

Pastoralisme et Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Vers une coexistence pacifique



Etude du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique
de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS)



UNITED NATIONS OFFICE FOR WEST AFRICA AND THE SAHEL

UNOWAS

BUREAU DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST ET LE SAHEL

Pastoralisme et Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Vers une coexistence pacifique

Etude du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de
l'Ouest et le Sahel (UNOWAS)

Aout 2018

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations p.8

Remerciements p.9

Avant-propos p.10

Mandat de l'UNOWAS p.11

Méthodologie et thèmes de la recherche
p.11

Résumé analytique p.12

Introduction p.20

Pastoralisme et transhumance p.22

Chapitre 1 : BURKINA FASO p.24-31

Introduction

a. Pastoralisme, transhumance et migration

b. Défis posés aux éleveurs

Perte de pâturages et obstruction des

itinéraires de transhumance

Sous-représentation politiques

Changements climatiques et adaptation

Services vétérinaires

Éducation

c. Défis sécuritaires, causes et moteurs des
conflits

Relations exploitants agricoles-gardiens de
troupeaux

Vol de bétail

Propagation du terrorisme au Burkina Faso

d. Prévention et résolution des conflits

Recommandations

Chapitre 2 : REPUBLIQUE DE GUINEE p.32-40

Introduction

a. Pastoralisme et transhumance en Guinée

b. Défis posés aux éleveurs en Guinée

Blocage des itinéraires de transhumance

Pénuries d'eau

Vol de bétail

Services vétérinaires en Guinée

Production laitière

c. Défis sécuritaires, causes et moteurs des
conflits

Relations exploitants agricoles-gardiens de
troupeaux

d. Prévention et résolution des conflits

Comités de gestion des conflits

Recommandations

Chapitre 3 : REPUBLIQUE DU MALI p.41-51

Introduction

Pastoralisme et transhumance

a. *Transhumance pastorale*

b. Défis posés aux éleveurs

Faiblesse de l'État et contraintes
institutionnelles

Accès réduit aux pâturages et à l'eau

c. Défis sécuritaires, causes et moteurs des
conflits

Rébellion, terrorisme et État malien

Violence communautaire et conflits

éleveurs-agriculteurs

d. Prévention et résolution des conflits

Recommandations

Chapitre 4 : REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE p.52-60

Introduction

a. Pastoralisme et transhumance en
Mauritanie

b. Défis posés aux éleveurs

Pénurie d'eau

Pénuries de pâturages et d'alimentation

pour les animaux pendant la saison sèche

Défis liés à la transhumance

transfrontalière :

Mauritanie-Mali

Éleveurs et gardes-forestiers au Mali :

Mauritanie-Sénégal

c. Défis sécuritaires, causes et moteurs des
conflits

Menace terroriste

Vols à main armée

Relations exploitants agricoles-gardiens de
troupeaux

d. Prévention et résolution des conflits

Recommandations

Chapitre 5 : REPUBLIQUE DU NIGER p.61-69

Introduction

a. Pastoralisme et transhumance

b. Défis posés aux éleveurs

Perte de pâturages et blocage des itinéraires de transhumance

Diminution du bétail

Insuffisance de nourriture pour les animaux pendant la saison sèche

Accès à l'éducation et aux services de santé

c. Défis sécuritaires, causes et moteurs des conflits

Insurrection et attaques transfrontalières

Vol de bétail, banditisme et conflits entre éleveurs

Conflits exploitants agricoles-gardiens de troupeaux au Niger et durant la transhumance

d. Prévention et résolution des conflits

Recommandations

Chapitre 6 : REPUBLIQUE FEDERALE DU NIGERIA p.70-87

Introduction

a. Pastoralisme et transhumance au Nigeria

Éleveurs peuls et autres

Tendances migratoires

Styles de vie pastoraux

Schémas de transhumance

b. Défis posés aux éleveurs

Blocage des itinéraires de transhumance et perte des réserves de pâturage

Banditisme et vol de bétail

Insurrection de Boko Haram et situation du

Bassin du Lac Tchad

Problèmes sociaux

c. Défis sécuritaires, causes et moteurs des conflits

d. Prévention et résolution des conflits

Réponses aux conflits gardiens de troupeaux-exploitants agricoles au niveau fédéral et au niveau étatique

Réponses fédérales

Réponses des états

Réponses des Nations Unies

Recommandations

Recommandations générales p.88

Bibliographie et suggestion de lecture p.91

Liste des cartes

Figure 1 : Schémas de transhumance en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Figure 2 : Carte du Burkina Faso

Figure 3 : Carte de la Guinée

Figure 4 : Carte du Mali

Figure 5 : Zones éco-climatiques au Mali et dans la région du Delta intérieur du Niger

Figure 6 : Carte de la Mauritanie

Figure 7 : Carte du Niger

Figure 8 : Principales zones éco-climatiques du Niger

Figure 9 : Carte du Nigeria

ABRÉVIATIONS

APESS - Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane

CEDEAO - Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CEEAC - Communauté économique des États de l'Afrique Centrale

CFA – Franc de l'Afrique de l'Ouest (XOF) ; (30/1/2018 : 1 USD = 529 CFA/1 EUR = 655 CFA)

CILSS - Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel

CVD - Conseil villageois de développement

FAO – Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FARS - Forces armées révolutionnaires du Sahara

FDR - Front démocratique révolutionnaire

FDS – Forces de défense et de sécurité

GNAP – Groupement national des Associations de coopératives agro-sylvo-pastorales de Mauritanie

HCR - Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

LGA - Zone d'administration locale

DFID – Département britannique pour le développement international

MNLA – Mouvement national pour la libération de l'Azawad

MUJAO - Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest

PDI – Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays

PIB - Produit intérieur brut

PRAPS - Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel – projet financé par la Banque mondiale, dirigé par la CEDEAO-UEMOA et coordonné par le CILSS.

RECOPA – Réseau de communication sur le pastoralisme

UNOWAS - Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

REMERCIEMENTS

Cette étude a été rédigée par l'Unité de recherche et d'analyse d'UNOWAS suite à des recherches conduites sur le terrain par Dr. Adam Higazi (affilié à l'Université de Cambridge, à l'Université d'Amsterdam et Mautech et à l'Université fédérale de technologie de Yola, Nigeria) et M. Shidiki Abubakar Ali (Université de Bamenda, Cameroun).

Pour les six pays couverts par l'étude, UNOWAS souhaite remercier les administrations nationales et locales et les ministères nationaux des pays visités ; les associations nationales d'éleveurs et d'agriculteurs ; les Équipes-Pays des Nations Unies; les organisations de la société civile, les groupes de réflexion et tous les autres partenaires que nous avons rencontrés.

Nous exprimons notre reconnaissance en particulier à la FAO, à l'unité d'analyse de la MINUSMA, à l'Équipe-Pays des Nations Unies au Nigéria, à l'UNDSS, à l'UNESCO, à la Cellule de liaison UNOWAS à Nouakchott, à ONU Femmes, à la Banque mondiale, au Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), au Centre régional AGRHYMET (institution spécialisée du CILSS), à l'Agence américaine pour le développement international (USAID), à l'Institut d'études de sécurité (ISS) et à l'International Crisis Group (ICG) pour les informations et les conseils qu'ils nous ont fourni.

Nous remercions la Commission de la CEDEAO, en particulier le Département de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en eau et le Département des Affaires politiques, de la Paix et de la Sécurité.

Les collègues ci-dessous ont examiné et commenté nos recherches. Nous sommes particulièrement reconnaissants de leurs avis et de leur soutien.

Dr. Vivian Iwar (Commission de la CEDEAO)

Dr. Roger Blench (Université de Cambridge)

Dr. Philippe Frowd (University d'York)

Dr. Penda Diallo (Université d'Exeter)

M. Christian Berger et Mme Catalina Quintero (PRAPS- Banque mondiale)

M. Koffi Alinon (CILSS-Ouagadougou)

M. Abdourahmane Ndiaye et M. Patrick Smith (USAID-Dakar)

Dr. Lori-Anne Thérroux-Bénoni (ISS-Dakar)

M. Malick Faye (FAO-Dakar)

M. Philippe Prevost (JMAC MINUSMA)

Mme. Akemi Yonemura (UNESCO – Dakar)

Mme. Salamatu Kemokai (ONU Femmes – Abuja)

UNOWAS, Dakar

AVANT-PROPOS

Ces dernières années, plusieurs régions de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel ont enregistré une augmentation des conflits impliquant les éleveurs. Ces conflits prennent généralement la forme d'affrontements entre éleveurs et agriculteurs et ont un impact significatif sur la sécurité humaine, nationale et régionale. À ce titre, ils sont devenus une source de préoccupation croissante au sein de la CEDEAO et pour ses États membres.

Au regard de cette situation, l'UNOWAS a décidé en 2017 de travailler en étroite collaboration avec la CEDEAO pour examiner les causes et trouver des solutions possibles aux conflits liés au pastoralisme.

L'étude de l'UNOWAS sur le pastoralisme et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel révèle qu'un moteur capital de ces conflits est la concurrence croissante entre les éleveurs et les agriculteurs pour l'accès à l'eau et aux pâturages. Cette tension est souvent aggravée par la faible présence de l'état de droit, les manipulations politiques, la pression démographique, le changement climatique et la présence d'armes légères dans la région.

Cette étude identifie deux principaux axes de réponse. Premièrement, des mesures urgentes pour résoudre les conflits dans les pays confrontés actuellement à des niveaux élevés de violence entre éleveurs et agriculteurs. Deuxièmement, des efforts de plus long terme pour la prévention des conflits, afin d'empêcher la violence de prendre racine ailleurs dans la région.

Certains pays de la CEDEAO ont déjà élaboré des codes pastoraux complets, et possèdent des mécanismes locaux de résolution des conflits par le dialogue. Il existe donc de bonnes pratiques locales dont on peut s'inspirer en termes de prévention des conflits et de coexistence pacifique. La région devra capitaliser davantage sur ces exemples.

L'étude insiste également sur l'importance d'engager les communautés concernées, y compris les femmes et les jeunes, dans l'identification de solutions durables. Il est nécessaire de revoir et d'appliquer les lois nationales et régionales relatives à la transhumance – et de soutenir les initiatives visant à promouvoir la coexistence pacifique entre les différentes populations dans la région, éleveurs, agriculteurs et autres groupes.

Au niveau régional, la CEDEAO est un partenaire essentiel sur ces questions. L'UNOWAS s'est engagé, avec l'ensemble du système des Nations Unies dans la région, à soutenir la CEDEAO et les gouvernements nationaux dans leurs efforts.

Mohamed Ibn Chambas

Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel



MANDAT DE L'UNOWAS

Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) contribue à l'engagement des Nations Unies pour la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, et à la promotion d'une approche intégrée pour la stabilité de la région.

MÉTHODOLOGIE ET THÈMES DE L'ÉTUDE

L'étude de l'UNOWAS sur le pastoralisme et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel est fondée sur une recherche de terrain dans six pays : le Burkina Faso, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Nigeria. Dans chaque pays, des entretiens ont été conduits avec des éleveurs, des agriculteurs, des représentants de la population locale, ainsi que des responsables du gouvernement et des acteurs non-gouvernementaux.

L'étude porte principalement sur le pastoralisme, pour comprendre pourquoi les conflits impliquant des éleveurs semblent s'être intensifiés dans la région ces dernières années. Quels sont les causes et les moteurs de ces conflits, et quelles pourraient être les solutions?

RESUME ANALYTIQUE

Etude d'UNOWAS sur le pastoralisme et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Les conflits impliquant des éleveurs¹ sont en augmentation en Afrique de l'Ouest, mais pas de manière uniforme

1. Ces dernières années, les conflits impliquant des éleveurs ont augmenté dans certaines régions de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, causant des milliers de morts. Ces conflits découlent surtout de la compétition pour l'accès aux terres, à l'eau et à la nourriture, mais des facteurs politiques et socio-économiques y sont aussi associés, qui ont trait à la manière dont sont gérées les ressources naturelles. Les éleveurs sont à la fois victimes et acteurs de ces conflits, qui peuvent éclater entre leurs propres groupes, ou entre éleveurs et agriculteurs. Des conflits surviennent aussi parfois avec des pêcheurs, des exploitants miniers illégaux et d'autres acteurs économiques. Les éleveurs étant mobiles, ces conflits peuvent être

difficiles à contenir et déborder au-delà des frontières.

2. Bien que la tendance générale soit à l'augmentation des conflits entre éleveurs et agriculteurs, cette situation ne s'applique pas à tous les pays de la CEDEAO. L'échelle et la fréquence des conflits entre agriculteurs et éleveurs varient considérablement entre les états, ainsi qu'à l'intérieur des états. Les conflits surviennent souvent dans des zones déjà instables (par exemple, des parties du Nigeria et du Mali). Toutefois, dans de nombreuses autres zones, les agriculteurs et les éleveurs gèrent pacifiquement leurs relations, sur fond d'échanges économiques et d'une bonne coopération.

1 Le pastoralisme renvoie à l'élevage extensif de bétail qui, en Afrique de l'Ouest et au Sahel, signifie différentes races de bovins, des moutons, de chèvres et de chameaux en fonction de la zone écologique. Le pastoralisme requiert généralement une certaine forme de mobilité des bergers et de leurs animaux, souvent saisonnière, entre la saison sèche et la saison des pluies et quotidienne entre les pâturages et les points d'eau. La migration des éleveurs et de leur cheptel entre les pâturages saisonniers est appelée transhumance. On trouve une diversité d'éleveurs en Afrique de l'Ouest ; ils ne forment pas un groupe homogène. Les schémas de vie des éleveurs vont du pastoralisme nomade et transhumant à l'agropastoralisme sédentarisé ou semi-sédentarisé. L'agropastoralisme combine les activités agricoles et l'élevage de bétail et nécessite une sédentarisation pour cultiver tout en maintenant la mobilité du bétail pour la transhumance.

Résoudre les conflits liés aux éleveurs dans une perspective de prévention

3. Le principal objectif de cette étude est d'évaluer les causes et les moteurs des conflits impliquant des éleveurs en Afrique de l'Ouest et au Sahel et de recommander des stratégies de prévention. Une bonne compréhension des questions liées au pastoralisme et à la sécurité au niveau régional est nécessaire pour l'efficacité des politiques publiques, ainsi que pour une couverture médiatique impartiale et équilibrée.

Pastoralisme et transhumance

4. Les éleveurs élèvent du bétail comme principale activité économique, mais aussi comme une partie intrinsèque de leur culture.² En Afrique de l'Ouest, les Peuls sont le groupe ethnique le plus important d'éleveurs. Ils représentent une population diversifiée répartie dans toute la savane et le Sahel et également en zone humide. La contribution du pastoralisme aux économies de l'Afrique de l'Ouest et au secteur agricole, bien que difficilement saisie dans les statistiques officielles, est considérable. Le pastoralisme et les activités connexes font vivre des millions de personnes dans toute la région. Le style de vie pastoral varie entre les nomades qui migrent avec leur famille et leurs troupeaux et les agropastoraux instal-

² Ils élèvent différentes races de bovins, de moutons ou de chèvres en fonction de la zone écologique et possèdent l'essentiel des troupeaux de la région.

lés, qui ont des maisons et des terres cultivées mais qui déplacent leurs troupeaux d'une zone de pâturage à une autre pour avoir accès aux ressources.

5. La transhumance – circulation d'éleveurs et de leurs troupeaux de zones de rareté vers des zones de pâturage et d'eau, habituellement sur une base saisonnière – est particulièrement importante pour ceux qui ont de grands troupeaux. La transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest est réglementée par le Protocole de la CEDEAO sur la transhumance (1998). Ce protocole reconnaît l'importance de la mobilité pastorale transfrontalière et vise à réduire les problèmes quand les troupeaux se déplacent, notamment les conflits entre agriculteurs et éleveurs et la propagation de maladies animales (épizooties). L'empiètement de zones protégées comme les parcs nationaux et le braconnage de la faune sauvage sont d'autres phénomènes observés. Dans la zone agropastorale, la transhumance doit se faire le long d'itinéraires définis, de corridors ou de pistes pour le bétail. Mais ces itinéraires ne sont pas toujours protégés. Lorsque les pistes de transhumance sont bloquées et que la circulation des troupeaux est réduite que survient l'empiètement d'exploitations agricoles, cause de conflit.

Causes et moteurs des conflits liés au pastoralisme

6. *La pression démographique et écologique en Afrique de l'Ouest et au Sahel est un phénomène régional.* La surface des terres cultivées a considérablement

augmenté au fil des ans, alors que les pâturages diminuaient d'autant. Cela est dû en partie au fait que les éleveurs possèdent rarement les terres à titre individuel ou collectif, et qu'ils comptent sur l'accès aux pâturages et à l'eau comme ressources communes, objet d'un accord avec les communautés locales. Les terres de passage peuvent être cultivées ou consacrées à d'autres fins, ce qui peut pousser les éleveurs soit vers le sud en quittant la savane et le Sahel vers la zone humide, soit vers des terres de plus en plus marginales. Le principal défi pour les éleveurs et les agriculteurs dans cette région est donc la gestion des terres et des ressources en eau. La capacité d'adaptation des éleveurs à ces défis est compromise par la faiblesse du soutien des États, le contexte d'insécurité, et les droits d'accès aux ressources naturelles, souvent limités.

7. Les changements climatiques et les variations de la pluviométrie constituent des contraintes importantes sur les éleveurs. Dans la plupart des pays couverts par cette étude, les agriculteurs et les éleveurs ont fait état de conditions climatiques plus difficiles, avec une saison sèche plus longue et une saison des pluies plus courte. Même lorsque le volume de pluie est resté similaire, la région connaît des fluctuations importantes, avec des averses brutales qui peuvent provoquer des inondations au lieu d'une répartition équilibrée des pluies. Ces changements pluviométriques ont été enregistrés par les relevés scientifiques depuis une dizaine d'années. Cette tendance force les éleveurs et les agriculteurs à être plus résilients et à s'adapter.

8. L'utilisation des armes légères aggrave la violence des conflits ruraux. C'est particulièrement le cas quand les conflits éclatent entre agriculteurs et bergers en s'ajoutant à l'insécurité déjà existante. Cela se produit dans les zones rurales déstabilisées par des guerres, des violences politiques ou ethniques, ou par le banditisme. Dans de telles situations, l'autorité de l'État est faible, les mécanismes de résolution des différends sont inopérants et les armes sont facilement disponibles. C'est l'exemple actuel donné par le centre et le nord du Mali où des groupes armés ont eu accès aux armes libyennes après le renversement du régime en 2011. C'est aussi le cas dans certaines parties du centre et du nord du Nigeria. La prolifération d'armes légères est un problème régional qui a rendu les conflits traditionnels plus meurtriers encore, avec des affrontements et des représailles en série divisant les communautés.

9. L'extrémisme violent des groupes terroristes et autres groupes armés opérant dans des zones du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest sont venus aggraver les tensions liées au pastoralisme. Le Haut-Commissariat aux réfugiés a relevé une augmentation des déplacements de populations et de réfugiés à cause des violences entre éleveurs et agriculteurs³. Une partie importante des réfugiés et des personnes déplacées par ces conflits sont des éleveurs. Boko Haram mène des attaques et des

³ D'après le bureau régional du HCR à Dakar, environ 62,000 personnes ont été déplacées au Nigeria en 2017 suite aux affrontements entre éleveurs et agriculteurs. 3,000 nigériens se trouvent au nord du Bénin pour les mêmes raisons (chiffres au mois d'août 2018).

raids sur les éleveurs et les agriculteurs du Bassin du Lac Tchad, volant le bétail et les cultures et tuant et déplaçant les individus. Les relations entre les éleveurs et les groupes terroristes au Mali et dans certaines zones frontalières du Burkina Faso et du Niger sont en évolution avec ces conflits. Au Mali, parmi les éleveurs ont été recrutés des éléments des groupes djihadistes, au prétexte de se défendre contre d'autres groupes armés et de protéger leurs moyens de subsistance.

10. *La politique locale et environnement politique national ont une grande influence sur l'intensité des conflits impliquants les éleveurs.* Quand l'État essaie de tenir compte des intérêts et des besoins des agriculteurs et des éleveurs, la probabilité de conflit est moindre. C'est quand l'État fait montre d'un fort préjugé envers un groupe, pratique l'exclusion, ou néglige la population rurale, que surviennent les conflits. C'est là que les codes pastoraux peuvent être utiles car ils établissent les droits et des responsabilités des éleveurs. Les petits agriculteurs et éleveurs souffrent aussi de l'accaparement des terres par les élites locales politiques ou commerciales et par les activités de compagnies minières.

11. Ces dernières années, le *Nigeria* a enregistré plus de victimes de conflits entre agriculteurs et éleveurs que tout le reste de la zone CEDEAO combinée. On observe néanmoins de vifs contrastes entre états voisins, comme ceux de Sokoto et de Zamfara, de Gombe et de Taraba, situés respectivement au nord-ouest et au nord-est du Nigeria. Les violences vont souvent

au-delà des éleveurs et agriculteurs individuels et s'étendent sur l'ensemble des communautés. Le trafic d'armes a aggravé la violence, avec un bilan en vie humaines de plusieurs milliers chaque année, et une impunité générale pour les criminels. La situation est également affectée par la compétition continue pour de nouvelles terres, et par les politiques locales qui ont souvent une ligne ethnico-religieuse. Récemment, les déplacements vers le sud de plus en plus d'éleveurs du nord se sont accompagnés d'une nouvelle vague de violence entre les éleveurs traditionnellement musulmans et les agriculteurs traditionnellement chrétiens.⁴

12. Au *Mali*, les insurrections et le non-respect de la loi ont poussé un plus grand nombre d'éleveurs à se déplacer au sud du fleuve Niger. Les éleveurs et les agriculteurs souffrent à présent des conflits dans le nord et dans les régions centrales. Les éleveurs sont affectés et parfois impliqués dans des groupes armés, une situation qui a aussi une dimension régionale. Les attaques et le banditisme transfrontaliers sont courants depuis la région de Gao, au nord

4 Ces dernières années, les éleveurs nigériens ont entrepris des migrations permanentes ou saisonnières plus au sud afin de trouver des terres. Ceci a entraîné plus de tensions avec les agriculteurs non seulement dans la bande centrale du Nigeria mais également au sud et sud-ouest où il n'y a traditionnellement que peu de présence d'éleveurs. Des affrontements sanglants ont eu lieu, liés souvent à des facteurs ethniques, culturels et religieux : les éleveurs fulani/peuls sont généralement musulmans tandis que les populations locales du sud et du centre sont à majorité chrétienne. Les autorités locales et le pouvoir judiciaire ont mis du temps avant d'intervenir, ce qui a aggravé les tensions.

du Mali, vers Tillabéri au Niger ; certains conflits entre agriculteurs et éleveurs sont aggravés par les déplacements de population du Bassin du Lac Tchad (région de Diffa) en raison de la présence de Boko Haram. Les agriculteurs et les éleveurs s'affrontent également dans des conflits saisonniers dans différentes parties de la zone agropastorale du Niger. Certains différends existent aussi entre les groupes d'éleveurs eux-mêmes dans des zones plus arides.

13. À l'inverse, en *Mauritanie*, en *Guinée* et dans la plus grande partie du *Burkina Faso*, les conflits violents entre agriculteurs et éleveurs sont moins prononcés, bien que des tensions existent. Dans tous ces pays et également au Niger il y a des comités de gestion des conflits composés de représentants de communautés d'éleveurs et d'agriculteurs, de leaders traditionnels et parfois d'autorités de l'État. Ces comités fonctionnent parfois aussi au Nigeria mais de façon moins systématique. Au Niger et au Burkina Faso, des conventions locales stipulent les droits et responsabilités des agriculteurs et des éleveurs et établissent des procédures de mise en œuvre sanctionnées par l'administration locale. Tout cela contribue à la prévention des conflits ainsi qu'à la protection des terres cultivées et des pâturages.

Vers une coexistence pacifique et la prévention des conflits

14. Les conflits entre éleveurs et agriculteurs sont un sujet de préoccupation croissant pour les États membres de la

CEDEAO. Ils ont un impact dévastateur en termes de sécurité humaine, nationale et régionale. Ils minent le tissu social et économique et les relations traditionnelles entre les communautés. Ils s'entremêlent avec d'autres phénomènes tel que l'extrémisme violent pour interrompre des modes de vies ancestraux. L'avenir des éleveurs et des agriculteurs qui ont dû fuir la violence et sont devenus personnes déplacées ou réfugiés est désormais incertain, que ce soit dans le bassin du Lac Chad ou au Mali. L'insécurité alimentaire et les périodes de sécheresse aggravent encore cette situation. En réponse à la crise humanitaire, le système des Nations Unies a progressivement augmenté son assistance pour couvrir les besoins et soutenir les populations affectées.⁵ Les conflits entre éleveurs et agriculteurs sont intimement liés avec d'autres facteurs politiques, sécuritaires, environnementaux et économiques qu'il faut prendre en compte.

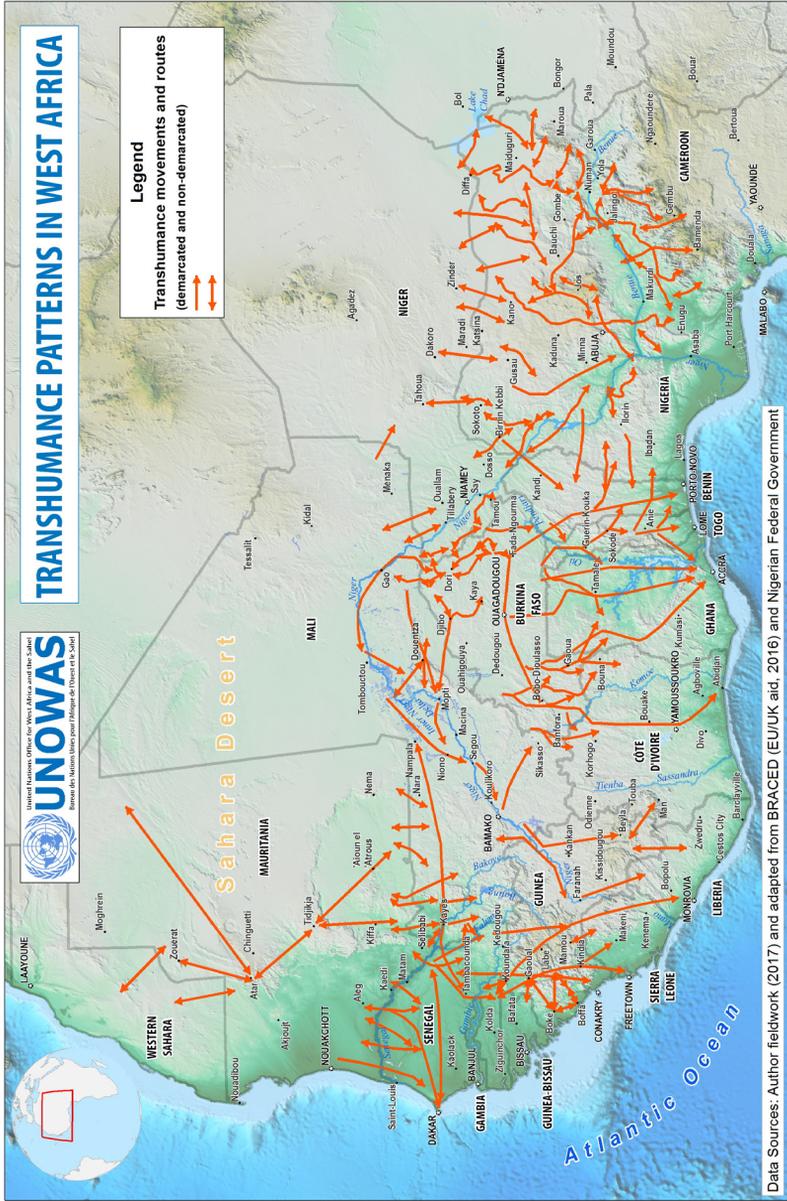
15. Pour trouver des solutions durables, une plus grande attention doit être portée aux droits fonciers et à la gestion des ressources naturelles, à l'application nationale des protocoles de la CEDEAO et nationaux relatifs à la transhumance ainsi qu'aux moyens de subsistance des agriculteurs et des éleveurs. Des campagnes de communication pour la coexistence pacifique entre différents groupes devraient être élaborées. Il

⁵ <https://www.devex.com/news/nexus-of-climate-and-conflict-exacerbates-sahel-food-security-crisis-93160>
<http://www.fao.org/africa/news/detail-news/en/c/1128039/>

faudrait davantage communiquer sur les bénéfices mutuels du pastoralisme et de l'agriculture pour les économies nationales et régionales. Des structures de gestion des conflits doivent être formées au niveau local dans tous les États membres de la CEDEAO pour mener des politiques efficaces de prévention et de résolution des tensions entre les agriculteurs et les éleveurs. Des exemples du fonctionnement de ces comités peuvent être pris dans des pays ayant déjà de tels systèmes tels

que la Guinée, le Burkina Faso, le Niger et le Sénégal.

16. Enfin, il est indispensable que les mesures de prévention des conflits soient développées en associant les éleveurs et les agriculteurs, pour préserver leurs moyens de subsistance respectifs. Les Nations Unies et les partenaires ont un rôle important à jouer afin d'accompagner la CEDEAO et les gouvernements nationaux dans leurs efforts.



The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Figure 1 : Flux de transhumance en Afrique de l'Ouest et au Sahel – itinéraires démarqués et non démarqués

INTRODUCTION

L'Afrique de l'Ouest et le Sahel connaissent récemment une poussée de violents conflits entre éleveurs et agriculteurs. Ces conflits sont essentiellement causés par la compétition pour les terres, pour l'accès à l'eau et aux forages, mais sont associés également à des facteurs politiques et socio-économiques. Le principal problème demeure la manière dont sont gérées les ressources naturelles essentielles. A l'origine des conflits entre éleveurs et agriculteurs, on retrouve souvent des tensions communautaires, ils sont souvent instrumentalisés sur des lignes ethniques et religieuses. Les éleveurs sont à la fois victimes et acteurs de ces conflits qui peuvent éclater entre leurs propres groupes ou entre éleveurs et agriculteurs. Des conflits surviennent aussi parfois avec des pêcheurs ou des mineurs illégaux. Les éleveurs étant mobiles, les tensions peuvent être difficiles à contenir et déborder au-delà des frontières. Dans les zones agropastorales, cette insécurité affecte aussi les agriculteurs et la production agricole. Le banditisme et le vol de bétail font également partie du problème, en particulier quand l'État est faible ou que des groupes armés contrôlent le territoire. Dans les foyers de conflits, on enregistre souvent des déplacements importants des deux populations, agriculteurs et éleveurs. En temps de paix,

avec une bonne gestion des ressources naturelles, des avantages mutuels sont créés en termes de productivité et d'échanges et les deux secteurs arrivent à se compléter.

Bien que la tendance générale soit à l'augmentation des conflits, en particulier entre éleveurs et agriculteurs, tous les pays de la CEDEAO ne sont pas concernés. L'échelle et la fréquence des conflits entre agriculteurs et éleveurs varient considérablement entre les États ouest-africains. Le Nigeria et le Mali sont actuellement les deux pays les plus gravement affectés, en raison de leur instabilité. Mais dans d'autres pays, comme la Guinée et la Mauritanie, la coopération entre agriculteurs et éleveurs a été renforcée par l'adoption de codes pastoraux locaux, de mécanismes de résolution des différends et par la bonne gestion des ressources naturelles.

L'étude présente est destinée à examiner les causes et les moteurs des conflits liés aux éleveurs dans six pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel : la Mauritanie, la Guinée, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Nigeria. Ces pays ont été sélectionnés car ils constituent une ceinture de transhumance qui lie toute la région et fournissent des éléments de comparaison intéressants. Le pastoralisme est important dans chacun de

ces pays, mais l'échelle et la dynamique des conflits impliquant des éleveurs sont différentes d'un pays à l'autre. Les politiques étatiques et les pratiques locales envers les éleveurs varient. L'un des objectifs de la comparaison est d'identifier les exemples de bonne pratique et, à l'inverse, de souligner les facteurs contribuant aux conflits.

Tout en relevant les défis spécifiques du pastoralisme dans chaque pays, l'étude

souligne la nécessité de prioriser les solutions durables et inclusives pour les agriculteurs ainsi que pour les éleveurs. Ces solutions ont une dimension à la fois nationale et régionale.

L'UNOWAS s'est engagé, avec le système des Nations Unies dans la région, à soutenir la CEDEAO et les gouvernements nationaux dans ces efforts.

PASTORALISME ET TRANSHUMANCE

Le pastoralisme renvoie à l'élevage extensif de bétail qui, en Afrique de l'Ouest et au Sahel, signifie différentes races de bovins, d'ovins, de caprins et de camélidés en fonction de la zone écologique. Le pastoralisme requiert généralement une certaine forme de mobilité des bergers et de leurs animaux, souvent saisonnière, entre la saison sèche et la saison des pluies, ou quotidienne, entre les pâturages et les points d'eau. Les éleveurs présentent différentes pratiques d'élevage et différents types de migration.⁶ La migration des éleveurs et de leur cheptel entre les pâturages saisonniers est appelée transhumance.

On trouve une diversité d'éleveurs en Afrique de l'Ouest, qui ne forment pas un groupe homogène. Les modes de vie des éleveurs vont du pastoralisme nomade et transhumant à l'agropastoralisme sédentarisé ou semi-sédentarisé. L'agro-pastoralisme combine les activités agricoles et l'élevage de bétail et nécessite une sédentarisation pour cultiver tout en maintenant la mobilité du bétail pour la transhumance. La transhumance est nécessaire, en particulier dans la savane et au Sahel car, à moins

que le cheptel soit très peu nombreux ou que les pluies soient fortes, aucune superficie de terre ne peut faire vivre des troupeaux toute l'année, surtout pendant la saison sèche, sans investissement lourd dans les infrastructures, l'eau et l'alimentation pour animaux.

Le nombre total d'éleveurs, d'agriculteurs et de têtes de bétail dans les six pays couverts dans le présent document, et plus largement dans la région de la CEDEAO, n'est pas clair en raison des écarts de données. Mais en gardant ces écarts à l'esprit, les statistiques de la FAO pour 2016 donnent des approximations de 62 millions de bovins, 227 millions de petits ruminants (ovins et caprins) et de 4,6 millions de chameaux dans les six pays concernés. Pour la région de la CEDEAO, plus la Mauritanie, les statistiques de la FAO indiquent approximativement un total de 73 millions de bovins, 4,6 millions de chameaux, 110 millions d'ovins, 157 millions de caprins (un total de 267 millions de petits ruminants).⁷ Les éleveurs sont plusieurs dizaines de millions. Ces chiffres montrent l'importance du secteur de l'élevage en Afrique de l'Ouest.

Différents itinéraires facilitent la circulation du bétail entre les pâturages et

⁶ Dans certains cas, quand les bergers déplacent leurs troupeaux en transhumance, ils sont accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants tandis que les personnes âgées et les jeunes enfants restent dans un habitat permanent ou dans un camp. Dans d'autres cas, les troupeaux sont emmenés en transhumance seulement par les hommes et les adolescents sans femmes, filles ou personnes âgées.

⁷ FAOSTAT, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Données sur les animaux vivants en Afrique de l'Ouest, 2016. Données consultées sur <http://www.fao.org/faostat/en/#data/QA>, 22 mars 2018.

les points d'eau.⁸ C'est dans le cadre d'un système réglementé que le pastoralisme prospère le mieux : l'espace du bétail et des éleveurs est démarqué et protégé de tout empiètement (itinéraires des troupeaux, zones de pâturage, accès à l'eau) tandis que les champs et les cultures des agriculteurs sont également protégés des bergers et de leurs troupeaux conformément aux

codes pastoraux. Les conflits entre agriculteurs et bergers peuvent être réduits si des infrastructures et des réglementations suffisantes sont mises en place pour aider les communautés agricoles et pastorales et si leurs droits et leurs responsabilités sont inscrits au niveau des communautés, conformément à la législation ou aux traditions convenues.

⁸ Ces itinéraires sont : les itinéraires principaux, notamment les itinéraires internationaux ; le réseau d'itinéraires pouvant aboutir à des itinéraires internationaux ; les itinéraires quotidiens des troupeaux reliant les camps et les villages aux zones de pâturage ; les itinéraires menant d'itinéraires quotidiens des troupes ou vers des itinéraires plus importants à des rivières et des cours d'eau.

CHAPITRE I : LE BURKINA FASO

Introduction

Malgré les défis et la fréquence des différends dans certaines zones, les violents conflits entre agriculteurs et éleveurs au Burkina Faso⁹ sont relativement rares. La pression est néanmoins importante sur les terres, l'eau et les moyens de subsistance dans les zones rurales. Il en résulte que de nombreux éleveurs ont quitté le Burkina Faso pour des pays voisins plus au sud, ajoutant ainsi aux pressions et aux tensions dans d'autres parties de l'Afrique de l'Ouest.¹⁰ Le principal défi dans tout le Burkina Faso est l'accès aux ressources naturelles. La sécurité dans le nord du pays – en particulier dans les provinces de Soum, Oudalan et Séno – est compliquée par le conflit au Mali (en particulier les réfugiés et militants venu de Douentza ou de la zone de Gao) et la présence d'Ansarul Islam, une organisation islamiste militante liée à des groupes terroristes maliens, dont la Ka-tiba Macina.

9 Le travail sur le terrain au Burkina Faso a été entrepris dans les régions suivantes : Central-Nord, Sahel et Hauts-Bassins, et réunions à Ouagadougou qui ont donné une perspective nationale.

10 Il n'y a pas de données disponibles sur le nombre réel d'éleveurs ayant quitté le Burkina Faso pour des pays voisins mais il s'agit d'une tendance significative.

a. Pastoralisme, transhumance et migration

Au Burkina Faso, le pastoralisme, l'agropastoralisme et la transhumance ne sont pas limités à un seul groupe ethnique. Le pastoralisme représente une partie importante de l'économie rurale que l'on estime à 9,3 millions de bovins, 9,8 millions d'ovins, 14,7 millions de caprins et quelque 19 000 chameaux.¹¹ Les Peuls (Fulani) sont le groupe dominant d'éleveurs dans le pays mais les Mossi (le groupe ethnique majoritaire au Burkina) et plusieurs autres groupes élèvent aussi du bétail, souvent en tant qu'agro-éleveurs. Au Burkina Faso, on enregistre une transhumance transfrontalière et une transhumance interne entre différentes provinces. En saison sèche, les éleveurs ont tendance à se déplacer vers le sud depuis les régions semi-arides du nord vers la zone de savane ou des zones plus humides de pays voisins. Ils remontent vers le nord au début de la saison des pluies mais il semble que la période de transhumance soit de plus en plus longue en raison de la rareté des pâturages et de l'eau.

11 Selon les approximations de FAOSTAT pour 2016. Données consultées sur <http://www.fao.org/faostat/en/#data/QA>, 22 mars 2018.



Map No. 4230 Rev. 1 UNITED NATIONS August 2018

Department of Field Support Geospatial Information Section (formerly Cartographic Section)

Figure 2: Map of Burkina Faso. Source: United Nations.

Si le phénomène de transhumance au Burkina Faso est déterminé par la disponibilité de pâturages et d'eau, leur accessibilité est souvent fonction des relations sociales liées à la possession et à l'utilisation des terres.

Au Burkina Faso, les terres sont soit privées, soit communales, ou soit domaniales. L'État a attribué des terres à des activités spécifiques comme l'agriculture, la sylviculture, le pastoralisme et la conservation de la faune. Ce système a fonctionné efficacement durant l'administration de Thomas Sankara mais s'est affaibli durant ces trois dernières décennies. Une grande partie des terres attribuées aux éleveurs a été cultivée

ou récupérée pour d'autres activités, notamment l'agriculture et les plantations. La croissance de la population, combinée aux conditions environnementales et climatiques défavorables, a également réduit la superficie de terres utilisables. Il existe un système d'itinéraires de transhumance via des points d'eau, rivières ou forages, mais nombre d'entre eux ont vu leur accès bloqués ou réduits par les champs de culture. Les pressions sur les moyens de subsistance pastoraux et sur les agriculteurs se sont donc accrues.

Cette situation pousse de nombreux éleveurs vers des pays voisins au sud, en particulier la Côte d'Ivoire, le Gha-

na, le Togo et le Bénin. Les éleveurs du Burkina Faso ont confirmé cette « dérive migratoire » depuis les terres sèches vers des zones humides aboutissant souvent à une réinstallation permanente.¹² La plupart des éleveurs propriétaires de grands troupeaux auraient déjà quitté le Burkina. Le Togo a pris des mesures destinées à réguler cet afflux, en établissant un quota de 50 000 animaux autorisés à entrer chaque année depuis d'autres pays ouest-africains, et une taxe de 5000 CFA par tête de bétail quand les éleveurs traversent la frontière. Les autorités du Togo et du Bénin imposeraient aussi des taxes dans les zones traversées par les éleveurs durant leur transhumance.¹³ Il existerait aussi des taxes similaires au Ghana, où les chefs exigent parfois un paiement pour le passage ou le séjour de troupeaux sur leur territoire. Durant

12 L'expression « dérive migratoire » a été formulée par l'anthropologue Derrick Stenning dans les années 1950 : « On peut parler de dérive migratoire quand une gamme déclarée de pâtures saisonnières a cédé peu à peu le passage à une gamme totalement nouvelle. Cela peut se produire durant la vie d'un propriétaire de troupeau ou en deux générations ou davantage, selon l'urgence des facteurs environnementaux impliqués ». (Stenning, 1957 : 67-68). Cela peut par exemple signifier un allongement ou un changement de direction des parcours de transhumance en raison sèche ou en saison humide, vers le sud ou vers le nord, en réponse à des conditions politiques ou environnementales. Voir « Stenning, D. J. (1957), 'Transhumance, Migratory Drift, Migration: Patterns of Pastoral Fulani Nomadism', *The Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, 87 (1): 57-73.

13 Entretien avec le Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Seno, 14 avril 2017.

les conversations avec les responsables Burkinabè sur ces sujets, ils ont insisté sur le fait que le déplacement d'autant de bétail vers le sud du pays a des répercussions négatives sur le secteur de l'élevage du Burkina Faso, donnant lieu à des pertes de recettes pour l'État.¹⁴

Le déplacement croissant d'éleveurs et de leurs animaux pour s'installer de manière permanente vers le sud et des zones humides de la côte ouest-africaine génère des pressions sur les ressources naturelles dans ces zones et donc un risque de conflit. La plupart de ces franges de l'Afrique de l'Ouest étaient historiquement au-delà de la portée des éleveurs transhumants.¹⁵ C'est notamment la combinaison du changement écologique/végétal dû à la déforestation de la zone humide et l'amélioration de la médecine vétérinaire, protégeant les zébus de la trypanosomiase, qui permettent la migration et/ou la transhumance si loin vers le sud. De nombreux éleveurs au nord du Burkina Faso ont des certificats de transhumance nationale et internationale de

14 Discussions au Ministère des Ressources animales et halieutiques, Ouagadougou, 12 avril 2017.

15 Les tensions sont déjà apparentes au sud du Nigeria, par exemple, avec l'arrivée d'une nouvelle vague d'éleveurs avec leur bétail sur des terres agricoles, détruisant les cultures et perturbant les relations entre agriculteurs et les groupes d'éleveurs établies depuis plus longtemps. La migration s'est faite depuis le nord du Nigeria et à travers la frontière du Bénin. Communication avec le Dr Roger Blench, durant son travail sur le terrain, dans le sud-est du Nigeria, novembre 2017.

la CEDEAO et connaissent la réglementation. Ils obtiennent ces certificats en présentant les cartes de vaccination de leur bétail et la preuve de leur identité. Ils présentent leurs certificats de transhumance de la CEDEAO aux frontières internationales, aux gardes forestiers et aux vétérinaires.

b. Défis posés aux éleveurs

Perte de pâturages et blocage des itinéraires de transhumance

Les terres pastorales du Burkina Faso ne sont pas protégées : une grande partie est cultivée par de petits agriculteurs, utilisée pour des plantations, acquises par des élites locales, ou construites. Les itinéraires de transhumance et les itinéraires d'accès à l'eau sont fréquemment bloqués ou rétrécis par des exploitations agricoles et des établissements, contraignant à une mobilité pastorale et aboutissant à la destruction des cultures par les troupeaux. Les lois régissant l'espace rural, notamment la Loi sur la politique pastorale du Burkina Faso de 2002, ne sont pas appliquées partout. Ce cadre juridique est souvent méconnu, même des autorités locales.

Selon certains agriculteurs du Burkina Faso, les problèmes des éleveurs les affecte également pour deux raisons principales. Premièrement, le blocage des itinéraires de transhumance et la diminution de l'accès aux terres pastorales augmentent l'empiètement des troupeaux sur les terres de culture. Deuxièmement, certains agriculteurs

du Burkina Faso achètent du bétail avec les bénéfices de leurs activités agricoles. Tel est le cas des coton-culteurs autour de Bobo Dioulasso, par exemple.¹⁶

Représentation politique

Au Burkina Faso la représentation des éleveurs est faible. L'un des objectifs des associations d'éleveurs au Burkina Faso est de leur donner une voix dans la société civile et la vie politique pour qu'ils puissent influencer la prise de décision sur les questions qui les concernent. Il s'agit aussi d'un objectif déclaré des projets et autres programmes financés par la Banque mondiale.¹⁷

Changement climatique et adaptation

La pression sur l'eau et les pâturages est très forte au Burkina Faso, en particulier durant la saison sèche. La fin de la saison sèche, entre mars à juin,

16 Entretien de groupe avec des dirigeants et des représentants de l'Union des producteurs de coton du Burkina Faso, Siège national, Bobo Dioulasso, 18 avril 2017.

17 Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS) (projet financé par la Banque mondiale, dirigé par la CEDEAO-UEMOA et coordonné par le CILSS). APSS (Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane) est une organisation régionale d'éleveurs dont le Siège est à Ouagadougou et fortement représentée dans le nord du Burkina Faso ; fondée en 1989. RECOFA, le Réseau de communication sur le pastoralisme, est un réseau d'éleveurs de la société civile bien implanté dans d'autres zones du Burkina Faso. APSS et RECOFA ont des partenariats avec des agences de développement et sont impliqués dans la mise en œuvre de projets relatifs au pastoralisme. Ces organisations sont actives mais ont besoin d'un soutien pour mettre en œuvre les projets et approfondir leur proximité avec les éleveurs.

est la période la plus difficile pour les éleveurs en raison de la rareté de l'eau, en particulier dans la région du Sahel. Cette situation impose la transhumance et souligne la nécessité de maintenir des zones de pâturage saisonnières et des points d'eau pour les éleveurs (en particulier, des barrages/ étangs et des puits). La pluviométrie étant devenue imprévisible au Sahel, l'adaptation aux fluctuations annuelles des pluies et donc des pâturages est nécessaire.

Au nord du Burkina Faso, le Forage Christine est fréquemment cité comme étant une ressource vitale en eau pendant la saison sèche. Il s'agit d'un système hydraulique majeur dans le nord de la province d'Oudalan qui a été ouvert en 1972 pour alimenter les éleveurs et leurs troupeaux en eau durant la saison sèche. Le Forage Christine consiste en une série de puits et de points d'eau aidant à maintenir le pastoralisme dans la zone. Les éleveurs venant de loin, notamment du Mali et du Niger, s'y retrouvent durant la saison sèche. Le Forage Christine permet donc à certains éleveurs du nord du Burkina et des environs de rester dans la Région du Sahel toute l'année au lieu de migrer vers le sud.

Services vétérinaires

Il y a du personnel et des services vétérinaires au Burkina Faso mais ils manquent de ressources, d'équipements et des matériaux nécessaires pour leur travail. En outre, les éleveurs et les agro-éleveurs ne sont pas suffisamment formés ou sensibilisés à l'importance des soins de santé aux animaux.

Éducation

Les enfants des éleveurs au Burkina Faso ont tendance à avoir de faibles niveaux d'assiduité scolaire. Les principales associations d'éleveurs considèrent cette situation comme un problème. La situation est actuellement aggravée par la fermeture d'écoles publiques dans les provinces d'Oudalan et de Soum.

c. Défis sécuritaires, causes et moteurs des conflits

Relations exploitants agricoles-gardiens de troupeaux

La plupart des régions du Burkina Faso connaissent des tensions entre agriculteurs et éleveurs. La principale cause de conflit est la destruction des cultures par le bétail sur des itinéraires de transhumance ou des zones de pâturage. Au Burkina Faso, il semble qu'il soit moins courant qu'ailleurs que ces conflits fassent des morts. S'il y a de la violence, elle est moindre que dans les pays voisins. Ainsi, les chiffres du gouvernement indiquent qu'en 2005-2011, quelques 12 071 conflits impliquant des éleveurs ont eu lieu, qui ont fait 55 morts.¹⁸ Les conflits vont de cas relativement mineurs à des scénarios violents avec des morts. En 2008, dix-huit des personnes tuées dans la période enregistrée provenaient de la province de Poni, dans la région du Sud-Ouest.

¹⁸ Statistiques du gouvernement vues au département régional de l'élevage pour la Région Nord-Centre, Kaya, 13 avril 2017. Ce dossier a été ventilé par âge ou par genre.

Rien n'indique une augmentation de la violence depuis 2011 et certaines personnes interrogées pensaient que le niveau de violence entre agriculteurs et éleveurs pourrait en fait avoir diminué.

Le faible niveau de violence s'explique en partie par le fait que le pastoralisme et l'agropastoralisme ne sont pas des activités d'un seul groupe ethnique. Même si les Peuls sont le groupe pastoral dominant, les Mossis et d'autres sont également éleveurs de bétail. De nombreux éleveurs possédant de grands troupeaux avaient déjà quitté le Burkina Faso en raison de la disponibilité limitée de pâturage et d'eau et des limites de l'espace pastoral et des itinéraires de transhumance. Leur départ pourrait avoir réduit une partie de la pression sur les terres de culture. Un autre facteur est l'existence de comités de gestion des conflits en place dans la plupart des villages. Les conflits sont habituellement traités au niveau local avant même qu'ils ne dégèrent.

Les violences récentes ont été extérieures au Burkina et impliquaient des éleveurs après avoir traversé les frontières vers des pays voisins. Des violences en masse ont éclaté en mars 2016 à Bouna, au nord-est de la Côte d'Ivoire, près de la frontière avec le Burkina Faso. Au moins 33 personnes ont été tuées, plus de 50 blessées et plus de 3000 déplacées.¹⁹ Il est peu pro-

bable que toutes les victimes aient été déclarées. De leur côté, les éleveurs de Bobo Dioulasso ont déclaré que plus de 100 Peuls avaient été tués dans l'épisode de violence de Bouna, dont des hommes, des femmes et des enfants.²⁰ Certains résidaient à Bouna et d'autres s'y trouvaient en transhumance saisonnière. Les tensions seraient liées aux querelles de chefferies locales entre les communautés Lobi et Koulango, les Lobi contestant le droit des Koulango à accorder aux éleveurs peuls l'accès à des terres à Bouna.²¹ Les griefs accumulés des agriculteurs Lobi envers les peuls étaient donc enchevêtrés dans la situation locale. Cela a été aussi un facteur qui a poussé les chasseurs *dozo* à lancer des attaques contre les communautés peules. Les Peuls du sud du Burkina Faso ont insisté sur l'existence de nombreux autres conflits de moindre intensité, presque tous les mois, dans les zones frontalières entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

Vol de bétail

Les éleveurs du Burkina Faso parlent souvent de vol de bétail (en particulier de bovins) comme d'un défi sécuritaire, en particulier dans les zones frontalières, quand ils partent en transhumance. La zone-frontière entre le Burkina Faso et le Ghana est réputée pour ces cas de vol de bétail. La plupart des gangs seraient des Burkinabé, opérant du côté ghanéen de la frontière, en

19 « Côte d'Ivoire : le conflit à Bouna fait 33 morts », *Le Figaro avec AFP*, 21 avril 2016. <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2016/04/21/97001-20160421FI-LWWW00332-cote-d-ivoire-le-conflit-a-bouna-fait-33-morts.php>, consulté le 27 novembre 2017.

20 Entretien de groupe avec des éleveurs du sud-ouest du Burkina Faso à Bobo Dioulasso, 17 avril 2017.

21 « Au Burkina Faso, avec les déplacés du conflit entre Peul et Lobi », *Le Monde Afrique*, 6 avril 2016.

possible complicité avec des responsables locaux. Le vol de bétail est également un problème dans certaines parties du Burkina Faso, notamment dans la Région du Sahel où sévissent des voleurs armés. Un responsable de Kaya, dans la région du Centre-Nord du Burkina Faso, a déclaré que le vol de bétail s'était considérablement réduit dans la majeure partie du Burkina en raison de la mobilisation de groupes de défense locale contre les voleurs de bétail. Il s'agit de comités d'auto-défense comme les « Kogl-Wéeogo » (en Mossi) qui se mobilisent contre le vol de bétail et d'autres crimes. Mais le vol de bétail demeure un problème, notamment pour les éleveurs traversant le Burkina Faso en saison de transhumance.

Propagation du terrorisme au Burkina Faso

L'extrémisme violent pose des difficultés considérables aux pays du Sahel, y compris aux modes de vies traditionnels des agriculteurs et éleveurs. Depuis 2016, le groupe terroriste Ansarul Islam a émergé dans la zone de Djibo, province du Soum, dans la région du Sahel au nord du Burkina Faso. Le groupe fut fondé par un prédicateur local, Malam Ibrahim Dicko, formé au Mali et ayant des liens étroits avec Hamadou Koufa, leader de la Katiba Macina d'Ansar Dine. La transhumance a diminué dans les zones affectées par le terrorisme de chaque côté de la frontière et on enregistre un déplacement d'éleveurs du Mali vers le Burkina Faso, en raison de l'insurrection et de l'insécurité au Mali, ce qui exacerberait les pressions sur les pâturages et les points d'eau au nord du Burkina.

d. Prévention et résolution des conflits

Il existe des mécanismes formels et informels de prévention et de résolution des conflits au Burkina Faso qui permettent de minimiser les violences entre les éleveurs et les agriculteurs. Sur le terrain, les conseils villageois de développement (CVD) jouent un rôle principal dans la médiation et la résolution de différends sur la possession des terres. Dans le cas du village de Firka (Région du Centre-Nord), le CVD était composé de 12 représentants : leaders traditionnels, administration locale, leaders de femmes et représentants de négociants, d'agriculteurs et de éleveurs.²² La plupart des différends agriculteurs-bergers sont résolus entre les parties elles-mêmes, sans aller devant le CVD, mais si le différend nécessite une médiation formelle, ils les portent devant le CVD. À Dori, dans la région du Sahel du nord du Burkina, des types de médiation plus informels ont été également utilisés en impliquant les autorités religieuses (l'imam local) et d'autres leaders locaux – surtout des hommes, les femmes n'étant guère impliquées.²³ Les CVD sont liés au Code général des collectivités territoriales de 2004 qui cherche à donner aux organismes locaux plus qu'un rôle dans la gestion des

22 Entretiens de groupe avec des agriculteurs et des éleveurs dans le village de Firka, Commune de Pissila, Province de Sanmatenga, Région du Centre-Nord.

23 Entretiens à Dori, Province du Séno, Région du Sahel, 14 avril 2017.

terres.²⁴ Il existe aussi des Commissions villageoises de gestion des terroirs (CVGT). Mais ces commissions liées au gouvernement et à des donateurs semblent être supplantées par des formes plus coutumières de gestion des terres.²⁵ Quoiqu'il en soit, la législation du Burkina Faso stipule que toutes les terres sans titre appartiennent à l'État. Cela conformément à la Loi de 1984 sur la Réorganisation agraire et foncière, amendée en 1991 et en 1996. Il existe aussi une Commission nationale de conciliation foncière, chargée de régler les conflits dans les zones pastorales.

L'intégration relative des systèmes pastoraux et agricoles au Burkina Faso est la raison essentielle des niveaux plus faibles de violence.²⁶ Les agriculteurs ne discutent pas seulement de leurs propres défis mais aussi des problèmes auxquels sont confrontés les éleveurs. Des suggestions constructives ont été formulées, comme la nécessité de construire des clôtures naturelles et de planter des arbres le long des itinéraires de transhumance pour mieux les protéger des cultivateurs.²⁷

24 Oliver Hughes, Catholic Relief Services Niger, *Literature Review of Land Tenure in Niger, Burkina Faso, and Mali: Context and Opportunities*. Mars 2014.

25 Ibid.

26 Voir Dafinger, Andrea, and Michaela Pelican (2006), 'Sharing or Dividing the Land? Land Rights and Farmer-Herder Relations in Burkina Faso and Northwest Cameroon,' *Canadian Journal of African Studies*, 40 (1): 127-151.

27 Entretien de groupe de l'Union des agriculteurs de coton, siège national, Bobo Dioulasso, 19 avril 2017

Recommandations

- Sensibiliser les populations aux textes juridiques régissant les terres, notamment les terres pastorales et la transhumance ;
- Encourager les systèmes de rotation d'utilisation des terres entre les agriculteurs et les éleveurs – rotation des terres saisonnière ou annuelle ;
- Investir davantage dans le secteur de l'élevage et de l'agriculture et réduire le nombre de troupeaux en déplacement vers le sud vers les États côtiers de l'Afrique de l'Ouest ;
- Protéger et préserver la végétation locale et les écologies des sols ;²⁸
- Protéger et maintenir les zones pastorales existantes ;
- Investir dans l'éducation rurale pour tous les enfants, en ciblant en particulier les éleveurs notamment dans le nord du Burkina Faso. Cela aiderait les éleveurs et les agriculteurs à diversifier leurs moyens de subsistance et à s'engager politiquement davantage ;
- Promouvoir des mécanismes communautaires de résolution des conflits et soutenir la participation des femmes et des jeunes.

28 Entretien avec Modibo Oumarou, APESS, Dori (Province du Séno, Région du Sahel), 14 avril 2017.

CHAPITRE 2 : REPUBLIQUE DE GUINEE

Introduction

La Guinée enregistre des niveaux relativement faibles de conflits entre agriculteurs et éleveurs.²⁹ Toutefois, certains endroits sont le théâtre d'une concurrence pour les pâturages et l'eau, comme Beyla dans la région forestière et dans les zones de Boké/Boffa dans la région maritime mais les affrontements mortels entre agriculteurs et éleveurs sont rares.³⁰ Toutefois, l'impact du changement climatique et les stress hy-

29 La Guinée a néanmoins connu récemment des cas de grave violence interethnique au cours desquels des centaines de personnes ont été tuées. Voir McGovern, Mike et Alexis Arief. 2013. *"History is stubborn": Talking about Truth, Justice, and National Reconciliation in the Republic of Guinea*, *Comparative Studies in Society and History*: 50 (1): 198-225; Posthumus, Bram. 2016. *Guinea: Masks, Music and Minerals*. Londres : Hurst & Company.

30 Le travail de terrain pour cette étude a été entrepris dans cinq des huit régions administratives de la Guinée : Kindia, Mamou, Labé, Boké et Conakry. Aucun travail de terrain n'a été entrepris dans les régions administratives de Faranah, Kankan et Nzérékoré. L'accent a donc été placé sur la moitié occidentale de la Guinée : les régions de la Moyenne Guinée et de la Guinée Maritime. Il s'agit d'une zone de transhumance majeure bien que des activités pastorales se retrouvent dans tout le pays. Les informations sur la transhumance et les relations agriculteurs-éleveurs en Haute Guinée et en Guinée Forestière ont été recueillies auprès de sources secondaires, de vétérinaires et d'autres responsables du gouvernement dans les régions voisines et à Conakry.

driques additionnels qui en découlent³¹ pour les conflits entre éleveurs et agriculteurs sont de plus en plus préoccupants et pourraient s'aggraver dans les années à venir. Les Comités de gestion des conflits jouent un rôle important en réunissant les leaders de communautés avec des responsables publics qui ont souvent leurs propres intérêts. Ces comités sont composés d'anciens des communautés affectées, de dirigeants religieux et de représentants d'associations d'éleveurs et d'agriculteurs. Il existe des coopératives de femmes parmi les éleveurs de Guinée mais les femmes sont encore sous-représentées dans les comités de gestion des conflits.

Si les conflits entre agriculteurs et éleveurs en Guinée sont moins nombreux que dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest, les éleveurs et les agriculteurs sont tous deux confrontés à de nombreux défis. Plusieurs formes d'insécurité cohabitent. De plus, les conséquences de ces tensions sur les hommes et les femmes sont différentes ce qui demande une sensibilité à la spécificité des genres. Les réponses aux difficultés des agriculteurs et des éleveurs devraient s'efforcer d'augmenter leur productivité et d'améliorer leurs relations. L'augmentation de l'accès à l'eau,

31 Groupes de discussion du Secrétariat du Fonds pour la consolidation de la paix, organisés à Tougué, Koubia, Dinguiraye, Sigui, Mandiana, mars-avril 2018

de services vétérinaires et la démarcation des itinéraires de transhumance font partie des principales demandes.

Le gouvernement du Président Alpha Condé, arrivé au pouvoir en 2010, s'est engagé publiquement à reconstruire les institutions de l'État suite à des années de négligence. Il semble que l'héritage des politiques antérieures a renforcé les divisions ethniques et régionales, ce qui doit être rectifié par l'État.³² Avec l'ouverture de l'espace politique et en période électorale, les rivalités ethniques font à nouveau surface. Tel est

particulièrement le cas entre les deux plus importants groupes ethniques du pays, les Peuls et les Malinkés, qui représentent les deux-tiers de la population. Cette situation ne semble pas s'être traduite en conflits entre éleveurs peuls et agriculteurs malinkés et d'autres groupes ethniques mais il existe un risque d'«ethniciser» les questions liées à l'accès aux ressources. Il semble en effet que l'appartenance ethnique puisse accélérer les conflits entre éleveurs et agriculteurs puisque la plupart des éleveurs sont des Peuls et que, sauf en Moyenne-Guinée, les



Map No. 4164 Rev. 4 UNITED NATIONS August 2014

Department of Field Support Cartographic Section

Figure 3: Map of Guinea. Source: UNITED NATIONS.

32 McGovern, Mike et Alexis Arief. 2013. "History is stubborn", op. cit.

agriculteurs appartiennent à un autre groupe ethnique. En revanche, certaines pratiques de prévention et de résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs en Guinée pourraient être utilement reprises ailleurs dans la CEDEAO. Dans la mesure où le Gouvernement guinéen cherche à reconstruire l'économie, le secteur agricole sera important car il emploie une majorité de la population guinéenne. Des accords mutuellement bénéfiques entre les agriculteurs et les éleveurs sont essentiels pour le développement du secteur agricole.

a. Pastoralisme et transhumance en Guinée

Le pastoralisme est le quatrième secteur de l'économie guinéenne et est donc essentiel. Les données économiques sur le pastoralisme ne sont pas exhaustives parce qu'il fait partie de l'économie informelle mais également du PIB officiel. Selon les chiffres de 2012 du Ministère de l'Élevage, le pastoralisme représentait 4,5 % du PIB de la Guinée et 20,9 % de la production agricole. Selon les estimations nationales de 2012, le bétail comptait 5,5 millions de têtes.³³ À l'aide de projections, FAOSTAT indiquait des chiffres approximatifs de 6,4 millions de bovins, 2,6 millions d'ovins et de 2,8 millions de caprins pour 2016.³⁴

33 Et 1,8 million d'ovins, 2,2 millions de caprins, 105 000 porcins et 24 millions de poulets.

34 FAOSTAT, Organisation des Nations Unies pour

Le pastoralisme est présent dans les quatre régions géographiques de la Guinée. Il existe différents types de pastoralisme et de transhumance et les sources de conflits entre agriculteurs et éleveurs ne sont pas les mêmes dans les quatre régions. Selon le Ministère de l'Élevage, la Moyenne-Guinée compte le nombre le plus élevé d'éleveurs et de bétail, suivie de la Haute-Guinée.³⁵ On retrouve de la transhumance nord-sud depuis ces régions vers la Guinée Maritime à l'ouest et vers la Guinée forestière au sud. La transhumance ne suit pas exclusivement un axe nord-sud car il existe aussi une transhumance hautes terres - basses terres et le long des cours d'eau.

La principale zone de transhumance en termes de bétail déplacé pendant la saison sèche, part des hautes terres du Plateau central (adjacent au Fouta Djallon) vers les zones de basses terres environnantes. La transhumance se fait vers l'ouest depuis la Moyenne-Guinée vers la Guinée maritime et vers l'est depuis la Moyenne-Guinée vers la Haute-Guinée. Deux zones principales de transhumance se trouvent à l'ouest des hautes terres, du sud-ouest en descendant vers Boké et Boffa, près de la côte atlantique, et du nord-ouest vers Gaoual et Koundara, vers le Sénégal et la Guinée Bissau. Il y a une importante transhumance transfrontalière

l'alimentation et l'agriculture. Données sur les animaux vivants en Afrique de l'Ouest, 2016. Données consultées sur <http://www.fao.org/faostat/en/#data/QA>, 22 mars 2018.

35 Entretien de groupe avec des hauts responsables au Ministère de l'Élevage, Conakry, 28/2/2017.

vers la Guinée-Bissau et de l'autre côté de la frontière nord vers le Sénégal. Cette transhumance traverse Téléélé, dans les hautes terres centrales, au sud-ouest du Fouta Djallon. En raison des pressions sur les pâturages de saison sèche autour de Boké et de Boffa, moins d'éleveurs transhument vers les zones maritimes et plus vers Gaoual et Koundara ou de l'autre côté de la frontière vers la Guinée Bissau. Mais les études à Boké et à Boffa ont confirmé la persistance de grands nombres d'éleveurs avec leur bétail de race N'Dama trypano-tolérante.

Les éleveurs en Guinée ne font pas tous la transhumance qui concerne plutôt les grands troupeaux. Dans le Fouta Djallon, essentiellement peul (Fulbe-Fulani), la population est sédentaire et l'agropastoralisme est la norme dans les zones rurales. Une caractéristique distinctive est que le bétail vagabonde librement sans bergers. Selon le Code pastoral guinéen, les agriculteurs ont la responsabilité de clôturer leurs champs (en matériaux naturels) pour que le bétail ne puisse pas y pénétrer et pour surveiller leurs exploitations. De même, les bergers ont la responsabilité de mettre leur bétail dans des enclos la nuit s'ils se trouvent à proximité d'exploitations agricoles.³⁶ Les terres sont affectées à l'agriculture et au pastoralisme et peuvent être alternées d'une année à l'autre. Le Fouta Djallon est très majoritairement peul et ces dispositions relatives à l'utilisation des terres peuvent se faire au sein d'une même

famille. Pour les éleveurs de grands troupeaux n'ayant pas besoin de limiter leur mobilité, en particulier entre la saison sèche et la saison des pluies, la Guinée a une transhumance interne et une transhumance externe transfrontalière. La transhumance interne peut n'être que d'un rayon de 20 à 30 kilomètres dans une même localité ou se faire sur des distances plus longues entre régions différentes. La transhumance transfrontalière se fait dans les deux sens entre la Guinée, la Guinée-Bissau, le Sénégal, la Sierra Leone, le Liberia, le Mali et la Côte d'Ivoire. Ces deux types de transhumance sont cruciaux pour la production pastorale et la résilience mais, dans certaines parties de la Guinée (par exemple, le long de la frontière avec la Guinée-Bissau) la transhumance transfrontalière est guidée par la rareté des terres, et s'accompagne d'une protection insuffisante des terres de pâturage.

b. Défis posés aux éleveurs en Guinée

Blocage des itinéraires de transhumance

De nombreux éleveurs se plaignent du blocage des parcours de bétail par des cultures. Cela se produit le plus souvent parce que les pistes ne sont pas correctement démarquées. Certaines initiatives sont en cours pour les protéger, notamment des projets de partenaires destinés à les situer et à les démarquer par des balises.³⁷ Plus les itinéraires

36 LOI L/95/51/CTRN du 29 août 1995, portant création du Code pastoral. République de Guinée.

37 *Gestion de la transhumance : une approche communautaire de gestion des parcours à bétail.*

sont bloqués, plus grand est le risque que les troupeaux n'empiètent sur des terres cultivées et ne les détruisent. La démarcation des parcours de bétail est plus efficace lorsque les communautés locales sont impliquées et sensibilisées à la nécessité de trouver des compromis.

La transhumance transfrontalière vers la Guinée Bissau permet d'éviter les plantations de coton dans les zones de basses terres avoisinantes de Guinée. Les éleveurs considèrent que les planteurs de coton cultivent souvent sur leurs itinéraires de transhumance quand ils sont en Guinée-Bissau, en les empêchant de revenir avant la récolte. Dans d'autres zones, les éleveurs ont des difficultés à mener leurs troupeaux vers des cours d'eau en saison sèche parce que les pistes d'accès sont plantées de légumes et des cultures irriguées. En l'absence d'autres sources d'eau, des négociations entre agriculteurs et éleveurs sur l'accès à ces ressources communes sont nécessaires.

Pénuries d'eau

La Guinée souffre de pénuries d'eau en saison sèche, dans les zones de pâturage et le long des itinéraires. Les villages, qu'ils soient consacrés à la culture et/ou à l'élevage de bétail, sont également confrontés à un manque d'eau. Les femmes doivent parfois parcourir des kilomètres pour avoir accès à une eau saine par pompage et très souvent

les communautés doivent boire l'eau non traitée de sources locales. La rareté de l'eau est l'un des principaux facteurs encourageant la transhumance en saison sèche. Le bétail a besoin d'eau et les bergers doivent mener les animaux à proximité de sources naturelles ou artificielles. Il apparaît qu'un plus grand nombre de pompes opérationnelles, puits, barrages et mares soit nécessaire dans toute la Guinée.

Vol de bétail

Le vol de bétail est un problème dans certaines parties de la Guinée mais son intensité est relativement faible: 1 à 5 vaches volées à la fois, et non à l'échelle observée dans d'autres parties de l'Afrique de l'Ouest. Les vols de bétail sont de différents types – ils ont parfois été décrits comme perpétrés par des opportunistes s'emparant de vaches laissées sans surveillance (comme au Fouta Djallon pendant la saison sèche) et d'autres par des bandits armés de fusils, tirant sur le bétail le long des itinéraires de transhumance puis vendant leur viande. La Guinée possède un système bien développé de marquage des animaux à des fins sécuritaires de sorte que les propriétaires peuvent être facilement retrouvés. Cela contribue à réduire le vol de bétail et facilite la traçabilité des voleurs.

Services vétérinaires en Guinée

Il existe des médecins vétérinaires qualifiés dans de nombreuses préfectures. Ils se plaignent néanmoins de l'appui relativement limité qu'ils reçoivent de l'État. Dans les sous-préfectures, les chefs de poste et les vétérinaires

2014/15. Projet régional de gestion durable du bétail ruminant endémique en Afrique de l'Ouest PROGEBA-Guinée. Conakry : Ministère de l'Élevage et des Productions animales.

travaillant pour le Ministère de l'Élevage – chargés du traitement et de la production de bétail – ne reçoivent pas habituellement de véhicules, de matériel de bureau ou d'instruments et de médicaments vétérinaires. De plus, les vétérinaires ont des difficultés à accéder aux éleveurs dans les zones rurales.

Production laitière

Les bovins de race N'Dama ne produisent au maximum qu'environ un litre de lait par jour (par rapport à plus de 20 litres dans les fermes laitières européennes où on utilise des races difficiles à élever sous les tropiques). Bien que la quantité de lait produite soit faible, le principal problème des éleveurs reste le manque d'installations frigorifiques et installations de production. La productivité du système pourrait augmenter en investissant davantage dans des installations frigorifiques (par exemple à l'énergie solaire) et dans la distribution sur les marchés locaux. La production laitière en Guinée est essentiellement l'œuvre des femmes et certaines ont créé des coopératives laitières. L'augmentation de la capacité de production et de distribution laitières bénéficierait donc aux femmes du monde pastoral.

c. Défis sécuritaires, causes et moteurs des conflits

Relations exploitants agricoles-gardiens de troupeaux

Les conflits impliquant des éleveurs sont moins fréquents en Guinée en

comparaison avec d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel tels que le Mali, le Niger et le Nigeria. Les tensions non-violentes entre agriculteurs et éleveurs sont en revanche fréquentes. Les moyens de subsistance des éleveurs dans la majeure partie du pays souffrent du manque d'eau et de pâturages en saison sèche et du peu d'accès à des médicaments et à des services vétérinaires dans les zones rurales. En particulier, les cultures sur les itinéraires des troupeaux avec des cours d'eau bloquent souvent l'accès. Les relations entre éleveurs et agriculteurs en Guinée doivent continuer à être bien gérées pour éviter tout risque de conflit violent dans l'avenir.

Les conflits entre les agriculteurs et les bergers sont plus fréquents dans la région forestière autour de Beyla où se déplacent les bergers peuls avec leurs troupeaux de zébus en provenance du Mali, souvent dans l'intention d'une réinstallation permanente. Les agriculteurs de la zone forestière ont des appartenances ethniques différentes et considèrent les éleveurs peuls comme des « non-autochtones » sans droits sur les terres. En l'absence de dispositions relatives à la transhumance ou en cas de blocage des itinéraires, les tensions surviennent. La réaction des agriculteurs à Beyla et dans la zone forestière est souvent de tirer sur les troupeaux qui pénètrent dans leurs champs ou de les menacer à la machette³⁸. Les

38 Même s'il est généralement limité, le massacre de troupeaux est devenu fréquent en Guinée forestière (Beyla, Lola, Gueckédou). Entre 2014 et 2015, au moins 2 533 bêtes auraient été tués dans des conflits entre agriculteurs

éleveurs se vengent en incendiant des habitations et par des actes de violence physique contre les agriculteurs. Cela a causé des victimes dans le passé bien qu'à une moindre échelle par rapport au Nigeria et ailleurs, et une destruction des biens des deux côtés, avec bétail massacré et plantations détruites. Il semble que ces conflits autour de Beyla se soient raréfiés ces dernières années mais le problème n'est pas entièrement résolu.

C'est en général en Guinée forestière que les conflits entre agriculteurs et bergers semblent les plus récurrents ; des affrontements ont eu lieu en 2016 et en 2017 avec d'importants dégâts matériels et de nombreuses victimes.³⁹ Les différends ne sont pas causés simplement par la transhumance ; certains des problèmes sont dus à des différences culturelles dans la gestion de ressources. Les croyances religieuses et spirituelles des peuples forestiers, en relation avec l'environnement naturel, peuvent ne pas être toujours connues ou respectées par les éleveurs qui sont à prédominance musulmans. Le rôle de l'administration judiciaire et locale dans la gestion des relations entre agriculteurs et bergers peut aussi être contentieux dans les circonstances où la confiance de la communauté dans l'État est limitée.

et bergers. Sources : <http://afrique.le360.ma/guinee/societe/2017/05/16/11852-guinee-au-sud-les-eleveurs-ne-sont-toujours-pas-les-bien-venus-11852>.

<http://www.rfi.fr/afrique/20140218-guinee-conflit-chasseurs-eleveurs-lele-guekedou->

39 Bureau-Pays des Nations Unies, Conakry. Juin 2018.

Dans la zone entre Boffa et Boké, près de la côte atlantique, des violences ont eu lieu en 2002 avec des victimes dans deux districts: Mankountan et Diogoya.⁴⁰ Ces deux communautés appartiennent essentiellement à différents sous-groupes du groupe ethnique Baga : les *Baga Sitemou* et les *Baga Monchon* qui parlent des dialectes différents. Les Baga Sitemou de Mankountan sont plutôt catholiques alors que les Baga Monchon sont plus musulmans. Les deux communautés sont en désaccord sur la question des droits d'accès aux terres aux éleveurs peuls. Peuls et Bagas se sont affrontés à Mankountan. Par la suite, les Baga Sitemou ont empêché les Peuls d'entrer à Mankountan alors que les Baga Monchon de Diogoya ont autorisé la transhumance. Les habitants de Diogoya ont été attaqués par les habitants de Mankountan, ce qui a nécessité l'intervention de l'armée. Selon les personnes interrogées, la religion n'était pas un facteur de tension. À ce jour, les agriculteurs Baga de Mankountan refusent la transhumance aux éleveurs peuls mais ils peuvent aller et venir sans leur bétail. Certains affirment que les plantations ont été endommagées car, en l'absence de bétail, les herbes seraient devenues trop abondantes, avec des rongeurs et autres nuisances. Pour d'autres communautés agricoles de Boké et Boffa, les agriculteurs sont rémunérés par les éleveurs pour avoir accès à leurs terres après les récoltes.⁴¹ Une indemnisation

40 Entretien de groupe avec des dirigeants locaux à Diogoya, 17 mars 2017.

41 Ce montant serait, selon les agriculteurs et les éleveurs, de 500 F CFA par mois, par vache.

est payée pour reconstruire les digues des rizières quand les résidus de récolte ont été broutés par le bétail.

d. Prévention et résolution des conflits

Comités de gestion des conflits

Les comités de gestion des conflits locaux existent dans la plupart des préfectures, sous-préfectures et villages dans les zones de la Guinée où cohabitent des éleveurs et des agriculteurs ; ils sont déterminants pour prévenir les conflits entre les deux communautés. Ces comités sont généralement composés des leaders locaux et/ou des membres d'associations d'éleveurs ou d'agriculteurs. En l'absence d'une existence formelle de chefferies en Guinée, depuis leur abolition pendant la période socialiste de Sékou Touré, ce sont les responsables des administrations locales qui président les comités de gestion des conflits. À l'instar des associations d'agriculteurs et d'éleveurs, les leaders religieux peuvent être associés aux arbitrages – notamment l'imam local en cas de différend – pour donner une solution islamique au problème. Les femmes y sont sous-représentées.

Les unions ou groupements d'éleveurs et d'agriculteurs en Guinée sont les structures organisationnelles officielles. À titre d'exemple, dans la préfecture de Mali (dans le Fouta Djallon en Guinée), 58 groupements d'éleveurs couvrent différents villages.⁴² Au-dessus des vil-

lages se trouvent les sous-préfectures qui ont des comités de coordination qui supervisent les activités des groupements. Au niveau de la préfecture se trouve une association d'éleveurs et au niveau régional une fédération d'éleveurs. Au niveau national une confédération représente les intérêts des éleveurs. Des structures comparables existent pour les agriculteurs.⁴³ Ces groupements constituent une ligne de communication entre les communautés et les pouvoirs publics et servent aussi aux comités de gestion des conflits. À Koundara, des réunions sont organisées entre agriculteurs et éleveurs via les comités, 2 à 3 fois par an, avant la saison des semailles et après les récoltes. Le bétail est interdit dans certaines zones pendant les activités de culture et les propriétaires sont passibles d'amendes. Les cultures doivent être récoltées à un moment convenu, à la suite duquel les restrictions à la circulation du bétail sont levées.⁴⁴ Généralement, quand les troupeaux empiètent sur les plantations et détruisent les cultures, les propriétaires peuvent être facilement identifiés grâce au marquage du bétail.⁴⁵

43 Dans la préfecture de Mali, par exemple, il y aurait des groupements de 23 villages d'apiculteurs

44 Travail sur le terrain à Koundara, 13-14 mars 2017.

45 Si le propriétaire vient de l'intérieur de la Guinée et n'est pas en transhumance internationale, ce marquage indique le village d'origine et le propriétaire spécifique. Sinon, il peut lui être demandé des documents de transhumance, conformément à la réglementation de la CEDEAO.

42 Travail sur le terrain dans la préfecture de Mali, Fouta Djallon, 7 mars 2017.

Recommandations

- Soutenir davantage le Ministère de l'Élevage et améliorer les systèmes de production de l'élevage et la protection des écosystèmes du pastoralisme, notamment en démarquant les itinéraires de transhumance;

- Renforcer les services essentiels aux éleveurs et aux agriculteurs avec des investissements dans l'infrastructure

en eau, les services vétérinaires et les itinéraires de transhumance;

- Apporter un soutien technique et financier aux activités des femmes comme les coopératives de production laitière, les mini-laiteries;

- Soutenir et renforcer les dialogues inclusifs et les structures de prévention et de résolution des conflits là où des différends surviennent le plus souvent – notamment en Guinée maritime et en Guinée forestière.

CHAPITRE 3 : REPUBLIQUE DU MALI

Introduction

L'insécurité au Mali s'est aggravée depuis la rébellion sécessionniste de janvier 2012 dans le nord du pays. Le nombre d'attaques terroristes et de groupes armés a augmenté considérablement et la menace s'est étendue du nord au centre du Mali et s'est propagée dans les régions voisines du Burkina Faso et du Niger. Les éleveurs constitueraient la principale composante de la résurgence des activités terroristes dans le centre du Mali. Le sentiment éprouvé par les Peuls et de la population résidant dans la région de Mopti⁴⁶ d'être abandonnés a contribué à ce phénomène inquiétant.

a. Pastoralisme et transhumance

Le pastoralisme est un secteur économique crucial au Mali. Le Rapport annuel de 2015 du Ministère de l'Élevage et de la Pêche estimait que le pastoralisme et le commerce et les produits du bétail représentaient jusqu'à 15,2 % du PIB du Mali – derrière les 16,2 % de l'agriculture mais devant les 7,2%

de l'exploitation aurifère.⁴⁷ Les chiffres du gouvernement suggèrent que le Mali possède l'un des plus importants secteurs de l'élevage en Afrique de l'Ouest.⁴⁸ Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'impact de la guerre et de l'insécurité au Mali ou des pressions accrues sur les ressources rurales les exploitations d'élevage.

Les principales zones de conflit dans le nord et le centre du Mali sont aussi d'importantes zones pastorales comptant de nombreux troupeaux. Les chiffres indiquent que, sur les neuf régions du Mali, celle de Mopti compte de loin le plus grand nombre de têtes de bétail avec 28 % du total. Les troupeaux sont importants partout, à l'exception de Kidal qui, en raison de son aridité, compte 52 % de la population de chameaux au Mali. Les moutons et les chèvres sont aussi présents partout mais la région de Gao en compte le plus grand nombre avec plus de 20 % des moutons et plus de 19 % des chèvres, suivie de la région de Mopti qui en

47 Rapport Annuel 2015. Direction nationale des productions et des industries animales, Ministère de l'Élevage et de la Pêche. Bamako, République du Mali. Janvier 2016.

48 Le Rapport annuel de 2015 a estimé le nombre de bétail au Mali à 10,6 millions de bovins, 15,1 millions de moutons, 21,1 millions de chèvres, 538 500 chevaux, 979 600 ânes, 1 million de chameaux, 82 425 porcs et 38,6 millions de volaille.

46 La région de Mopti n'avait pas été associée aux pourparlers de paix en Algérie qui avaient abouti à la signature de l'Accord de paix en mai et en juin 2015. *Échange avec la JMAC/MINUS-MA de mai 2018.*

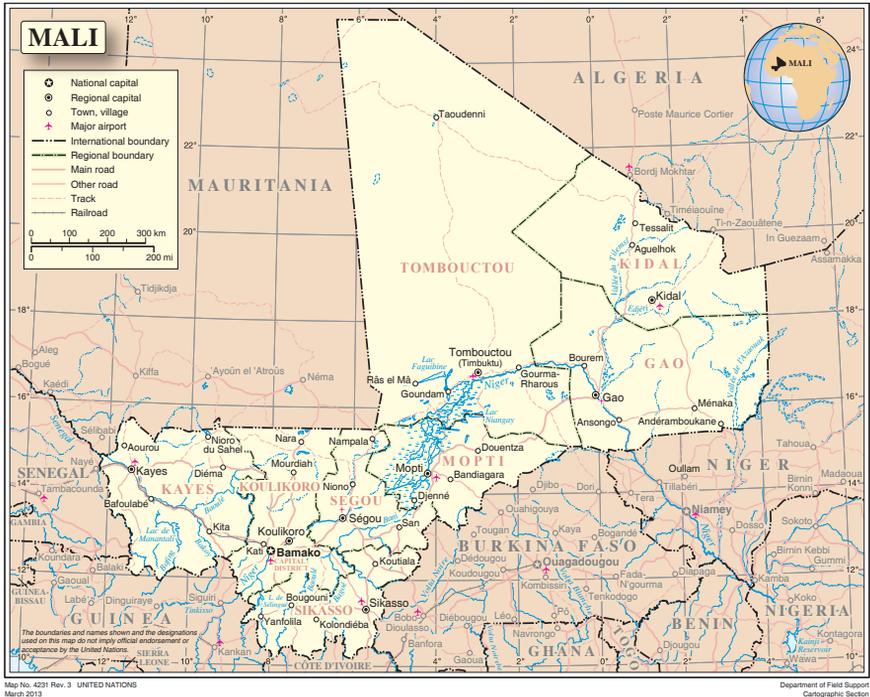


Figure 4 : Carte du Mali Source : Nations Unies.

compte respectivement 18 % et 19 %.⁴⁹ Dans le nord, le bétail est concentré autour des cours d'eau alors que les chameaux, moutons et les chèvres survivent aussi autour des puits. Le vol de bétail, le banditisme et les tensions intercommunautaires qui en résultent existaient avant 2012. Depuis, l'effondrement de l'autorité de l'État et la prolifération de groupes armés ont exacerbé ces problèmes au centre et au nord. Durant la rébellion touarègue, les éleveurs se sont déplacés vers le sud depuis les régions de Tombouctou et de Gao vers Mopti et le Delta intérieur du

fleuve Niger déjà saturés. Cela a augmenté la pression sur les ressources naturelles au centre du Mali et déclenché des conflits avec les communautés agricoles.

Le pastoralisme et la transhumance au Mali sont fortement influencés par la topographie du pays et la répartition des pluies dans les différentes zones écologiques. Il y a quatre principales zones écologiques latérales dans le pays⁵⁰:

50 Les zones éco-climatiques et les données sur la pluviométrie sont citées dans le Programme d'action national d'adaptation au changement climatique (PANA), Ministère de l'Équipement et des Transports – Direction nationale de la

49 Ibid, p.25.

- La zone saharienne (désertique) au nord avec des précipitations annuelles moyennes de moins de 200 mm ;
- La zone sahélienne au centre, avec des précipitations annuelles moyennes de 200 mm à 600 mm ;
- La zone soudanienne ou du nord de la savane, avec des précipitations annuelles moyennes de 600 mm à 1000 mm ;
- La savane soudano-guinéenne au sud, avec des précipitations annuelles moyennes supérieures à 1000 mm.

Chaque zone renferme de nombreux microclimats : le régime des pluies ne sont pas uniformes et le niveau varie d'une année à l'autre. Le climat est localement affecté par la topographie et les nombreux plateaux. La disponibilité d'eau et de pâturages est également déterminée par d'autres conditions hydrologiques – la présence de cours d'eau, la profondeur des nappes phréatiques et la pluviométrie. La géologie est un facteur déterminant car elle affecte l'hydrologie et détermine les types de sols qui, à leur tour, affectent la répartition des pâturages et donc les schémas de transhumance. Les éleveurs du Mali utilisent et gèrent les ressources naturelles de cette situation écologique diverse et instable par la mobilité.⁵¹

météorologie. République du Mali, juillet 2007.

51 Van Dijk, Han. 1999. *Ecological Insecurity and Fulbe Pastoral Society in the Niger Bend*, in V. Azarya, A. Breedveld, M. de Bruijn, H. Van

Les rivières et le cours d'eau permettent l'existence de bovins et autres troupeaux dans le nord du Mali mais aussi d'activités agricoles. L'accès aux pâturages et à l'eau est déterminé non seulement par les conditions environnementales mais aussi par des facteurs politiques, sociaux et démographiques. Les questions spécifiques de l'accès varient en fonction de la pression écologique exercée par les individus et le bétail, les relations inter et intra-communautaires, les hiérarchies sociales, le pouvoir et le fait qu'il s'agisse d'une zone agropastorale ou purement pastorale. C'est le long du fleuve Niger et dans le delta intérieur du Niger que la course aux pâturages s'est accrue. Le centre et le sud du Mali, correspondant aux zones du Sahel et de la savane, sont les plus densément peuplées du pays et abritent des activités agricoles et pastorales. La propagation des conflits du nord au centre du Mali depuis janvier 2015 a donc des implications pour le pastoralisme et l'agriculture et affecte potentiellement un plus grand nombre d'individus que dans le nord, faiblement peuplé.

La répartition des groupes d'éleveurs au Mali varie selon les régions et les zones éco-climatiques. Les éleveurs des régions de Tombouctou et de Gao sont essentiellement des Touareg, des Bellas, des Arabes et des Peuls (tous

Dijk (Eds.) *Pastoralists under Pressure? Fulbe Societies Confronting Change in West Africa*, Leiden: Brill.

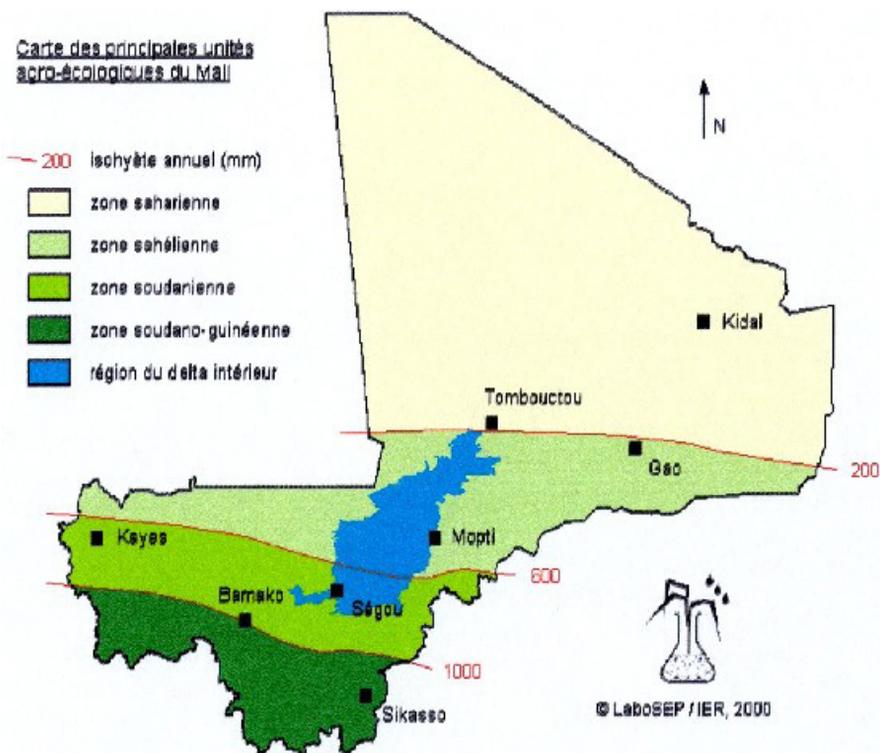


Figure 5 : Zones éco-climatiques au Mali et dans la région du Delta intérieur du Niger
 Source : Programme d'action national d'adaptation au changement climatique (PANA), 2007, p.7.

étant panachés en différents groupes et lignages). La région de Kidal est à prédominance touarègue et arabe alors que la plupart des éleveurs de la région de Mopti sont peuls. Même les zones proclamées Azawad par les séparatistes touareg sont ethniquement diversifiées et sont peuplées de Songhais, de Bellas (Touareg « noirs » descendant d'anciens esclaves), de Peuls et d'autres groupes ethniques alors que les zones agropastorales du centre du Mali et le long de

la Boucle du Niger comprennent des cultivateurs provenant de différentes parties du pays. Dans la région de Mopti, le pastoralisme peut côtoier une économie de pêche productive et des activités agricoles de cultivateurs Dogon, Bambara, Songhai et Peul (et d'autres) ; dans la région de Ségou, à prédominance Bambara, l'agriculture est l'activité dominante et le pastoralisme, plus limité, représente quand même une importante partie de l'économie.

Transhumance pastorale

Le Mali est frontalier de sept pays différents et une transhumance internationale se fait sur toutes ses frontières bien qu'elle soit lourdement circonscrite aux vastes zones désertiques bordant la Mauritanie, l'Algérie et le nord du Niger. Dans les principales zones pastorales du Sahel et de la savane, de puissants liens transfrontaliers et des déplacements à double sens, pendant la saison sèche et la saison des pluies, se font avec des éleveurs pénétrant aussi au Mali. La transhumance transfrontalière dans les régions du nord du Mali a été perturbée par l'insécurité qui y prévaut mais, dans le sud, elle se poursuit sans grande interruption – comme le démontrent les conclusions de recherches en Mauritanie. La transhumance à l'intérieur du Mali est particulièrement importante et suit un axe nord-sud entre les saisons sèches et des pluies, entre les hautes et les basses terres et le long de la Boucle du Niger. Le Delta intérieur du Niger est la principale zone de transhumance en saison sèche au Mali couvrant une superficie de quelque 50 000 km², depuis le cercle de Ke Macina dans la région de Ségou jusqu'à Mopti et les cercles de Niafunké, Diré et Goundam dans la région de Tombouctou. Le Delta est une ressource régionale, en particulier durant la saison sèche, mais la transhumance y a été interrompue par les conflits. Il est d'une importance vitale pour les cultures, le pastoralisme et la pêche.

Les mouvements de la transhumance dans le Delta intérieur du Niger ont été historiquement déterminés par l'avancée et le retrait des crues, jusqu'à 40 % du bétail du Mali y étant amené chaque année en transhumance ainsi que du bétail de pays voisins.⁵² D'une importance particulière sont les *bourgoutières*, les plaines d'inondation fluviale du Delta intérieur sur lesquelles pousse une graminée aquatique nutritive connue sous le nom de *bourgou* (*Echinochloa stagnina*). D'importantes étendues de *bourgou* émergent et deviennent accessibles aux troupeaux lors de la décrue du fleuve Niger à la fin de la saison des pluies.

L'accès des éleveurs au *bourgou* a été déterminé à travers l'histoire par des contrats et hiérarchies socio-politiques. Durant la période de la Diina – l'État islamique appelé aussi Empire peul du Macina, fondé au XIX^e siècle (environ 1818) par le marabout peul Sékou Amadou, avec sa capitale à Hamdallaye – l'accès au *bourgou* était réglementé par les autorités islamiques.⁵³ La Diina recouvrait le Delta intérieur et les terres arides adjacentes, faisant par-

52 Entretiens lors de la visite sur le terrain dans la région de Mopti, 3-4 avril 2017.

53 Voir Mirjam de Bruijn et Han van Dijk (1995) *Arid Ways: Cultural Understandings of Insecurity in Fulbe Society, Central Mali*, Amsterdam: Thela Publishers (en ligne) ; les pages 52 à 63 sont sur la Diina de Sékou Amadou. Un texte classique sur la Diina est celui de Bâ, Amadou Hampaté et Jean Daget (1984) *L'empire peul du Macina (1818-1853)*. Abidjan, les Nouvelles Éditions Africaines, (première édition 1962).

tie de l'orbite de la transhumance des éleveurs au moment des crues. L'hégémonie peule du dix-neuvième siècle et « les dispositions relatives au mode de possession des ressources, aux mouvements des troupeaux et à l'organisation économique »⁵⁴ a pris fin avec le régime colonial français. Certains éleveurs peuls s'y réfèrent encore comme un modèle de réglementation de l'utilisation des terres et de l'eau entre différents groupes d'utilisateurs.⁵⁵

b. Défis posés aux éleveurs

Faiblesse de l'État et contraintes institutionnelles

L'investissement dans le pastoralisme et dans les zones rurales a été généralement faible au Mali dû aux conflits dans les régions du centre et du nord. Les communautés de cultivateurs et d'éleveurs en sont affectées et cette insécurité concerne indifféremment les hommes et les femmes. Selon le Code pastoral du Mali, les autorités doivent jouer un rôle dans la gestion des res-

54 Van Dijk, Han. 1999. 'Ecological Insecurity and Fulbe Pastoral Society in the Niger Bend', op. cit., p. 246.

55 Hamadou Kouffa – leader présumé de la Katiaba Macina d'Ansar Dine (voir ci-dessous) – s'est référé à la période de la Diina et à Sékou Amadou comme modèle de gouvernement islamique au centre du Mali. Certains éleveurs sont attirés par un message disant que l'accès aux ressources naturelles (pâturages et eau) devrait être réglementé selon les règles islamiques. Quand l'État malien n'a pas assuré les moyens de subsistance des éleveurs, l'histoire locale leur sert pour invoquer des modèles alternatifs de gouvernance.

sources naturelles pour prévenir les conflits. Pourtant, des efforts semblent avoir manqué dans ce domaine. Les infrastructures et services de base sont limités dans les zones rurales, notamment dans le secteur de l'élevage, l'expertise technique y est limitée et peu de décisions politiques sont prises. La corruption a également un impact négatif sur les cultivateurs et les éleveurs.

Accès réduit aux pâturages et à l'eau

De nombreux éleveurs font état de difficultés d'accès aux pâturages et à l'eau dans les régions de Mopti et de Tombouctou, outre le blocage des itinéraires de transhumance par les agriculteurs. Dans la région de Tombouctou, des tensions surviennent entre cultivateurs et éleveurs le long du fleuve Niger. La majorité des cultivateurs sont des Songhai et des Touareg sédentaires tandis que les éleveurs sont des Touareg, des Arabes et des Peuls. La disponibilité de pâturages le long des cours d'eau s'est réduite au fur et à mesure de l'expansion des zones cultivées, notamment au profit de cultures irriguées en saison sèche. Depuis la sécheresse de 1984, le nombre de têtes de bétail dans la région de Tombouctou a diminué, une situation aggravée par le manque de formation des nomades (hommes et femmes) et par l'appui limité de l'État au pastoralisme. En conséquence, de nombreux éleveurs ont quitté la région de Tombouctou (70 % selon des estimations informelles).⁵⁶

Dans le Delta intérieur du Niger, le sys-

56 Entretien avec un représentant d'éleveurs à Tombouctou, 5 avril 2017.

tème régissant l'accès au *bourgou* s'est effondré ou ce sont les autorités traditionnelles qui en restreignent l'accès. La concurrence est actuellement forte entre les groupes d'éleveurs et les éleveurs, les riziculteurs et les pêcheurs. Avec la détérioration des conditions du pastoralisme dans les régions environnantes (sur les plateaux et les terres arides de Seeno, Gurma et Mema) les éleveurs se déplacent actuellement vers le Delta intérieur en saison sèche en plus grand nombre qu'il ne peut en supporter.⁵⁷ Avec l'augmentation des demandes de ressources naturelles et la diminution des pâturages, les conflits sont plus fréquents.

Le système pastoral du Delta intérieur dépend des interconnexions présentes dans l'ensemble de la région – entre les zones du centre du Mali qui entourent le Delta et les terres marécageuses du Delta lui-même.⁵⁸ L'accès aux pâturages et à l'eau dans toutes ces zones est aujourd'hui restreint en raison d'une réduction de la superficie des terres inondées, de l'augmentation de la riziculture, des restrictions politiques et économiques imposées aux éleveurs, notamment la privatisation des *bourgoutières*, et de la concurrence accrue entre les éleveurs (majoritairement peuls) pour les pâturages restants. De

nombreux éleveurs du centre du Mali auraient perdu leurs troupeaux, ou du moins une partie. Cette situation a contribué à la propagation de la violence au centre du Mali.

c. Défis sécuritaires, causes et moteurs des conflits

Rébellions et terrorisme

Les moyens de subsistance pastoraux au Mali sont devenus précaires pour des raisons politiques, démographiques et écologiques. Cette situation s'applique à tous les groupes d'éleveurs (Peuls, Touareg et Arabes), en particulier au centre et au nord du Mali qui sont les zones les plus affectées par les conflits. Les transformations sociopolitiques et économiques de la société touarègue, consécutives aux deux sécheresses des années 1970 et 1980, ont précédé les rébellions touarègues au Mali à partir de 1990 et au Niger à partir de 1992.

Les fondements des rébellions des années 1990 et des rébellions résurgentes depuis 2012 ont été posés par les *teshumara*, un mouvement d'intellectuels (*ishumar*) qui avaient été touchés par la sécheresse et devinrent migrants dans le Maghreb.⁵⁹ Ils ont recherché des solutions alternatives révolutionnaires (dans le cadre d'un État nation touareg indépendant, l'Azawad) à la vie pastorale traditionnelle qui s'était effondrée. Plus particulièrement, les sécheresses ont amené ce petit groupe d'intellectuels

57 Voir Van Dijk, Han. 1999. 'Ecological Insecurity and Fulbe Pastoral Society in the Niger Bend', op. cit., p. 246. cit.

58 L'étude la plus détaillée du pastoralisme dans cette zone est : de Bruijn, Mirjam et van Dijk, Han. 1995. *Arid Ways: Cultural Understandings of Insecurity in Fulbe Society, Central Mali*. Amsterdam : Thela Publishers (consultable ouvertement en ligne).

59 Un des *ishumar* était Iyad Ag Ghali, devenu ultérieurement islamiste, puis leader d'Ansar Dine.

tuels touareg occidentalisés modernes à une réflexion sur la vie pastorale. Nombreux d'entre eux sont arrivés à la conclusion que l'existence pastorale n'avait pas d'avenir.⁶⁰

Depuis 2012 jusqu'à aujourd'hui, les groupes armés et rebelles dans le nord du Mali ont pesé sur le pastoralisme et la sécurité dans la région.⁶¹ Les éleveurs eux-mêmes ont effectué des renversements d'alliances pendant les conflits. L'essentiel des revenus des groupes terroristes et de certains groupes armés provient de la contrebande dans le Sahara. Ces réseaux rivalisent pour avoir le contrôle des routes de la contrebande et des trafics.⁶² Dans ce contexte, les éleveurs ont eu à former des alliances ou à coopérer, pour pouvoir traverser ces routes durant leur transhumance.

Depuis quelques années un mouvement prêchant un djihad violent a fait des adeptes dans certaines parties du centre du Mali. Les attaques contre l'État sont attribuées à la Katiba Macina d'Ansar Dine (ou Katiba Macina) qui a des adeptes locaux surtout peuls. La

Katiba Macina s'est déclarée dans une vidéo en mai 2016 être le prolongement d'Ansar Dine au Macina.⁶³ La base sociale de la Katiba Macina est composée de Peuls de la région de Mopti et, dans une moindre mesure, des régions de Ségou et de Koulikoro. Les raisons de l'adhésion au mouvement sont diverses et ont fait l'objet d'études. L'idéologie religieuse n'est pas le seul facteur et, dans la plupart des cas, elle peut même ne pas être la première motivation.⁶⁴ Certains adeptes ont participé en tant que combattants du Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) mais ont été ensuite soit démobilisés, soit recrutés par Ansar Dine ou d'autres groupes armés.

Avec la formation de la Katiba Macina d'Ansar Dine, certains anciens combattants du MUJAO s'y sont ralliés. De nombreux combattants y ont adhéré pour des raisons d'autodéfense – dans le cas du MUJAO, contre le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA) qui s'emparait du bétail des Peuls et pillait la population locale dans les zones qu'ils contrôlaient en 2012. L'une des motivations pour les éleveurs de coopérer avec la Katiba Macina était de protéger leur bétail en raison des menaces de banditisme et de violence

60 Lecocq, Baz. 2004. 'Unemployed Intellectuals in the Sahara: The 'Teshumara' Nationalist Movement and the Revolutions in Tuareg Society', *International Review of Social History*, 49: 87-109. p. 94.

61 Un excellent aperçu des différents groupes armés est donné par Ibrahim Maiga (juin 2016). Groupes armés au Mali : au-delà des étiquettes. Rapport sur l'Afrique de l'Ouest, Numéro 17, Institut d'études de sécurité (ISS), Dakar (En ligne).

62 Le vol s'inspire d'une plus longue histoire des réseaux commerciaux sahariens. Voir Scheele, Judith (2012) *Smugglers and Saints of the Sahara: Regional Connectivity in the Twentieth Century*. Cambridge: Cambridge University Press.

63 Thiam, Adam (mars 2017), Centre du Mali : Enjeux et dangers d'une crise négligée, Bamako : Centre pour le dialogue humanitaire ; ICG (juillet 2016), *Central Mali...Op. cit.*

64 Voir Théroux-Bénoni, Lori-Anne et William Assanvo. 2016 (août). *Jeunes « djihadistes » au Mali : Guidés par la foi ou par les circonstances ?* Dossier politique, Institut d'études stratégiques (ISS), Dakar ; et Thiam, Adam (mars 2017), Centre du Mali : Enjeux et dangers... op. cit.

communautaire.⁶⁵ Mais cette rébellion contre l'État va au-delà de l'insécurité immédiate et constitue une lutte, selon eux, pour changer une situation où les éleveurs ont le sentiment d'avoir été sacrifiés par la dynamique du pouvoir local et la négligence de l'État.

Banditisme et vol de bétail

Le banditisme et le vol de bétail ravagent actuellement certaines parties du centre et du nord du Mali. Les groupes terroristes sont toutefois rarement accusés de vol de bétail. Dans certains cas, ils ont même activement poursuivi les bandits et récupéré les troupeaux d'éleveurs.⁶⁶ Les voleurs de bétail sont appelés *Ntéréré* dans la région de Mopti ; ce sont essentiellement des Peuls qui dévalisent le bétail d'autres éleveurs peuls. Certains *Ntéréré* ont été recrutés dans des groupes armés et possiblement des groupes terroristes mais d'anciens *Ntéréré* ont eu aussi un rôle à jouer dans la protection de camps peuls lors des violences communautaires avec des milices Dogon et Bambara (sous forme de *dozos*, fraternités de chasse traditionnelles).⁶⁷ Avec le conflit armé au centre et au nord du Mali, le banditisme rural a semblé être plus lié à la prolifération de différents groupes armés non-étatiques qu'à des

terroristes. Quelles que soient leurs étiquettes, les groupes armés offrent parfois la sécurité aux éleveurs. Cela influence les schémas de recrutement et les formes locales de protection et d'autodéfense.

Les éleveurs du centre de Mali ont des griefs profonds contre l'État et ses représentants et, dans certaines zones, contre d'autres groupes ethniques. Ce ressentiment a donné lieu à des attaques contre les forces de sécurité maliennes pour répondre aux opérations des forces de sécurité contre les communautés accusées de coopérer avec des groupes rebelles ou terroristes. À certains endroits, les activités de ces groupes violents et les chasseurs *dozo* ont dégénéré en violence. La violence interethnique et la réponse de l'État ont nourri la perception de la population peule qu'il existe une décision politique de ne pas protéger leur vie ou leurs moyens de subsistance. Cette situation a le potentiel de renforcer le recrutement des groupes terroristes au centre du Mali comme résistance armée à l'injustice et pour leur propre protection, dans une situation d'insécurité générale. Elle pose problème à tout le Mali et à l'ensemble de la région car cette situation a déjà un impact au-delà des frontières, au Burkina Faso et au Niger.

Violence communautaire et conflits bergers-agriculteurs

Les attaques de groupes terroristes au centre du Mali ciblant des responsables publics et des opposants religieux et civils, ont provoqué une augmentation de la violence intercommunautaire.

65 Voir Théroux-Bénoni, Lori-Anne et William Assanvo. 2016 (août). Jeunes djihadistes au Mali, op. cit. p. 4 et p. 7 (note de bas de page 13). Cela a également été déclaré lors de nos travaux sur le terrain à Mopti et à Bamako, mars-avril 2017.

66 Entretiens à Mopti, 4 avril 2017.

67 International Crisis Group (juillet 2016), *Central Mali: An Uprising in the Making?* Africa Report no. 238.

Ces conflits sont relativement localisés et suivent des lignes ethniques, essentiellement entre Peuls et Bambara et Peuls et Dogon. Les attaques terroristes continuent de viser les autorités de l'État dans certaines parties du centre du Mali (la région de Mopti étant la plus gravement affectée), notamment dans les zones rurales.

Les communautés peuls, bambara et dogon vivaient en bonnes relations dans le passé. La violence interethnique Peuls-Bambara et Peuls-Dogon n'était pas de grande échelle avant la propagation de la guerre au cercle de Douentza en 2012. Les militants ont lancé des attaques régulières et sapé la confiance. Avec le retrait de l'État de nombreuses zones, les communautés ont établi des milices d'autodéfense sur des lignes ethniques. Les chasseurs *Dozo* sont intervenus comme protection des Bambara et des Dogon contre les bandits armés et les terroristes, mais ils sont aussi coupables d'attaques des civils peuls. Les relations entre agriculteurs et éleveurs sont désormais plus conflictuelles et difficiles à gérer. Certaines violences communautaires sont aussi liées aux questions foncières et à la gestion des ressources naturelles.

Néanmoins, des progrès existent dans la gestion de ces tensions. Un accord important a eu lieu le 28 août 2018 entre les peuls et les dogons du cercle de Koro et Sevaré dans la région de Mopti. L'accord a été signé par 30 Dogons et leaders peul des municipalités avoisinantes, avec la médiation du Centre du Dialogue Humanitaire⁶⁸.

d. Prévention et résolution des conflits

Compte tenu de l'ampleur des menaces auxquelles est confronté l'État malien, en particulier dans les régions du centre et du nord, les autorités maliennes sont limitées dans leur capacité à gérer les défis croissants liés au pastoralisme. Et pourtant, la restauration de l'autorité de l'État sur le territoire malien implique la prise en compte des doléances des communautés qui ont pris les armes. Les autorités locales doivent rétablir leur légitimité et un contrat social avec les sections de la population qu'elles se sont aliénées. Cela nécessitera un dialogue et des interventions ciblées de développement dans les communautés pastorales et agricoles.

Recommandations

- Soutenir davantage les secteurs de l'agriculture et de l'élevage par des investissements et des politiques publiques ;
- Restaurer la présence de l'état en particulier les infrastructures de base et les services sociaux en milieu rural, pour reconstruire les liens avec les communautés ;
- Prendre en compte les causes profondes du recrutement d'éleveurs dans les groupes d'insurgés ;

68 [https://www.hdcentre.org/fr/updates/fula-](https://www.hdcentre.org/fr/updates/fula)

[ni-and-dogon-communities-from-koro-sign-a-peace-agreement-in-the-mopti-region-of-mali/](#)

- Renforcer le dialogue national et local pour rechercher des solutions politiques aux crises au centre du Mali. Ces initiatives doivent être combinées à des programmes de développement afin d'aider les agriculteurs et les éleveurs et prévenir l'escalade des conflits ;
- Les conflits au Mali ont un impact spécifique sur les femmes ; des interventions politiques spécifiques à cet égard sont nécessaires pour apporter des solutions ;
- Instaurer une réponse judiciaire capable de répondre aux violations des droits de l'homme dans le contexte des violences entre éleveurs et agriculteurs, en identifiant les coupables et en les présentant devant la justice.

Introduction

Le pastoralisme est un aspect fondamental de la vie et de la culture en Mauritanie, historiquement et actuellement. L'élevage de troupeaux domestiques sur une base sédentaire ou de plus grands troupeaux par transhumance est pratiqué par la majorité de la population rurale. L'agriculture représente environ un-quart de l'économie mauritanienne et compte pour environ 70 % sur l'élevage de troupeaux de l'un de ces deux types.⁶⁹

À l'heure actuelle, la Mauritanie montre en général de faibles niveaux de conflits entre les agriculteurs et les bergers et entre éleveurs. Des tensions surviennent parfois en raison de la concurrence pour les pâturages et l'eau, du blocage des itinéraires de transhumance et de la destruction des cultures par les troupeaux. Des problèmes se posent eu égard à la gestion des ressources naturelles et à l'attribution d'espace aux éleveurs et aux agriculteurs dans la zone agropastorale. Dans les zones trop arides pour l'agriculture,

le problème est la gouvernance des grands pâturages libres et la réglementation des relations entre les groupes d'éleveurs.

Même si le terrorisme n'est pas une menace régulière pour les éleveurs, ils sont néanmoins affectés par le banditisme dans leur transhumance transfrontalière vers le Mali. Le Code pastoral national représente un cadre utile de réglementation des activités pastorales et de prévention des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs et entre les différents groupes d'éleveurs. Il est important que les dispositions et les procédures du Code pastoral soient appliquées dans tout le pays.

a. Pastoralisme et transhumance en Mauritanie

En Mauritanie, le pastoralisme est déterminé par les schémas des précipitations et la répartition de l'eau et des pâturages qui varie selon les saisons et entre les différentes régions du pays. L'aridité augmente en remontant vers le nord où, à l'exception d'oasis dispersées, l'agriculture est impossible ; le seul bétail qui survit dans le désert sont les chameaux et, dans certaines zones, quelques moutons et chèvres domestiques. La principale zone pastorale en Mauritanie, avec le nombre le plus important de troupeaux, se trouve

⁶⁹ Le travail de terrain pour cette étude a été entrepris dans le nord et dans le sud de la Mauritanie, mettant d'avantage l'accent sur le sud où résident la plupart des éleveurs et leurs bétails, y compris de grands troupeaux qui ne peuvent pas survivre dans les zones arides du nord.

dans le sud.⁷⁰ Les zones fertiles bordant des rivières sont particulièrement importantes car il s'agit de zones agropastorales où les conflits entre agriculteurs et éleveurs peuvent survenir. La longue frontière sud de la Mauritanie est également la plus importante zone de trans-

humance où des groupes nomades déplacent leurs bovins, leurs moutons et leurs chèvres entre la Mauritanie, le Sénégal et le Mali sur une base saisonnière. La frontière entre la Mauritanie et le Sénégal est marquée par le fleuve Sénégal (dont la rive droite appartient à la Mauritanie et la rive gauche au Sénégal). Du côté mauritanien, le fleuve Sénégal coule sur approximativement 600 kilomètres de Gouray (près de Sélibabi dans la région de Guidimaka) à Rosso et au-delà de la région du Trarza, près

70 FAOSTAT estime qu'en 2016, il y avait 18,4 millions de bovins, 9,6 millions de moutons, 6,2 millions de chèvres et 1,5 million de chameaux en Mauritanie. Données récupérées sur <http://www.fao.org/faostat/en/#data/QL> le 22 mars 2018.

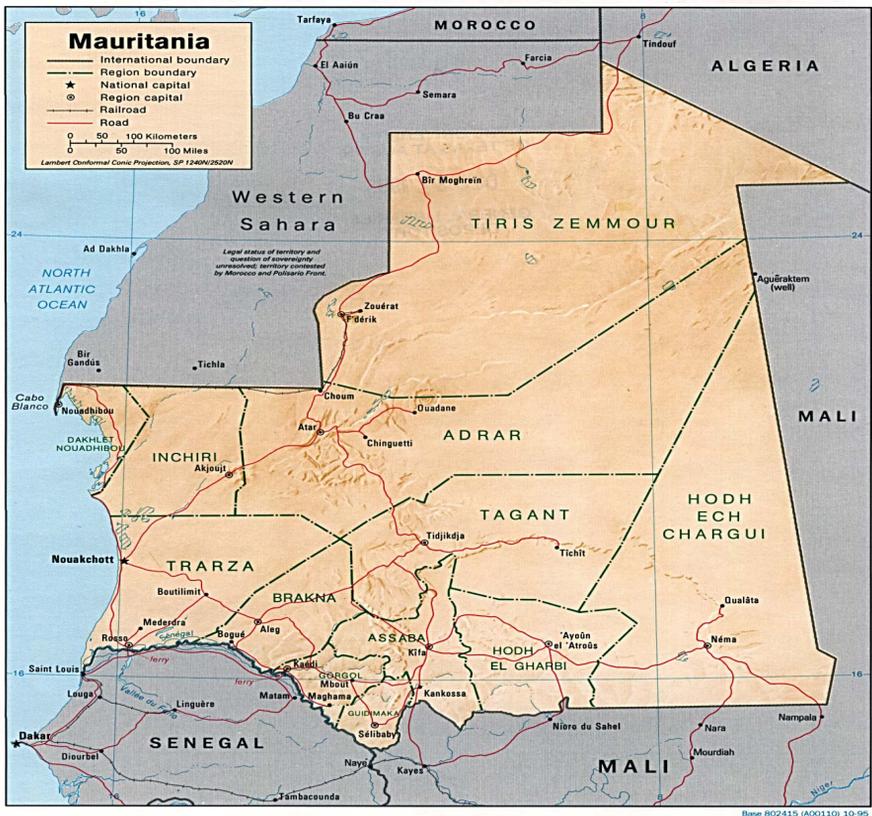


Figure 6 : Carte de la Mauritanie Source : https://www.lib.utexas.edu/maps/africa/mauritania_rel95.jpg.

de la côte atlantique (de l'autre côté de la ville de Saint-Louis au Sénégal (voir la carte).

La vallée du Sénégal, y compris le Fouta Toro, est la partie la plus fertile de la Mauritanie et une ressource essentielle en termes d'hydrologie et d'agropastoralisme pour la Mauritanie aussi bien que pour le Sénégal. La moitié est de la frontière sud de la Mauritanie, en bordure du Mali et s'étendant sur les régions d'Assaba, du Hodh el Gharbi et du Hodh el Chargui, a moins d'eau et moins d'exploitations agricoles. Il s'agit d'une zone pastorale essentielle comptant un grand nombre de troupeaux et des éleveurs à prédominance maure. Ils ont des habitats permanents du côté mauritanien de la frontière mais les bergers sont très mobiles, transhumant de l'autre côté de la frontière vers les régions de Kayes, Koulikoro et Ségou du Mali en saison sèche et revenant vers le nord avec les pluies.

Toutes les grandes villes du sud de la Mauritanie ont une population mixte. Les petits villages dispersés, les hameaux et les camps d'éleveurs ont une population souvent plus homogène. La majorité des éleveurs en Mauritanie sont des Maures (blancs ou noirs) et des Haalpulaar (appelés aussi Peuls ou Fulani/Fulbe).⁷¹ Les Haalpulaar^{en}

sont concentrés dans le Fouta Toro où ils ont tendance à être sédentaires ou semi-sédentaires; alors que les Bororos ou Peuls nomades sont également présents plus à l'est le long de la frontière sud avec le Mali. Un autre groupe majeur dans la vallée du Sénégal est celui des Soninké, particulièrement autour de Sélibabi, et ils sont surtout éleveurs. On y trouve aussi des éleveurs Wolof originaires du Sénégal. Les Haalpulaar et les Maures vivant près du fleuve sont généralement des agro-éleveurs mais, en s'éloignant des zones agricoles vers le nord ou l'est, ils s'adonnent exclusivement au pastoralisme, souvent avec de grands troupeaux.

L'élevage de chameaux et de chèvres est important pour les populations des zones désertiques de la Mauritanie où des différends peuvent éclater entre les éleveurs eux-mêmes dans leur course à l'eau ou aux pâturages. Le centre et le nord de la Mauritanie sont bien au-delà de la limite de l'agriculture à l'exception des oasis où les cultures irriguées dans les palmeraies représentent une importante activité économique. Certains chameaux appartiennent à des éleveurs mais les grands troupeaux appartiennent habituellement aux élites vivant en ville (d'ordinaire des Maures). Des bergers sont employés pour les surveiller. Leurs pistes de transhumance peuvent aller du sud de la Mauritanie en traversant les pistes du désert

71 Leservoisié (2012 : 159) fait observer que Haalpulaaren est le nom que se donnent les Peuls dans cette région. Ce nom signifie « ceux qui parlent pulaar ». Voir Leservoisié, Olivier (2012), 'Ethnicity and Interdependence: Moors and Haalpulaaren in the Senegal Valley', in James McDougall and Judith Scheele (eds.), *Saharan Frontiers: Space and Mobility in Northwest Africa*. Bloomington & Indianapolis: Indiana

University Press. Le pulaar affiche des différences dialectiques marquées avec le « Fulfulde » parlé plus à l'est : il s'agit essentiellement de variantes de la même langue avec les mêmes racines linguistiques mais qu'ils sont aujourd'hui à peine intelligibles.

jusqu'à la région de de Tiris Zemmour, près de la frontière algérienne au nord. On trouve parfois de bons pâturages pour les chameaux près de Zouérate (près de la frontière avec le Sahara Occidental (voir la carte). La mobilité des éleveurs transhumants ne risque de déclencher des conflits dans les zones agropastorales que s'il s'y trouve des activités agricoles. Aucun conflit violent à large échelle n'a été rapporté à ce jour entre agriculteurs et bergers en Mauritanie mais des différends mineurs surviennent régulièrement.

Le pastoralisme et le commerce de bétail entre la Mauritanie, le Mali et le Sénégal sont des activités économiques vitales pour lesquelles la mobilité est fondamentale. Quelque 400 000 moutons sont envoyés chaque année de Kiffa au Sénégal pour la fête de la Tabaski (Aïd el-Adha ou « Fête du Sacrifice »).⁷² La transhumance d'éleveurs de Mauritanie vers le Sénégal est plus importante que dans l'autre sens.⁷³ Si leurs zones deviennent infestées d'insectes dangereux pour le bétail en saison des pluies, ils migrent vers le nord.

b. Défis posés aux éleveurs

Rareté de l'eau

L'accès à l'eau représente un défi pour les éleveurs dans toute la Mauritanie en raison de la faible pluviométrie du pays. Les points d'eau peuvent être gérés par

72 Entretien avec le représentant du GNAP à Kigga le 19 février 2017.

73 Entretien au Ministère de l'Élevage à Kaédi, Région du Gorgol le 14 février 2017.

les communautés ou appartenir à des privés et leur accès est habituellement rémunéré. En Mauritanie, la construction de puits et forages dans les villages et le long des itinéraires de transhumance fait l'objet d'une demande générale. Les forages fonctionnent bien avec des panneaux solaires et certains ont déjà été construits sur ce modèle, diversement financés via des programmes du DFID et de la Banque mondiale, par exemple. La rétention et le stockage de l'eau pourraient également être améliorés. Il reste encore à faire pour augmenter l'approvisionnement en eau – au profit des grands troupeaux (base de l'économie pastorale) et des troupeaux domestiques.

Pénuries de pâturages et d'alimentation pour les animaux pendant la saison sèche

La Mauritanie est un pays très aride où les pâturages ne perdurent pas pendant la saison sèche. Dans les zones de bons pâturages (herbes et arbres), la pression est plus forte du fait du grand nombre de troupeaux. La pénurie de pâturages (ou d'eau) impose donc la transhumance bien que cette situation pourrait être améliorée si la distribution de l'alimentation pour les animaux était mieux organisée, en particulier en fin de saison sèche.

Défis liés à la transhumance transfrontalière

Mauritanie-Mali

La mobilité pastorale est élevée à la frontière sud de la Mauritanie avec le Mali. Il existe aussi un commerce

transfrontalier. Le mouvement est bidirectionnel mais la transhumance transfrontalière d'éleveurs à partir de la Mauritanie dépasse celle de Maliens remontant vers le nord. Par rapport à la Mauritanie, les pâturages et l'eau sont plus accessibles plus au sud au Mali. Quand les pluies arrivent en Mauritanie, les éleveurs y passent la période de pâturage et à l'inverse, pendant la saison sèche, acheminent leurs troupeaux vers le Mali.

Jusqu'en 2016, les éleveurs de Mauritanie pouvaient faire paître leurs animaux librement au Mali ; certaines limites semblent avoir été fixées à leurs déplacements depuis lors. Aujourd'hui, les éleveurs mauritaniens font paître aux côtés d'éleveurs maliens (Peuls pour la plupart alors que la majorité des Mauritaniens sur le même itinéraire de transhumance sont des Maures avec quelques Peuls). Les deux groupes entretiennent des relations de réciprocité : quand les éleveurs maliens transhumant vers la Mauritanie à la fin de la saison sèche, ils migrent avec les Mauritaniens qui les surveillent alors de l'autre côté de la frontière. Des mariages sont célébrés entre les communautés peules de chaque côté de la frontière.⁷⁴

Il n'y a pas d'appui de l'État à la coopération en matière de sécurité entre les éleveurs des côtés malien et mauritanien de la frontière et les éleveurs doivent donc compter sur leurs groupes d'autodéfense pour la surveillance et pour prévenir les vols et d'autres

crimes liés au commerce de leurs troupeaux. Les Maliens et les Mauritaniens semblent entretenir globalement de bonnes relations. Et pourtant, la mobilité pastorale entre la Mauritanie et le Mali présente des défis particuliers pour les agriculteurs dans les régions de Kayes et de Koulikoro au Mali. Les problèmes surviennent quand les éleveurs déplacent leurs troupeaux vers le sud en saison sèche avant la récolte des cultures. Cela peut causer des dommages substantiels aux terres cultivées et déclencher des conflits locaux.⁷⁵

Éleveurs et gardes-forestiers au Mali

Les Mauritaniens du Hodh el Gharbi (essentiellement des éleveurs maures et haalpulaar'en (peuls)) qui traversent la frontière vers le Mali ont rapporté que les gardes-frontières maliens leur imposent de lourdes amendes quand ils nourrissent leurs troupeaux avec des arbres. Des tensions sont survenues lorsque certains éleveurs mauritaniens ont coupé des arbres entiers ou les ont déracinés. La relation entre les gardes-forestiers et les éleveurs semble également être difficile dans d'autres parties du Mali. Il est révélateur que des groupes armés non-étatiques (supposés être liés à la Katiba Macina) opérant dans les régions de Mopti et de Ségou du centre du Mali aient assassiné plusieurs gardes-forestiers en les prenant pour cibles à l'instar des administrations et des organismes de sécurité locaux comme la police et l'armée. De tels incidents violents n'ont pas été en-

74 Cela est apparu évident dans le village de Goupou Modi, village peul à 9 km de Sélibabi. 15 février 2017.

75 Conversation avec des spécialistes en troupeaux au bureau du PRAPS à Bamako le 23 mars 2017.

registrés dans les régions de Kayes et de Koulikoro qui, à ce jour, ont été moins affectées par les insurrections au centre et au nord du Mali.⁷⁶ Les incidents de vol de bétail seraient également rares à Kayes et à Koulikoro contrairement au Sénégal où ils seraient plus courants. Les éleveurs traversant la frontière sud de la Mauritanie avec le Mali à partir du Hodh el Gharbi semblent ne pas être affectés par le conflit au nord du Mali ou à Mopti et Ségou au centre du Mali.

Mauritanie-Sénégal

La transhumance entre la Mauritanie et le Sénégal se fait à grande échelle mais de manière saisonnière. Les éleveurs doivent obtenir des permis de transhumance certifiant que leurs troupeaux sont vaccinés, payer des droits de douane quand ils traversent la frontière et déclarer la longueur de leur séjour au Sénégal.

Outre les documents demandés, les éleveurs doivent se plier aussi à d'autres règles. Les éleveurs peuls au Sénégal restent habituellement dans des villages la nuit sans leurs troupeaux en brousse. Les bergers traversant depuis la Mauritanie doivent en faire autant, ce qui est facilité par les liens sociaux entre les familles et les communautés d'éleveurs de chaque côté de la frontière et leur contact avec l'administration locale au Sénégal. Ils emmènent leurs troupeaux dans les champs proches des villages pour les surveiller.

76 La ville de Nara, dans la région de Koulikoro, est une exception puisque la Katiba Macina y a attaqué les forces de sécurité maliennes en juin 2016. Mais l'insécurité généralisée à Mopti n'a pas atteint Koulikoro.

Aucun blocage d'itinéraires de transhumance n'a été rapporté entre la Mauritanie et le Sénégal. La rareté de l'eau est le défi principal et les bergers sont parfois empêchés d'avoir accès à des forage privés, appartenant souvent à d'autres éleveurs.

c. Défis sécuritaires, causes et moteurs des conflits

Menace terroriste

La frontière entre le Mali et la Mauritanie n'est pas étanche et les groupes armés et terroristes peuvent la franchir. Les forces de sécurité mauritaniennes sont mobilisées dans des zones frontalières stratégiques pour prévenir les menaces, et la sécurité est renforcée le long des routes. La mobilité est réduite sur la frontière à l'est avec la région de Tombouctou au Mali mais cela n'affecte guère le pastoralisme car la principale zone pastorale se trouve au sud.

La frontière est de la Mauritanie avec le Mali est essentiellement désertique et compte peu d'éleveurs. Il s'agit d'une zone militarisée ; selon l'ancien gouverneur du Hodh el Charghi⁷⁷, l'accès en est interdit aux éleveurs. De longues étendues de la frontière entre le Hodh el Chargui et la région de Tombouctou au Mali ne sont pas praticables pour les véhicules en raison de l'existence de dunes, mais ce sont des points d'entrée pour les contrebandiers. Cette frontière n'étant pas une importante zone de transhumance, sa fermeture officielle

77 Qui, lors de la visite sur le terrain, en février 2017, était gouverneur de la région de l'Adrar.

n'a pas beaucoup affecté le pastoralisme en Mauritanie ou au Mali. La longueur de la frontière entre la Mauritanie et le Mali suscite la préoccupation que des groupes terroristes du Mali ne puissent pénétrer en Mauritanie. Le risque principal pour le sud de la Mauritanie vient de la zone autour de la forêt de Wagadou au Mali et des environs de Nampala qui sont réputées être des réserves de militants bordant la région du Hodh el Chargui au sud-est. Le camp de réfugiés de M'Bera à proximité de Bassikounou, également au sud-est de la Mauritanie, est proche des zones instables des régions de Ségou et de Tombouctou au Mali. On estime à 50 000 le nombre de réfugiés dans le camp, provenant en majorité de la région de Tombouctou et assistés par le HCR. Les réfugiés maliens entrent et sortent du camp qui reste ouvert tant que la situation des réfugiés dans leur lieu d'origine demeure incertaine.

Vols à main armée

Le principal problème sécuritaire est la fréquence de vols à main armée autour de la ville de Nara, dans la région de Koulikoro au Mali.⁷⁸ Timbedra se trouve à 200 km de Nara, un marché régional important de troupeaux attirant des marchands de différents pays de la CE-DEAO (on estime qu'un minimum de 10 000 bovins et 100 000 petits ruminants sont vendus chaque semaine à Nara). Les voleurs seraient armés de Kalachnikovs et attaqueraient les marchands sur les routes à destination ou en pro-

venance du marché de Nara, toutes les 2 à 4 semaines. On pense qu'il s'agit de Maures des deux côtés de la frontière. La population de Timbedra est estimée à 80 000 habitants vivant du pastoralisme et du commerce de troupeaux.

Relations agriculteurs - éleveurs

La vallée du Sénégal est la zone la plus touchée par les tensions entre les agriculteurs et les bergers. Il s'agit de la partie la plus fertile et la plus peuplée de Mauritanie. D'après la Délégation régionale de Brakna du Ministère de l'Élevage, les conflits entre bergers et cultivateurs surviennent pendant la saison des pluies. Ces conflits peuvent être violents et ont déjà fait des blessés, sans faire de morts.⁷⁹ Ils sont généralement réglés par les leaders de communautés, habituellement des anciens ; lorsqu'aucune solution ne peut être trouvée, il est fait appel aux autorités locales et à la gendarmerie. Selon le Ministère de l'Élevage à Brakna, les éleveurs subissent de lourdes pressions dans les zones bornant les rivières. L'accès à l'eau peut poser un problème parce que les rives du fleuve sont extrêmement cultivées. Les Haalpulaar (Peul/Fulani) seraient majoritaires à Brakna, suivis par les Maures. Les différends peuvent prendre une dimension interethnique ou survenir dans le même groupe s'adonnant à la fois à l'agriculture et au pastoralisme.

Des éleveurs de Kaédi témoignent qu'en cas de sécheresse ou de faibles précipitations dans le nord, les animaux

78 Ce problème a été abordé lors des recherches sur le marché à bétail de Timbedra dans le Hodh el Chargui.

79 Entretiens lors du travail sur le terrain à Aleg le 14 février 2017.

descendent et peuvent provoquer des dégâts dans les terres cultivées si les cultures n'ont pas encore été récoltées.⁸⁰ Il s'agit d'une transhumance interrégionale et le déplacement peut inclure des bergers de chameaux de la région de l'Adrar ou de Tagant ainsi que du bétail de régions adjacentes. Il peut y avoir conflit si cette transhumance n'est pas coordonnée avec les agriculteurs ou les autorités locales pour déterminer un parcours pour les troupeaux. En cas de conflit, les leaders traditionnels et les autorités locales interviennent.

Selon les fonctionnaires du Ministère de l'Élevage, les éleveurs ne laissent pas leur bétail ou d'autres troupeaux errer dans les exploitations agricoles et il est rare que des violences surviennent entre agriculteurs et éleveurs. L'une des explications est que l'essentiel de la population locale fait les deux activités (culture de terres et élevage de bétail). Les communautés agricoles du Gorgol sont des Wolof, Soninké, Maures ou Haalpulaar alors que le pastoralisme est pratiqué par les Maures et les Haalpulaar. Ces groupes ne sont pas homogènes – ils sont apparentés par lignage, appartenance sociale et dans certains cas par des mariages croisés – mais les tensions interethniques sont contrôlées par la complémentarité économique. Tel est le cas avec les Haalpulaar sédentarisés, les agro-éleveurs peuls et dans une moindre mesure les Soninké et les Wolof qui ont tendance à être plus agriculteurs qu'éleveurs. Les populations parlant le pulaar seraient essentiellement majoritaires dans le

Gorgol et auraient tendance à pratiquer l'agropastoralisme.

d. Prévention et résolution des conflits

Les raisons de la résolution pacifique des conflits entre agriculteurs et éleveurs en Mauritanie sont les suivantes : i) l'agro-pastoralisme, en vertu duquel les agriculteurs et les éleveurs ne poursuivent pas nécessairement des moyens de subsistance exclusifs – nombreux sont ceux qui cultivent et ont des troupeaux en créant ainsi des interconnexions ; ii) l'affiliation religieuse commune, la plupart des populations étant musulmanes ; iii) les mariages croisés. Aucun blocage d'itinéraires de transhumance n'a été rapporté entre la Mauritanie et le Mali puisqu'il s'agit de grands pâturages libres. Les blocages des parcours de bétail se produisent surtout dans les zones agropastorales comme dans la vallée du Sénégal.

À l'exception de la zone agropastorale, il n'y a pas de concurrence entre agriculteurs et bergers mais plutôt entre les éleveurs eux-mêmes. Dans certaines circonstances, la pression sur les pâturages et sur l'eau crée une tension entre les groupes d'utilisateurs pour les droits d'accès. Ce problème se pose dans différentes zones pastorales – entre les bergers maures et peuls dans le sud de la Mauritanie et entre bergers de chameaux maures plus au nord. Il existe toutefois des traditions et des pratiques de gestion des ressources naturelles dont plusieurs figurent dans le Code pastoral de la Mauritanie.

80 Entretien avec Ba Alhassan Amadou et Bachir Bellal Diallo à Kaédi, le 14 février 2017.

Le Code pastoral mauritanien est un outil important de prévention des conflits et de gestion des ressources naturelles. Dans les zones agropastorales (notamment la vallée du fleuve Sénégal), le défi est de gérer les relations entre les éleveurs mobiles et les agriculteurs sédentaires. Dans certaines parties du pays situées au-delà de la limite de l'agriculture (au-dessus des isohyètes de 400 mm pour les cultures pluviales), le défi consiste à gérer l'environnement des grands pâturages libres et l'utilisation de l'eau et des pâturages existants par les éleveurs eux-mêmes. Les relations entre éleveurs nomades et entre éleveurs et agriculteurs est prise en compte dans le Code pastoral en priorisant la prévention et la gestion locales des conflits avant d'impliquer les autorités publiques ou les tribunaux.⁸¹

- Construire d'autres points d'eau le long des itinéraires de transhumance, en Mauritanie, au Mali et dans le nord du Sénégal. Tout en fournissant de l'eau autant que possible dans les zones où elle est rare, la consommation durable d'eau devrait être également encouragée.
- Établir ou renforcer les opérations existantes de juridictions coutumières et renforcer les mécanismes traditionnels et administratifs de résolution des différends non-violents.
- Appliquer le Code pastoral mauritanien et sensibiliser la société civile, les agriculteurs et les bergers sur leurs droits et leurs devoirs en vertu du Code pastoral.

Recommandations

- Établir des commissions transfrontalières permanentes entre la Mauritanie et le Sénégal, et la Mauritanie et le Mali pour aider à coordonner et faciliter la transhumance transfrontalière. La coopération entre les États pourrait être axée sur des questions telles que les droits de passage, les époques de transhumance et, si nécessaire, l'identification officielle des itinéraires de transhumance – pour prévenir tout dommage des cultures des agriculteurs et répondre aux besoins des éleveurs.

⁸¹ Wabnitz, Hans-Werner (2009) "Return to the Sources: Revival of Traditional Nomads' Rights to Common Property Resources in the Code Pastoral of the Islamic Republic of Mauritania", *Natural Resources Journal*, 49: 191-218.

CHAPITRE 5 : REPUBLIQUE DU NIGER

Introduction

Le pastoralisme est une partie essentielle de l'économie du Niger, et s'est adapté aux différentes conditions climatiques et écologiques du pays, dont la plus grande partie se trouve au Sahara et au Sahel. Le Niger est confronté à des grands défis environnementaux qui affectent les éleveurs. Ces défis sont, à leur tour, aggravés par l'insécurité qui prévaut dans certaines parties du pays. Bien que stable, le Niger est entouré de pays actuellement confrontés

à des insurrections ou d'autres formes d'insécurité (Nigeria, Mali, Tchad, Libye, Burkina Faso et Bénin). Pour analyser le pastoralisme et la sécurité au Niger, il est donc nécessaire d'examiner attentivement les impacts transfrontaliers des défis sécuritaires dans la région.

a. Pastoralisme et transhumance

Les systèmes pastoraux sont déterminés par le climat et l'écologie du pays et par des facteurs politiques tels que les schémas de l'insécurité. Quatre grandes



Figure 7 : Carte du Niger Source : Nations Unies.



Les zones climatiques au Niger



Légende	
	Zone Saharienne
	Zone Sahélo saharienne
	Zone sahélo soudanienne
	Zone sahélienne

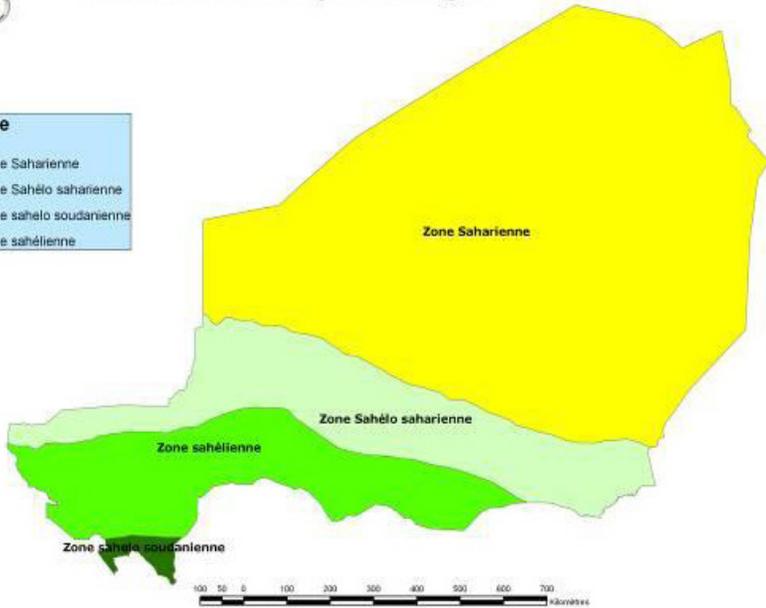


Figure 8 : Principales zones éco-climatiques du Niger. Source : Ministère de l'Élevage, Niamey, 2014.

zones éco-climatiques au Niger ont une forte influence sur la production pastorale (voir Figure 8 ci-dessous).⁸² La zone la plus étendue et la moins peuplée est la zone saharienne où le pastoralisme a lieu dans les oasis et autour des puits et où il est essentiellement limité aux chameaux et chèvres. La deuxième zone éco-climatique est la zone sahélo-saharienne qui est aride mais reçoit en moyenne plus de précipitations et peut donc abriter des éleveurs. Les précipitations limitées signifient que cette zone

est largement au-dessus de la limite de l'agriculture, sauf là où se trouvent des sources d'eau comme autour du lac Tchad. La troisième est la zone sahélienne dont la plus grande partie est agropastorale avec la présence d'agriculteurs et d'éleveurs. Il semble que, dans certaines zones, des agriculteurs se soient déplacés vers le nord pour pratiquer une agriculture pluviale dans des zones qui, il y a quelques années, étaient l'apanage des éleveurs. Dans une partie du sud-ouest du Niger, l'écologie correspond à une intersection entre les environnements du Sahel et de la Savane et abrite à la fois agriculteurs et éleveurs.

⁸² Ministère de l'Élevage, Direction des Statistiques, SIM Bétail. Atlas Sur L'élevage au Niger. Tome 1: L'Élevage au Niger, une richesse sans fin. 2014.

Les éleveurs sont mobiles au Niger où ils se déplacent avec leurs troupeaux de manière saisonnière à la recherche de pâturages et d'eau. Le Niger pratique une transhumance interne et une transhumance transfrontalière vers les pays voisins : Benin, Burkina Faso et Mali à l'ouest, Nigeria au sud et nord du Cameroun et du Tchad à l'est.

Les principaux groupes ethnolinguistiques pratiquant le pastoralisme au Niger sont les Peuls, les Touareg, les Arabes, les Toubou (Teda) et les Buduma (Yedina). Chaque groupe est nettement différencié et le mode de possession des terres et l'accès aux pâturages varie d'un groupe à l'autre et peuvent être spécifiques localement, définis par la famille, le lignage et l'histoire plutôt que par la simple appartenance ethnique. Il y a des différences dans la répartition et la spécialisation des groupes pastoraux ainsi que certains chevauchements. Les communautés peules et touarègues sont les plus largement réparties au Niger ; les Toubou sont plus limités aux zones désertiques bordant le Tchad et la Libye tandis que les Buduma sont concentrés dans la zone du Lac Tchad. On constate une interaction entre les groupes et, par exemple, il existe des villages mixtes de Peuls et de Touareg au centre du Niger. Les Touareg et les Toubou sont traditionnellement plus spécialisés dans les chameaux et ils occupent les zones plus arides tandis que les différents clans peuls possèdent la plupart du bétail et

vivent dans les zones plus semi-arides. Ils sont toutefois en étroit contact, interagissent et parfois rivalisent et luttent pour leurs ressources communes.

b. Défis posés aux éleveurs

Les moyens de subsistance pastoraux au Niger sont devenus incertains en raison des problèmes politiques, économiques et écologiques et de l'insécurité causée par les insurrections, les conflits entre groupes et le banditisme. Au Niger, il existe donc des formes d'insécurité spécifiques et des problèmes généraux affectant les moyens de subsistance pastoraux dans tout le pays.

Perte de pâturages et blocage des itinéraires de transhumance

L'une des principales difficultés rapportées par les éleveurs au Niger est l'insuffisance de pâturages, en particulier durant la longue saison sèche. Cela peut être lié à la diminution des précipitations – avec des saisons des pluies plus courtes – et à l'augmentation de la pression sur les populations. La pression sur les pâturages vient des éleveurs eux-mêmes et des agriculteurs. Certains éleveurs se sont éloignés des zones arides où les pâturages font défaut vers des parties de la zone sahéenne où l'on trouve au moins encore des pâturages. Cela a augmenté la charge des communautés pastorales dans le sud du Niger déjà exposé à des situations écologiques tendues. Quand les terres présentent un potentiel de culture élevé, les agriculteurs migrants augmentent la superficie de terres

cultivées en rivalisant avec les éleveurs et les agro-éleveurs.

Une autre tendance de la zone pastorale est la possibilité pour les agriculteurs (hommes et femmes) de recueillir et stocker du fourrage (y compris de l'herbe) en réduisant la quantité disponible pour les bergers résidents et transhumants pendant la saison sèche. Ils peuvent vendre ce fourrage aux éleveurs alors qu'auparavant les éleveurs faisaient paître directement leurs animaux. La concurrence entre éleveurs et entre éleveurs et agriculteurs pour les sources d'eau pose également problème dans certaines zones.

Au Niger, la pression sur les pâturages est une préoccupation plus grave que le blocage des itinéraires de transhumance. Dans certaines zones, les itinéraires de transhumance seraient maintenus ouverts mais dans d'autres, les zones de pâturage des animaux et les itinéraires de transhumance seraient bloqués ou réduits par les exploitations agricoles. Cela constitue une source de conflits entre agriculteurs et bergers dans les zones agropastorales.

L'autre défi est le moment de la transhumance comme par exemple, quand les pâturages sont rares plus au nord, les éleveurs descendent parfois vers les zones agricoles vers le sud avant les récoltes. L'inadéquation des itinéraires de pâturage et des pâturages peut entraîner la destruction des cultures.

Diminution du bétail

Certains éleveurs dans la région de Tillabéri et autour de Dakoro dans la région

de Maradi, rapportent qu'ils ont moins de bétail aujourd'hui qu'il y a une dizaine d'années à cause de l'insuffisance de pâturages, causée par l'expansion de l'agriculture, le surpâturage et la réduction des saisons des pluies. Dans la plus grande partie du Niger, il n'y a plus assez de pâturage pour les troupeaux et une partie des troupeaux doit être menés à l'extérieur du pays en transhumance, ou recevoir directement l'alimentation. Les éleveurs doivent souvent vendre une partie de leurs troupeaux pour acheter de l'alimentation en sacrifiant ainsi leur fortune. La question est de savoir si le pastoralisme survivra jusqu'à la prochaine génération.

Insuffisance de nourriture pour les animaux pendant la saison sèche

Les pâturages n'étant pas bien protégés et recevant des précipitations erratiques, la nourriture pour animaux est nécessaire pour permettre le maintien de l'économie pastorale, en particulier durant la saison de soudure. Le problème est l'écart entre l'offre et la demande. La pénurie de nourriture pour les animaux fait grimper les prix au-dessus du taux subventionné par le gouvernement. Le marché est repris par des intermédiaires qui vendent les aliments subventionnés aux éleveurs moyennant un profit. Cela rend ces aliments inabordable pour certains et en contraint d'autres à vendre leurs troupeaux pour acheter des aliments onéreux au-dessus du prix fixé par le gouvernement.

Accès à l'éducation et aux services de santé

Face aux contraintes écologiques, politiques et démographiques auxquelles sont confrontés les éleveurs et le secteur de l'élevage au Niger, la jeune génération a besoin d'opportunités autres que le pastoralisme. Le problème est que les zones rurales du Niger ne sont pas bien desservies en services éducatifs, sanitaires et autres. Il s'agit aussi d'un enjeu pour les femmes car, à l'heure actuelle, de nombreuses femmes de familles d'éleveurs au Niger migrent vers les villes d'autres pays d'Afrique de l'Ouest durant la saison sèche pour compléter les revenus du foyer. Certaines se livrent à la mendicité à Niamey et dans d'autres villes. Les anciens des communautés se plaignent que les femmes reviennent habituellement avec très peu d'épargne, même après avoir passé six mois loin de chez elles.

c. Défis sécuritaires, causes et moteurs des conflits

Dans certaines parties du Niger, les pressions sur les moyens de subsistance pastoraux indiqués ci-dessus sont accentuées par divers types d'insécurité physique. La situation sécuritaire des éleveurs est généralement meilleure au Niger qu'au Nigeria voisin, au centre/nord du Mali et même dans des parties du Burkina Faso et du Bénin. Il existe toutefois des zones d'insécurité et des problèmes locaux qui ont perturbé la production pastorale et déraciné les individus. La dynamique de ces conflits spécifiques sont décrits ci-dessous.

Insurrection et attaques transfrontalières

Dans la plupart des régions du Niger, il y a peu de violence mais, depuis 2011, les insurrections en Libye, au nord du Mali et au nord-est du Nigeria ont un impact transfrontalier. Les effets indirects du terrorisme se voient le long des frontières du Niger.

Les groupes opérant dans les zones frontalières du Niger viennent généralement de pays voisins mais veulent s'implanter. Deux zones de violente insurrection affectent actuellement les éleveurs. La première zone couvre le nord de Tillabéri et la région ouest de Tahoua au sud-ouest où surviennent des attaques périodiques depuis la région de Gao au Mali. Cette zone inclut une partie de la zone du Liptako-Gourma au point de jonction des frontières du Niger, du Mali et du Burkina Faso et s'étend vers l'est et le nord-est. La seconde zone est le Bassin du Lac Tchad, au sud-est du Niger, où les attaques de Boko Haram et la campagne militaire ont eu de graves conséquences sur la région de Diffa.

L'insurrection de Boko Haram a un impact destructeur sur de nombreuses communautés pastorales autour du Lac Tchad et au sud-est de Diffa. Le lac est une ressource vitale pour le pastoralisme, les cultures et la pêche et la combinaison de l'insurrection et des mesures de gouvernement pour la combattre compromettent la sécurité alimentaire et l'économie du Bassin du Lac Tchad.⁸³ Les attaques de Boko Ha-

83 Les attaques du Boko Haram se sont propage

ram depuis Borno et de Yobe au nord-est du Nigeria – d'où est originaire la secte – jusqu'à Diffa depuis 2013 se sont aggravées en 2014-2016. Des déplacements de population s'en sont suivis, avec une crise humanitaire majeure qui persiste. Dans ces deux zones on note des recrutements par nécessité, opportunisme ou engagement idéologique, ainsi qu'une résistance.

Les zones du Niger affectées par des attaques et l'insurrection transfrontalières ont été placées en état d'urgence. Dans la région de Tillabéri, les départements affectés sont ceux d'Abala, d'Ouallam, de Bankilaré et d'Ayorou.⁸⁴ L'armée nigérienne est déployée dans ces zones et un couvre-feu et des restrictions en termes de mobilité ont été imposés, notamment l'interdiction de motocyclettes.

Une violence à grande échelle déchire depuis 2012 les communautés Daoussahak (partie de la société Touarègue) et peule des deux côtés de la frontière entre le Mali et le Niger.⁸⁵ Ce conflit

de l'état de Borno à l'état de Yobe dans le nord-est du Nigeria – d'où le secte provient – au-delà la frontière jusqu'à la ville de Diffa en 2013 ; et les attaques sont devenues plus récurrentes en 2014-2016.

84 Entretien à la préfecture de Tillabéri le 26 avril 2017 et à Ouallam le 27 avril 2017.

85 Les Daoussahak, ou Idaksahak sont des éleveurs nomades vivant dans les cercles de Menaka et le nord Ansongo, dans la région de Gao du Mali. Leur langue est le Tadaksahak, une langue Songhay ayant des origines totalement différentes du Tamasheq mais qui lui emprunte beaucoup lexicalement. Les Daoussahak ont des origines géographiques et linguistiques distinctes de celles des Kel Tamasheq mais ils sont consi-

derent à remonter au milieu des années 1970, quand la sécheresse a décimé les troupeaux des éleveurs et poussé certains d'entre eux à s'emparer du bétail de leurs voisins. Le conflit a refait surface avec les rébellions touarègues au Mali et au Niger à partir de 1990 quand de nombreux Daoussahak ont rejoint ces rébellions et recommencé à s'emparer du bétail des Peuls. Cela a amené les Peuls à former une milice d'autodéfense en 1997 pour se protéger contre les Touareg, et en particulier des voleurs Daoussahak.⁸⁶ Les attaques ont continué même après la fin des rébellions touareg entre le début et le milieu des années 1990 au Mali et au Niger. Selon l'Institut international des études de sécurité (ISS), les combattants d'unités « méharistes » (« brigades nomades ») de l'armée malienne se sont déployés dans la zone, « souvent recrutés dans les rangs d'anciens rebelles intégrés dans l'armée suite aux accords de paix [and] et accusés soit d'ignorance des

déré comme « un groupe ethnique distinct et une communauté sociale dépendante » dans la société Touarègue, faisant spécifiquement partie des Kel-Ataram (« peuples de l'ouest »). Ils étaient les bergers de la noblesse des touaregs Iwellemmedan et remplissaient des fonctions religieuses en tant que tribu maraboutique. Les Daoussahak ont participé à la plupart des rébellions touarègues. Voir : Christiansen-Bolli, Regula (2010), *A grammar of Tadaksahak, a northern Songhay language of Mali*, thèse de doctorat, Leiden University Centre for Linguistics (LUCL), Université de Leiden. En ligne.

86 Entretien avec Boubacar Diallo au bureau du GAJEL à Niamey le 25 avril 2017. La constitution d'une milice d'autodéfense peule en mars 1997 est également notée dans « Le Liptako-Gourma : épicerie de la crise au Sahel ? » Institut d'études de sécurité. Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité, Dakar, 30 juin 2017.

activités criminelles infestant la région, notamment le vol de bétail, soit de collusion avec des criminels ». ⁸⁷

L'Association des éleveurs du nord de Tillabéri a documenté de nombreuses attaques par des voleurs Touareg (essentiels Daoussahak) de camps d'éleveurs peuls entre 1990 et 2016. Ce dossier n'est pas exhaustif et indique que pour la période allant de 1990 à 2007, les Touareg et les forces de sécurité maliennes ont tué 316 éleveurs peuls et volé des milliers d'animaux. Les attaques se sont produites dans la région de Gao du Mali et des raids au nord de la région de Tillabéri du Niger. ⁸⁸ Les éleveurs peuls affectés, notamment ceux pris dans les attaques dans la région de Gao, provenaient surtout du nord de Tillabéri. Après plusieurs tentatives de négociations de paix entre les deux côtés, en 2007 un accord a été conclu. La paix n'a duré que trois ans jusqu'en avril 2010. ⁸⁹ C'est de cette zone que proviennent des rapports sur le recru-

tement de pasteurs peuls dans des groupes terroristes. ⁹⁰

La violence de Boko Haram au sud-ouest de Diffa va au-delà d'actes perpétrés par des groupes militants le long des frontières de Tillabéri et Tahoua. La violence dans les deux régions a eu des effets néfastes sur les éleveurs et les a impliqués dans une certaine mesure. Il existe un recrutement d'éleveurs peuls dans la zone du Liptako-Gourma et le long de la frontière entre le Niger et le Mali, alors que, dans le Bassin du Lac Tchad, les éleveurs peuls n'ont pas tendance à rejoindre Boko Haram. Dans la région est de Diffa, certains Peuls collaborent avec les insurgés pour avoir accès à des pâturages alors que d'autres Peuls (notamment les Wodaabe) ont été déplacés de force par Boko Haram. Des incursions se produisent entre éleveurs – des Toubous volant des chameaux appartenant à des Peuls à l'est de Diffa – l'insurrection de Boko Haram ayant encouragé le commerce illicite de troupeaux. ⁹¹

87 « Le Liptako-Gourma : épicerie de la crise au Sahel ? » Institut d'études de sécurité. Rapport au Conseil de paix et de sécurité, Dakar, 30 juin 2017. En ligne.

88 La réalité des attaques transfrontalières par les Touaregs Daoussahaq a été confirmée par des éleveurs qui en ont été directement affectés. À titre d'exemple, Hauwa Aliou, une femme Bodejo (Wodaabe) interrogée à Niamey était d'Abala (au nord de Tillabéri) et sa famille a été appauvrie par les incursions de Daoussahaq dans les années 1990. Elle demandait la charité à Niamey avec sa nièce. Niamey, 29 avril 2017.

89 Les représentants peuls citent les noms de 13 personnes tuées dans une attaque d'un camp peul par des Touaregs à Innabaguel, Niger, le 21 avril 2010. Le facteur ayant déclenché cette attaque ne sont pas précis.

Vol de bétail, banditisme et conflits entre éleveurs

Si les conflits éleveurs-agriculteurs ont lieu dans certaines parties de la zone agropastorale, le banditisme et le vol de bétail sont présents le long de sections des frontières avec le Mali, le Bur-

90 Cocks, Tim et David Lewis, 'Why Niger and Mali's cattle herders turned to jihad', Reuters, 12 novembre 2017. Consulté en ligne, 13 novembre 2017.

91 Entretien avec Abdou Nino, un dirigeant de la Fédération nationale de l'agropastoralisme, Niamey, 29 avril 2017.

kina Faso, le Nigeria et le Tchad. Cette situation a incité certains individus à rejoindre des groupes à orientation djihadiste pour avoir un avantage sur leurs rivaux. On ne peut pas écarter un chevauchement possible entre les activités de terroristes et ceux qui sont appelés localement des bandits armés car il s'agit parfois des mêmes individus. Les groupes armés, d'orientation djihadiste ou non, sont noyés dans la société locale et ils ont leurs propres loyautés et rivalités qui peuvent parfois être différentes du programme idéologique plus large de ces groupes.

Les éleveurs peuls de Tamou – au sud de la région de Tillabéri qui est relativement pacifique – ont déclaré que le banditisme est un problème même plus grave durant leur transhumance entre le Niger, le Burkina Faso et le Bénin que le rétrécissement des itinéraires de transhumance.⁹² Il s'agit là d'un banditisme prenant la forme d'une entreprise criminelle organisée qui n'a rien à voir avec le conflit entre Daoussahak et Peuls affectant la frontière entre le nord de Tillabéri et Gao, illustrant ainsi la diversité de la dynamique de l'insécurité.

92 La majorité des Peuls de Tamou sont des agro-éleveurs appartenant à différents clans (*Ienyi*) dont les Bariébe et les Sonebé seraient les plus nombreux. La plupart ont des liens de parenté transfrontaliers dans les pays voisins (*Ienyol*, comme les Gao'obe et les Jelgobe, ayant une forte présence dans le nord du Mali et le nord du Burkina Faso respectivement qui étaient aussi présents). Entretiens à Tamou le 29 avril 2017.

Conflits exploitants agricoles-gardiens de troupeaux au Niger et durant la transhumance

La violence entre agriculteurs et éleveurs au Niger est moins importante que dans le nord du Nigeria voisin mais elle demeure une préoccupation sécuritaire.⁹³ Les conflits sont habituellement déclenchés par la destruction de cultures par les troupeaux, parfois par le déplacement vers le sud de bovins et de petits ruminants en transhumance vers des zones agropastorales avant les récoltes ou juste après les semailles. La plupart des conflits sont saisonniers et donc quelque peu prévisibles. Ils dégénèrent souvent suite à des différends liés aux droits sur les terres et à l'accès aux ressources naturelles, les éleveurs se trouvant de plus en plus marginalisés. Le taux élevé de croissance démographique soutenue (>3 %), l'augmentation concomitante des terres cultivées et la diminution des précipitations dans les zones pastorales du centre du Niger exposent les éleveurs à une forte pression et à des tensions accrues avec les agriculteurs de la zone agropastorale.

93 Les conflits entre agriculteurs et bergers sont rapportés être un grave problème au Niger depuis au moins une trentaine d'années. Voir Gado, Boureima Alpha (2002), *'Arbitration & Resolving Tenure Conflict in Boboye, Niger'*, pp. 157-169, in Toulon, C., P. L. Delville, & S. Traouré (eds.), *The Dynamics of Resource Tenure in West Africa*. International Institute for Environment and Development (IIED, Londres) en association avec James Currey publishers, Oxford.

d. Prévention et résolution des conflits

Malgré des affrontements périodiques entre agriculteurs et bergers – certains devenant très violents – la plupart des différends de ce type au Niger sont résolus pacifiquement par une médiation entre les communautés impliquées. Il existe aussi des commissions des terres qui interviennent lorsque les différends portent sur la détermination de la propriété de terres particulières et sur la gestion de ressources naturelles. Elles ont une vocation communautaire, présidée par le maire et composées de représentants des parties concernées – agriculteurs, éleveurs et leaders traditionnels.⁹⁴ Dans les cas de cultures endommagées par des troupeaux, la commission demande aux parties au conflit de produire la preuve de la valeur des cultures qui ont été détruites. Les différends sont habituellement réglés par le paiement d'une indemnisation par le berger.

Les conflits entre groupes pastoraux peuvent être particulièrement difficiles à régler, en particulier s'ils portent sur des attaques transfrontalières. L'une des difficultés est d'identifier des leaders de chaque côté (par exemple, Peuls et Daoussahak) qui soient d'authentiques représentants

des individus impliqués dans les attaques. La médiation d'une tierce partie est habituellement essentielle pour résoudre de tels conflits. Elle peut être assurée par des associations d'éleveurs et/ou des autorités publiques.

Recommandations

- Garantir les terres de pâturage et les parcours de bétails et les droits sur les terres des éleveurs;
- Réactiver les comités chargés de la gestion de l'accès aux ressources naturelles pour les agriculteurs et les éleveurs afin de réduire les conflits, et promouvoir la participation des femmes dans la résolution des conflits;
- Produire et mieux distribuer les aliments pour animaux en saison sèche, à des prix abordables;
- Construire de nouveaux points d'eau (petits barrages, étangs ou réservoirs) et de nouveaux puits et forages dans les zones pastorales et agropastorales et résoudre les problèmes de stockage de l'eau ;
- Formuler des politiques avec les agriculteurs, éleveurs et les communautés locales pour lutter contre le banditisme et le vol de bétail.

⁹⁴ Entretien au bureau du Maire à Ouallam, nord de la région de Tillabéri, le 27 avril 2017.

CHAPITRE 6 : REPUBLIQUE FEDERALE DU NIGERIA

Nota : *Les recherches sur le terrain ont été entreprises entre juillet et septembre 2017 dans les états suivants : Plateau, Kaduna, Kebbi, Katsina, Zamfara, Kwara, Niger, Bauchi et Gombe. D'autres visites sur le terrain ont eu lieu en février 2018 dans les États de Taraba et d'Adamawa. Les évènements survenus dans ces états après février 2018 ne sont pas couverts. Le chapitre fait toutefois référence à des initiatives fédérales et de certains états qui ont été prises depuis février 2018 pour résoudre les conflits entre éleveurs et agriculteurs. Ces références sont fondées sur des consultations avec des officiels gouvernementaux et non-gouvernementaux au Nigeria, avec des partenaires de la CEDEAO, des Nations Unies et d'autres acteurs au Nigeria. L'objectif de ces visites sur le terrain étaient d'identifier les moteurs de la violence liées aux conflits éleveurs-agriculteurs.*

Introduction

Depuis quelques années, les relations entre agriculteurs et éleveurs se sont détériorées dans la majeure partie du Nigeria. Les violences coûtent désormais plus de pertes en vie humaine au Nigeria que dans tout le reste de l'Afrique de l'Ouest combiné. Cette violence va au-delà d'affrontements entre éleveurs et cultivateurs individuels car elle affecte des habitats et des com-

munautés dans leur intégralité. La prolifération d'armes légères a rendu ces conflits encore plus meurtriers ces dernières années⁹⁵. Leur bilan cumulé atteint des milliers de vies avec souvent des centaines de morts à chaque nouvel épisode de violence. Au cœur de ces conflits on retrouve encore la concurrence pour l'accès aux ressources et à l'espace rural. La pression sur les terres a augmenté essentiellement en raison de la croissance exponentielle de la population au Nigeria, avec pour conséquence moins de terres disponibles y compris au nord où de plus grandes superficies sont cultivées. La présence du gouvernement n'est pas suffisante partout et la responsabilité des autorités locales est limitée concernant la gestion de l'espace rural. Les états ont souvent échoué à répondre aux besoins de leur population de manière inclusive et les conflits entre éleveurs et agriculteurs sont souvent liés à la vie politique locale, entremêlée de contentieux ethnico-religieux.

L'accaparement des terres - terres communales, terres cultivées, ou celles auparavant en pâturage - par les élites et les industries agricoles cause souvent des problèmes pour les petits agriculteurs et éleveurs. Dans le centre et le nord du Nigeria, les éleveurs n'ont plus accès à l'essentiel des terres qu'ils uti-

⁹⁵ Présentation de la Commission de la CEDEAO à la Réunion ministérielle de la CEDEAO sur les conflits entre éleveurs et agriculteurs en Afrique de l'Ouest, tenue à Abuja le 26 avril 2018.

lisaient pour faire paître leur bétail. Les itinéraires de transhumance sont en outre fréquemment bloqués par l'expansion des terres cultivées. Cependant, l'augmentation des conflits entre agriculteurs et éleveurs au Nigeria varie d'un état à un autre. Dans certains états, les relations sont pacifiques en raison des conditions écologiques et démographiques, de la bonne gestion des terres et de l'eau, et de l'histoire du pastoralisme spécifique à ces zones.

Depuis quelques années, les éleveurs au Nigeria migrent de plus en plus vers le sud à partir des états du nord en transhumance saisonnière ou de manière permanente, à la recherche de conditions de pâturage plus favorables. Cette nouvelle tendance accroît la pression sur les agriculteurs non seulement dans la « *Middle Belt* » (ceinture centrale) mais aussi dans certaines parties au sud-est et sud-ouest qui comptaient auparavant de faibles populations d'éleveurs. Des confrontations meurtrières entre éleveurs et agriculteurs surviennent quand les animaux empiètent sur les terres cultivées. Les tensions sont encore renforcées par les différences d'appartenance ethnique, de culture et de religion : les éleveurs peuls sont musulmans alors que les populations des ceintures du sud et centrale sont majoritairement chrétiennes. Les états et les autorités judiciaires ont été lents à arbitrer les différends avant qu'ils n'atteignent des proportions dévastatrices.

Dans ce contexte, les défenseurs des droits de l'homme insistent de plus en plus sur le droit des autochtones

à la terre et ses ressources.⁹⁶ Les partisans de ce point de vue soutiennent que l'aliénation des terres autochtones au profit de pâturages ouverts et sans réglementation constitue une violation des droits des autochtones à la propriété et à leur culture, dans des zones où le pastoralisme ne représente pas une occupation traditionnelle. Au Nigeria comme dans de nombreux autres pays de la CEDEAO, le débat sur l'accès aux terres et la liberté de circulation est l'un des plus controversés.

Compte tenu du fait que le déplacement d'animaux entre les états est un facteur de conflits entre agriculteurs et éleveurs, il nécessitera des réponses et des politiques constructives au niveau fédéral comme au niveau étatique. Dans certains États, des mesures urgentes de résolution des conflits sont nécessaires ; dans d'autres, c'est la prévention qui doit être développée. L'impunité qui prévaut dans les conflits entre éleveurs et agriculteurs est un problème généralisé. Malgré plusieurs années de violence et d'attaques meurtrières, peu de coupables ont été arrêtés et présentés devant la justice. En plus, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) note une augmentation significative de déplacements des populations, y compris des réfugiés et des déplacés internes, causés par les conflits entre agriculteurs et éleveurs. L'UNHCR estime à plus de 62000 déplacés internes au Nigeria à la suite de ces affrontements, en 2017.

96 Selon l'équipe du pays des Nations Unies (UNCT)/Nigeria.

a. Pastoralisme et transhumance au Nigeria

Selon les données disponibles, le Nigeria possède le plus de bétail en Afrique de l'Ouest avec un nombre de têtes estimé à 20,5 millions⁹⁷. Il est logique que le Nigeria compte aussi le nombre le plus élevé d'éleveurs en Afrique de l'Ouest, comme l'indiquait déjà un recensement de l'ère coloniale⁹⁸. La plupart des éleveurs nigériens sont d'ethnie peule mais ils ne forment pas un groupe homogène, avec de nombreux clans peuls, des sous-clans, des cultures et des dialectes peuls différents, et diverses pratiques d'élevage au niveau local.

Le pastoralisme nomade et la transhumance sont peu documentés au Nigeria. Il n'y a donc pas de données adé-

quates sur les éleveurs nomades ou sur ceux qui s'adonnent à la transhumance transfrontalière. Les informations sur les niveaux de tolérance dans les lieux de destination sont également insuffisantes. Il en résulte qu'il est difficile de reconnaître quand le degré de tolérance de ces zones a été « atteint ou dépassé ».

Éleveurs peuls et autres

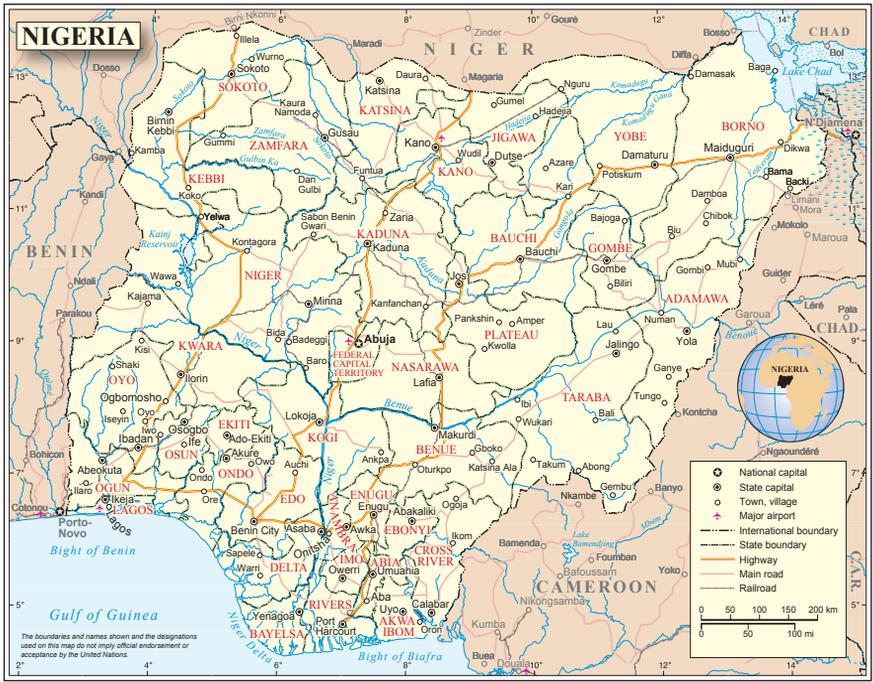
La majorité des éleveurs au Nigeria sont peuls mais il existe entre eux différentes pratiques d'élevage ; certains sont éleveurs familiaux et d'autres utilisent des bergers recrutés pour faire paître le bétail qui est leur confié. Il apparaît que les petites unités familiales axées sur l'élevage et la reproduction du troupeau peuvent être moins exposées à des conflits, car les relations avec les communautés agricoles se font sur une base familiale. En revanche, quand le contrôle de troupeaux est fait par des jeunes recrutés pour cela, et qu'ils migrent sans leur famille, ou sans la supervision d'anciens, ils sont plus enclins à créer des conflits, en détruisant parfois les cultures sans réparations. Il arrive souvent qu'ils ne négocient pas non plus l'accès à des pâturages avec les communautés agricoles ou même avec les populations peules locales. Cette situation s'est dramatiquement aggravée ces dernières années⁹⁹.

Il n'y a pas que les Peuls qui élèvent des animaux de manière extensive. Dans différentes parties du Nigeria, d'autres communautés élèvent des troupeaux.

97 Il n'existe pas de données précises sur le nombre actuel de troupeaux au Nigeria. Aucune enquête globale sur les troupeaux n'a été effectuée depuis des dizaines d'années dans le pays. Les chiffres FAOSTAT proviennent d'anciennes enquêtes. Les chiffres approximatifs sont qu'en 2016, il y avait 20,5 millions de bovins, 42 millions de moutons, 74 millions de chèvres et 279 802 chameaux au Nigeria. <http://www.fao.org/faostat/en/#data/QL>, consulté le 22 mars 2018.

98 Le recensement nigérien n'enregistre plus de données sur l'appartenance ethnique ou la religion mais les recensements de population en 1951-3 ont enregistré 3,6 millions de Peuls au Nigeria et au Cameroun britannique. Ils n'étaient pas tous éleveurs mais ils représentaient plus de la moitié de la population peule en Afrique de l'Ouest à ce moment-là. Voir Stening, Derrick (1959), *Savannah Nomads: A Study of the Wodaabe Pastoral Fulani of Western Bornu Province, Northern Region, Nigeria*. Institut africain international, Londres : Oxford University Press.

99 Et pourtant le pastoralisme et la transhumance familiaux existent encore au Nigeria.



Map No. 4228 Rev. 1 UNITED NATIONS August 2014

Department of Field Support Cartographic Section

Figure 9 : Carte du Nigeria. Source : Nations Unies.

Certains ont leurs propres traditions d'élevage, notamment les différents groupes d'éleveurs dans les états de Borno et de Yobe; d'autres sont en association avec des éleveurs peuls en tant que jeunes bergers rémunérés sous forme de bétail.

Tendances migratoires

L'économie de l'élevage au Nigeria est très significative peut s'expliquer par l'importante population du pays – actuellement estimée à environ 190 millions de personnes (et devant doubler d'ici à 2050)¹⁰⁰ – et par ses conditions

écologiques, puisque la plus grande partie du pays convient à l'élevage de troupeaux. Le pastoralisme était historiquement plus concentré au nord du Nigeria, dans les zones de savane, mais on assiste à une « dérive migratoire » croissante des éleveurs vers les zones sous-humides et humides du centre du pays. Ce processus se poursuit depuis des décennies, les éleveurs ayant atteint des parties tropicales du pays, le long des côtes atlantiques il y a au moins un demi-siècle¹⁰¹. Mais cette

ria doivent être traitées avec prudence. Nations Unies, Perspectives de la population mondiale, 2017, <https://esa.un.org/unpd/wpp/>.

101 Blench, Roger (1994) 'The expansion and adaptation of Fulbe Pastoralism to subhumid and

tendance s'est accélérée au cours de la dernière décennie et, avec l'extension du pastoralisme vers le sud, de nouvelles pressions y ont émergé. C'est ainsi que le pastoralisme est devenu une question nationale. Il semble que ce sont des migrants peuls plus récents dans le sud, collectivement connus sous l'appellation de Mbororo, qui soient associés à la flambée de violence. Selon certains observateurs, les Peuls Udawa qui entrent régulièrement au Nigeria en provenance d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest ont été les premiers éleveurs peuls à porter des armes de type militaire et à entretenir des milices pour assurer leur garde et la lutte contre les cultivateurs. Ces interlocuteurs font observer que l'armée avait l'habitude d'expulser les éleveurs peuls Udawa des états du nord comme celui de Gombe d'où ils ont pénétré dans les états de la Ceinture centrale¹⁰².

Styles de vie pastoraux

Au Nigeria, comme ailleurs en Afrique de l'Ouest, les styles de vie pastoraux varient d'éleveurs nomades à agro-éleveurs sédentaires ou semi-sédentaires. Ceux qui ont un style de vie purement nomade sont désormais minoritaires parmi les éleveurs au Nigeria. Les éleveurs nomades n'ont traditionnellement pas d'habitat permanent et ne possèdent pas de terres bien que certains d'entre eux commencent mainte-

nant à en acquérir. Les éleveurs semi-sédentaires, transhumants sont les plus courants au Nigeria. Ils ont tendance à vivre dans des habitats ou des camps en bordure de villages ou à posséder des habitations dans des villages tout en maintenant un certain niveau de mobilité et en déplaçant leurs troupeaux dans des pâturages quotidiennement et en transhumance saisonnière. Même pour les agro-éleveurs combinant l'agriculture et l'élevage, une partie de la famille reste dans un camp permanent ou un village tandis que des éleveurs ou les jeunes bergers partent pour faire paître les bovins et les moutons à l'extérieur. Le pastoralisme dépend donc des bonnes relations avec les communautés agricoles sur lesquelles ils comptent pour avoir accès aux terres et à l'eau. Cela est maintenant devenu plus difficile au Nigeria, en raison des pressions démographiques, de l'accroissement de la superficie des terres agricoles et de l'aggravation de l'insécurité (violence communautaire, conflits insurrectionnels ou banditisme).

Schémas de transhumance

L'essentiel de la transhumance a lieu à l'intérieur des frontières du Nigeria mais il existe aussi une transhumance transfrontalière. Les éleveurs ont tendance à se déplacer vers le sud pendant la saison sèche et vers le nord pendant la saison des pluies, souvent dans un rayon de 100 à 200 kilomètres. La transhumance est localisée essentiellement au nord du Nigeria – pas nécessairement entre le nord et le sud du Nigeria – mais la transhumance et la migration permanente de l'extrême nord vers l'extrême sud a augmenté ces dernières

humid conditions in Nigeria'. Cahiers d'Études africaines, 133-135: 197-212.

102 R. Blench, S. Longtau, U. Hassan et M. Walsh (2006) *The Role of Traditional Rulers in Conflict Prevention and Mediation in Nigeria*. (Rapport DFID).

années. Ce déplacement nord-sud comporte des exceptions, notamment quand la transhumance se fait en direction de cours d'eau qui représentent, en saison sèche, des ressources attirant les éleveurs de différentes provenances. La rivière Bénoué, le fleuve Niger et ses divers affluents sont des sources essentielles bordées de bons pâturages. Les terres marécageuses du Hadejia-Nguru dans les États de Jigawa et de Yobe et le Lac Tchad dans l'État de Borno sont également d'importantes ressources en eau pour les agriculteurs et les éleveurs du nord du Nigeria. L'assèchement du Lac Tchad au cours de la deuxième moitié du siècle dernier a eu un effet néfaste sur les moyens d'existence pastoraux au nord du Nigeria et pour les éleveurs dans d'autres pays bordant le lac comme le Niger, le Cameroun et le Tchad.

Une transhumance transfrontalière est pratiquée entre le Nigeria et les pays voisins. On observe ainsi une importante mobilité pastorale depuis l'axe ouest du Nigeria vers la République du Bénin, le Togo, le Ghana et au-delà. Dans certains cas, un déplacement permanent est dû aux pressions exercées au Nigeria plutôt qu'à une transhumance saisonnière. Il existe aussi une migration vers le sud-ouest du Nigeria¹⁰³. La mobilité pastorale se fait dans les deux sens à la frontière nord Nigeria-Niger, habituellement entre la saison sèche et la saison des pluies. Les faits laissent toutefois suggérer qu'au moins certains éleveurs du Niger ne traversent plus la

frontière en raison de l'insécurité au Nigeria et de la dévaluation du Naira qui a réduit l'attrait des marchés de bétail nigériens pour les éleveurs du Niger cherchant à vendre des troupeaux. La transhumance transfrontalière à partir du Niger semble aujourd'hui plus limitée à certains itinéraires en fonction de la sécurité et semble donc éviter la zone menacée par Boko Haram dans l'État de Borno et le banditisme généralisé dans l'état de Zamfara.

Certains éleveurs continuent néanmoins de se déplacer vers le sud à partir du Niger vers le nord du Nigeria pendant la saison sèche. Il existe une certaine coordination entre les états comme celui de Katsina et les voisins du Niger concernant les mouvements de transhumance dans les deux sens. Il existe aussi une transhumance entre le Nigeria et le Cameroun mais les schémas varient en fonction de la situation sécuritaire (voir ci-dessous) et de la section de la frontière qui s'étend sur toute la longueur depuis la côte atlantique jusqu'au Lac Tchad. Le Cameroun fait partie de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et n'est donc pas régi par le Protocole de la CEDEAO sur la transhumance.

b. Défis posés aux éleveurs

Nota: Les recherches sur le terrain au Nigeria ne couvrent pas la partie sud du pays et l'état de Benue dans la Ceinture centrale/centre-nord, qui furent le théâtre d'une grande violence au cours du premier semestre de l'année 2018 ; le travail sur le terrain a

103 Ce mouvement a été observé durant la visite sur le terrain à Kwara et Kebbi.

été effectué à intervalles entre juillet et septembre 2017 au Plateau, à Kaduna, Kebbi, Katsina, Zamfara, Kwara, Niger, Bauchi et Gombe. D'autres recherches sur le terrain ont été entreprises en février 2018 dans les états de Taraba et d'Adamawa.

Blocage des itinéraires de transhumance et perte de réserves de pâturage

Au Nigeria, les éleveurs sont confrontés à de nombreux défis. Les itinéraires de transhumance ne sont pas bien protégés dans la pratique et sont souvent cultivés ou bloqués, y compris ceux empruntés quotidiennement pour aller faire paître les animaux le matin et rentrer le soir au camp ou au village. Dans le sud, il n'existe pas d'infrastructures de régulation des relations entre éleveurs et agriculteurs.

La loi de 1965 portant création des réserves de pâturage dans la région du nord a été « héritée » par les états après leur création en 1967 à partir des régions existantes. Les réserves de pâturage relèvent donc de la compétence des états du nord et non pas du Gouvernement fédéral. La plupart des réserves de pâturage du nord n'existent en fait que sur le papier¹⁰⁴. Un autre exemple se trouve au sud-ouest du Nigeria, dans l'état du Niger, où la Réserve de pâturage de Bobi représentait une

portion considérable des terres locales. Bien que le gouvernement fédéral ait doté la réserve de pâturage de Bobi d'installations pour les pasteurs, une partie de celle-ci a été transformée en terres agricoles. L'équipe pays des Nations Unies au Nigéria a noté que cela s'était produit lorsque les pasteurs ont abandonné la réserve en raison de la détérioration de leurs infrastructures. La perte de réserves de pâturage et d'autres terres pastorales dans le nord du Nigéria explique en partie pourquoi davantage de pasteurs se sont déplacés vers le sud du pays où les réserves de pâturage n'ont jamais existé.

Banditisme et vol de bétail

Le banditisme représente une grande part de l'insécurité dans le centre et du nord du Nigeria. L'histoire moderne du banditisme dans le nord du Nigeria remonterait au début des années 1990 avec l'entrée de bandits armés depuis le Tchad par la frontière nord-est¹⁰⁵. Les premiers bandits et voleurs de bétail étaient des milices Udawa¹⁰⁶. Le Gouvernement nigérian a joué un rôle vital dans le contrôle de cet afflux de banditisme depuis le Tchad, les agences de sécurité nigériane ayant renforcé les contrôles le long de la frontière depuis milieu jusqu'à la fin des années 90. Après le déclin du banditisme tchadien, des groupes locaux ont pris pied dans cet espace en s'adonnant au vol de

104 *Loi sur les réserves de pâturage, 1965.* Promulguée par l'Organe législatif du nord du Nigeria. Le document est reproduit dans *Journal of Nomadic Studies: An Interdisciplinary Journal on Migrant Groups*, n° 4, 2001, pp. 85–91. National Commission for Nomadic Education, Kaduna, Nigeria.

105 Entretiens avec un leader peul (Wodaabe) résidant à Mubi, nord de l'État d'Adamawa et avec un leader principal d'un groupe d'auto-défense, Tabital Pulaaku, dans l'État d'Adamawa, septembre 2017.

106 Blench et al (2006).

bétail et aux vols à main armée. Si les bandits et les victimes étaient surtout des Peuls, les éleveurs peuls ont riposté en créant des groupes d'autodéfense contre le banditisme rural dans les états de Taraba et d'Adamawa, souvent de concert avec les autorités locales. Ils ont permis de réduire les incidents dans l'essentiel du Taraba et de l'Adamawa mais il persiste dans d'autres parties du nord du Nigeria. Le nord-ouest est aujourd'hui la zone la plus gravement affectée, notamment les états de Zamfara et Kaduna. A Katsina, le gouvernement a réussi à contenir le problème. Le gouvernement local a sécurisé les itinéraires de transhumance et les zones de pâturage pour les éleveurs et mis l'accent sur l'éducation pour les garçons et les filles nomades¹⁰⁷. La violence est relativement peu élevée dans l'état de Katsina.

En revanche, une violence à grande échelle sévit dans l'état de Zamfara qui a contraint les éleveurs à abandonner de grandes étendues de pâturages. Des gangs de bandits armés occupent des zones importantes au sud. La violence a atteint un niveau élevé en 2012-2013 et persiste depuis lors avec de fréquentes attaques sur des villages. Les victimes dues à la violence se comptent par milliers. La violence s'est également propagée à l'état de Kaduna, les bandits occupant une partie de la zone de gouvernement local (Local Government Area-LGA) frontalière de Birnin

107 Dans les communautés nomades, les parents hésitent parfois à envoyer leurs garçons plutôt que leurs filles à l'école parce qu'il est attendu des garçons en âge d'aller à l'école d'aider à garder les bovins et/ou les moutons.

Gwari. Les bandits sont organisés et lourdement armés; leurs activités criminelles sont les vols de bétail, les enlèvements moyennant rançon et le vol à main armée. De nombreux bandits ont été identifiés comme étant Peuls alors que les victimes sont souvent des Peuls et des Haoussa. Certaines élites politiques de l'état de Zamfara ont soutenu des groupes d'autodéfense pour lutter contre les bandits, mais ont aussi engagés ces groupes contre la population peule locale, ce qui a donné lieu à une violence généralisée entre les éleveurs peuls et les agriculteurs Haoussa et fait de nombreuses victimes¹⁰⁸.

Les éleveurs peuls refusent l'amalgame avec les bandits et se disent les victimes principales de ce banditisme qui provoque leur exode du sud de l'État de Zamfara vers d'autres parties du Nigeria, en particulier vers les états du centre et du nord. La violence interethnique et entre agriculteurs et éleveurs, en réaction au banditisme, a dispersé les éléments « innocents » et « criminels » de la population peule, et déplacé le problème du banditisme au-delà de Zamfara. Par la suite, les éleveurs qui avaient été déplacés par le conflit sont rentrés pour découvrir leurs foyers détruits et leurs pâturages cultivés par des agriculteurs. Cette situation est devenue très tendue. Certains éleveurs ont été installés comme personnes

108 Présentation du Sénateur Saidu Mohammed Dansadau qui a expliqué comment il parrainait et mobilisait les groupes d'auto-défense. Conférence sur le banditisme rural organisée par le Centre for Democratic Development and Training (CEDDERT), Université Ahmadu Bello, Zaria, 14 septembre 2017.

déplacées aux alentours de Gusau. Le Gouvernement de Zamfara a ordonné que les terres appartenant aux éleveurs qui avaient fui leur soient restituées.

Insurrection de Boko Haram et Bassin du Lac Tchad

Contrairement aux groupes armés du Mali, Boko Haram n'a pas de base sociale forte chez les éleveurs nigériens. Boko Haram est ethniquement mixte mais la principale base sociale de la secte sont Kanuri, qui rivalisent souvent avec les éleveurs arabes Choa et les communautés peules (fulani). Il existe également des sous-groupes Kanuri éleveurs et nombre d'entre eux ont soufferts d'attaques de Boko Haram. L'état de Borno compte la plus grande diversité ethno-linguistique parmi les groupes d'éleveurs au Nigeria : Arabes Choa, Peuls, Buduma (Yedina), Koyam (ou Kwayam), Badawi et Toubou. Dans le Borno, les deux groupes les plus importants en termes de population humaine et de possession de bétail sont les Arabes Choa et les Peuls : ils parlent des langues différentes mais sont étroitement liés par des mariages croisés et des habitats mixtes¹⁰⁹. Dans les terres marécageuses entourant le Lac Tchad, les Buduma (Yedina) sont en nombre important et élèvent un bétail

de race Kuri, adapté à l'environnement lacustre.

Le nord-est du Nigeria, notamment le Bassin du Lac Tchad, est une importante zone agricole et pastorale où les agriculteurs et les éleveurs ont été lourdement affectés par la violence. Les combats entre Boko Haram et les forces armées nigériennes et régionales ont plongé de nombreuses zones de culture et de pâturage dans l'insécurité. Boko Haram est devenu une force prédatrice, menant des incursions contre les éleveurs pour les bovins et les moutons et contre les agriculteurs pour les céréales et autres fournitures alimentaires. Des groupes ethniques comme les Arabes Choa et certains clans peuls sont entrés directement en conflit contre Boko Haram et ont subi de lourdes pertes. Plusieurs milliers d'éleveurs auraient été tués durant le conflit, des dizaines de milliers d'autres auraient fui, nombre d'entre eux perdant leurs troupeaux et se retrouvant démunis, souvent déplacés ou réfugiés.

Ceux qui ont été attaqués par Boko Haram ont perdu leurs biens mais d'autres ont pu fuir la zone de conflit avec leurs troupeaux vers des pays voisins, notamment au Cameroun ou dans des états proches comme ceux Gombe, Adamawa ou Taraba, créant ainsi des pressions sur les ressources locales. La plupart des éleveurs de la zone de conflit ont été très affectés par l'insurrection de Boko Haram mais une minorité d'entre eux en a profité. Les pâturages devenus disponibles après le départ d'autres éleveurs ont été saisis par des groupes disposés à coopérer avec Boko Haram, en particulier dans

109 Les données des recensements du Nigeria ne saisissent plus l'appartenance ethnique ou la religion et donc, la population pastorale exacte est difficile à estimer. En 1996, Braukämper a estimé le nombre d'Arabes Choas à un demi-million dans une étude d'information sur leur histoire et leur mode de vie : Braukämper, Ulrich "Strategies of Environmental Adaptation and Patterns of Transhumance of the Shuwa Arabs in the Nigerian Chad Basin", *Nomadic Peoples* 39 (1996): 53-68.

les terres marécageuses du Lac Tchad. Certains éleveurs auraient collaboré avec Boko Haram en quête de protection et d'accès sans obstacle aux pâturages, tout en payant un droit de passage pour leurs troupeaux. Boko Haram a été affaibli dans la plupart des zones du nord-est du Nigeria, mais l'insécurité persiste dans les zones rurales de l'état de Borno. Alors que des éleveurs et des agriculteurs retournent dans les zones reprises à Boko Haram dans les états d'Adamawa, Yobe et en partie à Borno, la crise liée aux déplacements continue. De nombreuses zones rurales de Borno sont encore trop dangereuses pour que des retours soient organisés.

Problèmes sociaux

Les éleveurs du Nigeria sont également confrontés à des problèmes sociaux. Le comportement des éleveurs est considéré problématique dans certaines zones, en particulier là où de jeunes hommes ou des enfants se voient confier la responsabilité de faire paître un bétail qu'ils ne peuvent pas contrôler. La consommation de drogues et d'alcool par certains bergers quand ils se rendent en ville poserait problème, en particulier au sud et au centre du Nigeria lorsque les jeunes hommes migrent seuls, sans leur famille ou sans les leaders de leur communauté. Quand les bergers sont en ville, il arrive qu'ils abandonnent le troupeau à de jeunes garçons, ce qui entraîne souvent la destruction de cultures puisque les animaux ne sont pas correctement surveillés et empiètent sur les exploitations agricoles. Les viol commis par les éleveurs en migration sur des femmes locales deviennent également plus fré-

quents. Dans certains cas, les criminels sont identifiés comme faisant paître les troupeaux de leur famille, alors que dans d'autres cas, ils sont employés par des éleveurs.

c. Défis sécuritaires, causes et moteurs des conflits

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs au Nigeria sont souvent à double sens : les éleveurs et les agriculteurs en sont tous les deux affectés. La violence à grande échelle qui prévaut actuellement entre les deux communautés résulte d'une dynamique plus complexe. Il est impératif de comprendre l'histoire locale et les contextes politiques et sociaux pour arriver à des solutions. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs dans le Nigeria se traduisent souvent en une violence interethnique ou ethno-religieuse, comme dans les États d'Adamawa, de Benue, de Kwara, de Kaduna, de Nassarawa, du Niger, du Plateau, de Taraba, de Zamfara et autres. La violence se généralise entre communautés, portant les affrontements entre éleveurs de troupeaux et cultivateurs dans les champs à des conflagrations ethniques ou ethno-religieuses plus larges.

A présent, la forte pression sur les pâturages traditionnels du nord du Nigeria et l'insécurité dans des zones étendues au nord encouragent un plus grand nombre d'éleveurs à se déplacer vers le sud¹¹⁰. Des tensions aiguës op-

110 L'expansion du pastoralisme de la savane aux zones humides vers la côte s'est produite

posent aujourd'hui les éleveurs et les agriculteurs dans le sud du Nigeria où la violence de faible intensité se généralise. Elle est généralement causée par les éleveurs menant leur bétail sur des terres cultivées qui sont détruites, souvent délibérément. Il semble que ce soient des agissements de Peuls migrants, généralement de jeunes hommes, et non pas d'éleveurs peuls résidant déjà dans le sud. Le problème est parfois causé par le blocage d'itinéraires nationaux de transhumance et le manque de pâturages. Dans de tels cas, l'accès aux pâturages doit être négocié avec les communautés locales avec lesquelles les nouvelles vagues d'éleveurs n'ont aucun lien.

La récente vague de bergers peuls au sud du Nigeria est collectivement appelée « Mbororo » alors qu'il s'agit d'un terme généralement employé pour les éleveurs peuls transhumants. Ils proviennent de différents clans du nord mais ils migrent généralement si les pâturages sont limités dans leurs zones d'origine ou s'ils n'y ont pas accès en raison de l'insécurité ou de la

même dans des zones auparavant défavorables aux éleveurs en raison de la prévalence de trypanosomiasés, une maladie véhiculée par la mouche tsé-tsé qui tue les troupeaux de zébus. Le déplacement des éleveurs vers le sud leur a été imposé parce que la végétation tropicale, en particulier la forêt tropicale, étaient largement inappropriée pour le bétail familier des environnements de savane. Ces conditions ont changé parce que les médicaments vétérinaires sont plus facilement accessibles. Presque tous les éleveurs au Nigeria soignent eux-mêmes leur bétail, notamment contre les trypanosomiasés. La déforestation à grande échelle a aussi dégradé la couverture végétale dans une grande partie du sud du Nigeria.

politique locale. Les Mbororo tendent à être originaires du nord-ouest. Leur déplacement en grand nombre vers le sud-ouest n'a commencé qu'il y a une dizaine d'années mais ils ont été précédés de vagues antérieures d'éleveurs peuls à partir du milieu du vingtième siècle qui s'étaient intégrés avec succès dans les communautés locales. Dans le sud-ouest du Nigeria (notamment l'État de Kwara) les premiers groupes d'éleveurs peuls sont généralement désignés sous l'appellation de *Borgu'en*; ils sont aujourd'hui socialement intégrés et parlent le yoruba et d'autres langues locales. Il est donc nécessaire de connaître la diversité d'éleveurs au Nigeria et de différencier les schémas de mobilité. Le niveau de violence entre éleveurs et agriculteurs dans le sud reste beaucoup plus faible que dans le nord. Plus de recherches sont nécessaires pour approfondir la connaissance des dynamiques dans le sud du Nigeria et les récents affrontements entre éleveurs et cultivateurs.

Dans le nord-ouest, les niveaux les plus élevés de violence entre agriculteurs et éleveurs sont observés dans les États de Zamfara et de Kaduna, dans des zones dévastées par des affrontements entre des communautés, et par le banditisme. Des niveaux plus faibles de violence sont enregistrés actuellement dans d'autres parties du nord-ouest (par exemple, dans les États de Sokoto, de Katsina, de Kebbi, de Kano et de Jigawa). Les tensions sont néanmoins présentes et les moyens d'existence pastoraux sont sous pression dans ces zones. La différence peut être due au fait que les autorités locales sont plus

proactives en termes de prévention des conflits et moins divisée. Le Gouvernement de l'État de Katsina, par exemple, tente de réglementer le pastoralisme en identifiant les pâturages et en maintenant des itinéraires de transhumance. Il a également donné un coup de frein au banditisme. Au contraire, le banditisme, le vol de bétail et les conflits entre agriculteurs et éleveurs posent toujours problème dans l'état voisin de Zamfara.

Dans le nord-est, les niveaux les plus élevés de violence entre éleveurs et agriculteurs sont enregistrés dans les états d'Adamawa et de Taraba. Les tensions sont plus faibles dans les états de Gombe, de Bauchi et de Yobe bien que les pressions sur les activités pastorales restent fortes. La situation dans l'état de Borno est quelque peu différente; malgré des affrontements entre agriculteurs et éleveurs dans le passé, le principal problème sont les effets de l'insurrection de Boko Haram qui a dévasté les activités agricoles à Borno et dans le Bassin du Lac Tchad. Au nord, Adamawa et Yobe ont été partiellement affectés par Boko Haram, avec des répercussions dans d'autres parties du nord-est où les éleveurs et les agriculteurs se déplacent loin de la zone de conflit.

Les politiques gouvernementales ont un effet sur les relations des communautés sur le terrain comme le suggèrent les cas des états voisins de Gombe et de Taraba. A Gombe, le gouvernement et les autorités locales sont plus enclins au dialogue avec les éleveurs et les agriculteurs. Les leaders traditionnels s'efforcent de coordonner l'agriculture

et le pastoralisme, en annonçant les dates de début de la transhumance et celles de la récolte des cultures. Le niveau de violence est faible où les leaders traditionnels et certains responsables publics sont activement impliqués dans la prévention des conflits. Cette situation contraste avec celle de Taraba où la polarisation porte davantage sur des lignes ethniques et où sont enregistrés des niveaux élevés de violence. A Taraba, les conflits entre Tiv, Jukun, Peuls ont un aspect ethno-religieux et les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont inextricablement liés à la vie politique locale. Les agriculteurs et les éleveurs sont généralement tous les deux très lourdement affectés par la violence. Les villages sont vulnérables aux attaques d'éleveurs. Il n'est pas rare que des éleveurs soient tués par des agriculteurs hostiles et que leurs troupeaux soit volés ou tués. Les cas de violence sexuelle sont devenus fréquents.

Une violence dévastatrice sévit dans l'état de Benue depuis 2013. Quand l'état fédéral a adopté une législation visant à interdire les pâturages ouverts, les éleveurs s'y sont opposés en menaçant d'attaquer les structures étatiques¹¹¹. A l'occasion d'une attaque en janvier 2018, plus de 73 personnes ont été tuées. Des affrontements se sont également produits dans d'autres parties de Benue, notamment à Agatu entre Agatus et Peuls. Une milice lourdement armée, associée à des éleveurs peuls, a attaqué des communautés agricoles à Agatu en février 2016 et commis des atrocités, en tuant plus

111 UNCT Nigeria

de 300 personnes et en déplaçant des villages entiers dont certains sont occupés aujourd'hui par des éleveurs.

En novembre et en décembre 2017, des violences massives ont éclaté dans des villages proches de Numan, dans l'Adamawa. Elles auraient été déclenchées par le meurtre d'un agriculteur Bachama, au cours d'une dispute avec un éleveur peul. Le cas n'aurait pas été résolu par la police ou les autorités publiques. Plusieurs villages Bachama se sont alors mobilisés en masse contre la population peule en attaquant leurs camps et en tuant plus de 70 personnes, essentiellement des enfants¹¹². Deux semaines plus tard, les Peuls ont lancé des représailles contre des villages Bachama et tué beaucoup de personnes.

Au centre-nord du Nigeria, les niveaux les plus élevés de violence entre agriculteurs et éleveurs sont observés dans Plateau et Benue et également observés dans certaines parties de Nassarawa, du Niger et de Kwara. Dans certaines parties du centre du Nigeria, la violence de masse a provoqué une dislocation sociale et une instabilité généralisée. Les zones les plus lourdement affectées par la violence entre agriculteurs et éleveurs font partie des plus violentes du Nigeria. En revanche, même dans les zones de conflit, on trouve des exemples de coexistence pacifique entre les agriculteurs et les éleveurs grâce aux mesures proactives de prévention des conflits entre communautés. Dans d'autres zones, les efforts pour résoudre les conflits

ont échoué ou n'ont pas été entrepris. Plus de moyens sont nécessaires pour développer des mécanismes locaux de gestion des conflits. Les moyens d'existence des agriculteurs et des éleveurs doivent être soutenus de manière équilibrée.

d. Prévention et résolution des conflits

Des efforts urgents doivent être entrepris au niveau fédéral et étatique, en étroite coordination avec les populations, pour répondre à la montée des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Les leçons apprises sur la manière dont des conflits similaires ont été évités ou résolus dans d'autres pays de la région et dans toute l'Afrique pourraient éclairer la réponse du Nigeria. Il pourrait en être ainsi de leçons apprises d'autres pays qui ont modernisé, transformé et réglementé leur secteur de l'élevage et le déplacement d'animaux au profit de la communauté pastorale aussi bien que de la communauté agricole (par exemple au Brésil).

Si une approche sécuritaire est essentielle en premier lieu pour mettre fin à la violence et rétablir l'état de droit, l'attention doit être portée à la compréhension des moteurs politiques, historiques, économiques, ethniques, religieux, démographiques et relatifs aux droits de l'homme et à la dynamique des conflits entre les éleveurs et les agriculteurs.

112 Dossiers de documents et de preuves photographiques, novembre 2017.

Réponses aux conflits entre gardiens de troupeaux et exploitants agricoles au niveau fédéral et étatique :

Réponses fédérales

Au fil des ans, le Gouvernement fédéral du Nigeria a pris des mesures en réponse à l'aggravation de la situation entre les agriculteurs et les éleveurs dans le pays. En 2014, le gouvernement a constitué un comité interministériel chargé de recommander des mesures pour la restauration des réserves de pâturage. En 2015, un comité établi par le Ministère fédéral de l'Agriculture pour formuler un plan général de développement de l'élevage a recommandé, entre autres choses, le développement de réserves de pâturage comme moyen de réduire les conflits entre les éleveurs et les agriculteurs. En 2016, le gouvernement a annoncé des plans d'attribution de terres pour faire paître les troupeaux dans les états. Mais ces plans n'ont pas été matérialisés en raison de l'opposition farouche de certains groupes d'intérêt. En mai 2018, outre des mesures sécuritaires, le Gouvernement fédéral a annoncé des mesures de soutien à la reconstruction des infrastructures détruites et un Plan décennal national de transformation de l'élevage dans 10 états pilotes¹¹³.

L'impact des efforts du gouvernement

113 Selon le Gouvernement fédéral, 10 milliards de Naira ont été alloués à la réhabilitation des états affectés par les conflits entre éleveurs et agriculteurs tandis que 180 milliards de Naira étaient consacrés au Plan décennal national de transformation de l'élevage.

pour résoudre les conflits entre éleveurs et agriculteurs ne se fait pas encore sentir. En outre, l'impunité reste rampante : peu de coupables de ces conflits et des exécutions ont été poursuivis ou punis. Ceci a fait perdre aux agriculteurs et aux éleveurs la foi dans le système juridique et les a incités à prendre les choses en main. Les comités instaurés par le gouvernement pour résoudre les conflits et des chercheurs et experts indépendants ont fait des recommandations axées sur le rétablissement de la sécurité dans les zones rurales par un contrôle plus efficace de la circulation d'armes ; la création de pâturages et/ou de réserves de pâturages ; et l'interdiction de pâturages libres et ouverts et le renforcement des mesures de résolution des conflits.

Réponses des états

Depuis 2016, certains états nigériens ont pris des initiatives législatives pour promulguer des lois interdisant les pâturages ouverts en vue de résoudre les conflits entre agriculteurs et éleveurs et d'infléchir la violence. Quatre états nigériens – Benue, Edo, Ekiti et Taraba¹¹⁴ – ont promulgué des lois ou sont en train de finaliser des projets de loi à cet effet. Il y a toutefois un désaccord

114 Benue, Nigeria (2017), loi interdisant l'élevage et les pâturages ouverts des troupeaux et portant création de l'administration, de la réglementation et du contrôle des pâturages clos et des troupeaux et d'autres affaires y associées 2017. État d'Edo : un projet de loi établissant le contrôle par l'État d'Edo de l'élevage/des pâturages et à d'autres fins. État d'Ekiti : Loi sur l'interdiction de pâturage de bovins et autres ruminants, 2016. État de Taraba : Projet de loi sur l'interdiction des pâturages ouverts et sur la création de pâturages clos (ranches) 2017.

entre le Gouvernement fédéral et les états concernés concernant les termes et les conditions de mise en œuvre de cette législation.

En 2017, le Parlement de l'état de Benue a adopté le projet de loi sur l'interdiction de pâturages ouverts et la création de pâturages clos (ranches) (*Open Grazing Prohibition and Establishment of Ranching*) signé par le Gouverneur et entré en vigueur le 22 mai 2017¹¹⁵. Un délai de grâce de six mois a été accordé pour une plus grande sensibilisation avant l'opérationnalisation de la loi le 1^{er} novembre 2017. L'Association socioculturelle d'éleveurs de bétail à prédominance peule (*Miyetti Allah Kautal Hore*) s'est opposée à cette loi et en a exigé la suspension. L'Association soutenait que la loi imposait un changement de la culture et du mode de vie pratiqués par les populations peules depuis des siècles. Des organisations de la société civile ont critiqué certaines clauses de la loi qui limitaient l'accès aux terres pour les troupeaux. La résistance à la Loi de l'état de Benue a provoqué de violentes attaques de communautés agricoles par des éleveurs le long de la Vallée de la Bénoué le 1^{er} janvier. Les affrontements se sont poursuivis dans Benue tout au long des mois de janvier et de février 2018. Selon le Gouverneur de Benue, la crise a causé le déplacement de quelque 200,000 personnes¹¹⁶.

115 Selon le Gouvernement de Benue, la loi interdit les pâturages ouverts de troupeaux et elle dispose également de la création de pâturages clos (ranches) et de l'administration de l'élevage.

116 Présentation à l'Équipe pays des Nations Unies (UNCT) et aux partenaires internationaux

Des moyens de résoudre cette crise sont en train d'être examinés.

L'annonce par le Gouvernement de l'état de Taraba de sa propre loi contre les pâturages ouverts a été suivie d'une violence collective sur le Plateau de Mambilla en juin 2017, dans le sud-est, près de la frontière avec le Cameroun. Des agriculteurs appartenant aux groupes ethniques Mambilla, Kaka et Kambu ont attaqué des habitats peuls pour tenter de les expulser de la zone où ils résidaient depuis plus d'un siècle, en tuant des centaines de personnes et en forçant un grand nombre à traverser la frontière pour chercher refuge au Cameroun. Cette violence aurait eu pour motivation politique de s'emparer des terres et elle a éclaté sur une ligne ethnique plutôt que religieuse même si des musulmans et des chrétiens auraient été impliqués dans les attaques de Peuls essentiellement musulmans.

Le travail sur le terrain pour ce chapitre sur le Nigeria n'a été effectué que dans l'un des quatre états concernés par les lois sur l'interdiction de pâturage (Taraba) ; des recherches et des analyses supplémentaires sont nécessaires. Certains soutiennent que la promulgation d'une réglementation sur les pâturages ouverts contribue à prévenir la violence et d'autres soutiennent le contraire.

Interventions des Nations Unies

À la fin du mois de février 2018, une mission d'évaluation inter-institutions des Nations Unies s'est déployée dans certaines des zones affectées des états

par le Gouverneur Ortom à Abuja, février 2018.

de Benue et de Nasarawa. La mission a constaté que la réponse humanitaire sur tous les sites était inadéquate. Au-delà des préoccupations en termes de développement à plus long terme, elle a identifié que les violences sexuelles et l'insécurité alimentaire représentaient de graves problèmes. Les femmes et les enfants représentent environ 80 % de la population déplacée à l'intérieur du pays et de nombreux foyers sont tenus par des femmes dépourvues de toute forme d'activité. La violence sexuelle, le commerce du sexe, les mariages précoces et la violence physique ont été identifiés.

Sur la base de la mission de février 2018, l'Équipe-Pays des Nations Unies (PNUD, HCR et FAO) a sollicité un financement pour appuyer les efforts entrepris par le gouvernement pour concevoir et mettre en œuvre des mesures de promotion de la paix et du développement dans les communautés affectées par les conflits dans les états de Benue et de Nasarawa, dans quatre domaines: protection, suivi et réponse; autonomisation économique; consolidation de la paix; dimension régionale.

Les conflits entre éleveurs et agriculteurs au Nigeria soulèvent des questions sur l'applicabilité d'instruments nationaux, régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme et à l'état de droit, aux pouvoirs des états par rapport à ceux de l'État fédéral; et à la mesure dans laquelle certaines réponses nationales sont alignées sur les instruments régionaux.

Une analyse approfondie des questions juridiques et constitutionnelles liées

aux conflits entre éleveurs et agriculteurs et de l'applicabilité du Protocole de la CEDEAO sur la transhumance et d'autres instruments pertinents est nécessaire. Ces questions sont en train d'être examinées au Nigeria, avec les pressions accrues du Gouvernement fédéral pour faire appliquer l'État de droit, mettre fin à la violence et traire les coupables en justice.

Le Gouvernement nigérian examine plus généralement si la transhumance, dans sa forme actuelle, est viable dans un pays où la population devrait doubler d'ici à 2050 et où la désertification continue de s'étendre dans le nord¹¹⁷. Le gouvernement a proposé la création de pâturages clos (ranches) pour arrêter la transhumance et ainsi réduire les violents affrontements entre éleveurs et agriculteurs.¹¹⁸

Les agriculteurs et les éleveurs souffrent autant que les autres de la non-application des lois existantes. Sans directives réglementant la gestion des terres, de l'eau et de la transhumance, les différends et la violence entre éleveurs et agriculteurs ne peuvent que s'intensifier.

117 Des préoccupations s'élèvent quant au risque de désertification de la zone sahélienne du fait du pastoralisme et de la transhumance, d'où la nécessité de mesures pour explorer les moyens d'y faire face dans le nord du Nigeria, en infléchissant ainsi les déplacements actuels de transhumance vers le sud.

118 Présentation du Gouvernement nigérian à la Réunion ministérielle de la CEDEAO sur les conflits entre éleveurs et agriculteurs en Afrique de l'Ouest, Abuja, 26 avril 2018.

Recommandations

Toutes les recommandations citées devraient prendre en considération la représentation des femmes pour la gestion des conflits entre éleveurs et agriculteurs au Nigeria. Les femmes et les filles jouent un rôle primordial dans la normalisation des relations entre communautés et peuvent avoir une influence sur les jeunes qui sont les principaux protagonistes des conflits.

À court et à moyen terme

- Appuyer les efforts entrepris au niveau fédéral et étatique pour mettre fin à la violence associée aux affrontements entre éleveurs et agriculteurs, en renforçant la sécurité, le dialogue communautaire et le processus judiciaire, tout en respectant les obligations nationales et internationales en matière des droits de l'homme.

- Plus d'analyses sur le terrain doivent être faites concernant l'insécurité liée au pastoralisme et sur les questions liées aux droits de l'homme dans les états affectés de la « Ceinture centrale », du sud-est et du sud-ouest, pour documenter les défis actuels et proposer des solutions immédiates et de long terme.

- Renforcer l'analyse alertes rapides et les risques en matière de droits de l'homme pour mieux comprendre les tendances et la dynamique des conflits et éclairer les réponses politiques.

- Établir ou renforcer des comités de gestion des conflits dans toutes les Zones de gouvernement local (LGA) où des tensions surviennent entre éleveurs et agriculteurs. Ces comités devraient inclure des représentants masculins et féminins d'agriculteurs et d'éleveurs et assurer la médiation pour résoudre les conflits. Une supervision fédérale ou un arbitrage neutre pourrait être bénéfique.

- Analyser les questions juridiques et constitutionnelles relatives aux conflits entre éleveurs et agriculteurs et l'applicabilité au Nigeria du Protocole de la CEDEAO sur la transhumance et des autres instruments pertinents.

À long terme

- Étudier et proposer différentes options de modernisation, transformation et réglementation du secteur de l'élevage et de déplacement de la production animale au Nigeria pouvant bénéficier à la fois aux agriculteurs et aux éleveurs et à d'autres communautés concernées ; évaluer les besoins infrastructurels et de partenariat nécessaires pour chaque option à court, moyen et long terme ; et appliquer les leçons d'autres pays ayant une expérience dans ce domaine (par exemple, le Brésil). L'étude devrait également examiner les meilleures pratiques de gestion des relations entre éleveurs et agriculteurs dans certains États du Nigeria (par exemple, Gombe, Katsina) et dans d'autres États membres de la CEDEAO.

- Étudier l'impact des conflits entre éleveurs et agriculteurs au Nigeria (i) sur les femmes et leur autonomisation économique et (ii) sur les droits des communautés autochtones sur les terres et la culture ; et proposer des mesures et des options.

- Soutenir les autorités nigérianes dans l'organisation de consultations avec des parties prenantes gouvernementales et non-gouvernementales et des acteurs extérieurs, si nécessaire, pour délibérer sur les solutions données par les études mentionnées dans les deux premières recommandations.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

1. Revoir, mettre en œuvre et actualiser si nécessaire le Protocole de la CEDEAO de 1998 sur la transhumance et la Déclaration de Nouakchott de 2013 sur le pastoralisme, dont les États membres sont signataires.
2. Sensibiliser les populations à la réglementation existante sur la transhumance dans les États membres de la CEDEAO en vue de sa mise en œuvre au plan national.
3. Soutenir la CEDEAO dans l'élaboration d'une stratégie régionale de communication pour sensibiliser aux relations entre éleveurs et agriculteurs et de promouvoir une coexistence pacifique, notamment la formation de journalistes dans les États membres de la CEDEAO à faire des déclarations impartiales sur ces questions.
4. Revoir et/ou adapter les itinéraires nationaux et régionaux existants. Identifier et démarquer les itinéraires de transhumance par des balises et les protéger juridiquement à l'aide de la technologie (comme par GPS) et en déployant des forces de l'ordre pour sécuriser ces itinéraires lorsque cela est possible.
5. Promouvoir la coopération transfrontalière des services de sécurité dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel pour encourager le partage de renseignements et les opérations conjointes.
6. Faciliter la coordination des activités pastorales et celles des cultivateurs afin d'atténuer les conflits en établissant ou en renforçant les comités communautaires locaux de prévention et de résolution des conflits, comme prévu dans le Protocole de la CEDEAO sur la transhumance. Une formation doit être fournie à ces comités sur la gouvernance des ressources naturelles.
7. Le respect des droits de l'homme doit être au cœur des efforts de prévention et des réponses. Il est nécessaire d'assurer systématiquement le traitement judiciaire des auteurs de crime et des réparations aux victimes conformément aux normes nationales et internationales.
8. Renforcer le rôle et la participation des femmes et des jeunes dans la consolidation de la paix pour un développement axé sur les communautés ; renforcer le rôle des femmes dans la production agricole et pastorale.
9. Renforcer la gouvernance nationale des déplacements de troupeaux, notamment des mécanismes d'identification et de traçabilité, et établir ou redynamiser les réseaux ou

comités locaux et nationaux en vue de gérer la transhumance.

10. Identifier, élaborer et mettre en œuvre des programmes régionaux transfrontaliers sur les infrastructures de la transhumance le long des corridors de transhumance identifiés (par exemple, des forages et parcs de regroupement de la transhumance où fournir des aliments pour animaux, de l'eau, des points de repos, des services vétérinaires, type observatoire).

11. Explorer des partenariats avec la communauté internationale et le secteur privé pour creuser des forages (utilisant par exemple l'énergie solaire) dans des lieux stratégiques de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel afin d'améliorer la résilience des pasteurs en saison sèche en coordonnant ainsi les déplacements de la transhumance et le cycle des cultures.

12. Concevoir une stratégie à long terme face aux effets du changement climatique – rareté de l'eau, déforestation et érosion des sols – sur les moyens d'existence et la coexistence pacifique des éleveurs et des agriculteurs de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel ; revoir les études existantes sur ce sujet et/ou produire une évaluation actualisée et accompagnée de mesures recommandées.

13. Dynamiser et étendre la portée du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel, (PRAPS, financé par la Banque mondiale, dirigé par la

CEDEAO-UEMOA avec la coordination du CILSS) et d'autres projets comparables d'appui au pastoralisme au Nigeria qui compte la plus importante population de pastorale et le nombre le plus élevé de conflits entre agriculteurs et éleveurs en Afrique de l'Ouest.

14. Encourager les États membres de la CEDEAO à affecter au secteur de l'élevage 3 % de l'accord relatif à 10 % de leur budgétisation à l'agriculture en vertu de la Déclaration de Maputo.

15. Dans le cadre de la Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, effectuer une analyse de l'impact de la circulation d'armes dans la région sur les conflits entre agriculteurs et éleveurs et formuler des recommandations sur la manière de relever ce défi.

16. Mettre à la disposition des Équipes-Pays des Nations Unies et les encourager à traduire les conclusions de cette étude dans leur travail programmatique en appui à la Stratégie intégrée de l'ONU pour le Sahel (UNISS) concernant les questions transfrontalières.

17. Faciliter, en collaboration avec la CEDEAO, les États membres, la société civile et les partenaires concernés, le partage d'expérience entre les pays de la CEDEAO en vue de reproduire les bonnes pratiques.

18. Sensibiliser à la nécessité d'assistance aux moyens de subsistances des agriculteurs et des éleveurs

affectés par les conflits, en particulier dans les zones d'insurrection, notamment le centre et le nord du Mali et le Bassin du Lac Tchad.

19. Explorer le développement par le secteur privé de la couverture des TIC dans les zones rurales afin de faciliter l'enseignement à distance (alphabétisation, notions de calcul, éducation générale) et pour une inclusion plus profonde des communautés pastorale dans le cadre économique régional global.

20. Procéder, en collaboration avec la CEDEAO, à une évaluation et à une étude de faisabilité d'écoles rurales et de l'éducation d'enfants et d'adultes nomades dans la région par exemple, avec la création de pensionnats et des cours d'enseignement virtuels par la radio et les téléphones mobiles.

BIBLIOGRAPHIE ET SUGGESTION DE LECTURE

CHAPITRE 1 : BURKINA FASO

Voir Dafinger, Andreas et Michaela Pelican (2006), *'Sharing or Dividing the Land? Land Rights and Farmer-Herder Relations in Burkina Faso and Northwest Cameroon'*, *Canadian Journal of African Studies*, 40 (1): 127-151.

International Crisis Group (octobre 2017), *The Social Roots of Jihadist Violence in Burkina Faso's North*, Africa Report n° 254. Versions française et anglaise consultables en ligne.

Riesman, Paul (1977) *Freedom in Fulani Social Life: An Introspective Ethnography*. Chicago : Chicago University Press.

Zerbo, Adama & Siri, Drissa (2012), *Contribution de l'élevage à l'économie et à la lutte contre la pauvreté, les déterminants de son développement*. Ministère des Ressources animales (MRA) et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Ouagadougou, Burkina Faso.

CHAPITRE 2 : REPUBLIQUE DE GUINEE

Bah, Thierno (1999) « Mutations et crise d'identité au Fuuta Jalloo : la fin du pastoralisme ? » in V. Azarya, A. Breedveld, M. de Bruijn, H. Van Dijk (Eds.) *Pastoralists under Pressure? Fulbe Societies Confronting Change in West Africa*, Leiden: Brill.

Baldé, M. S. 1986. « Crises et mutations sociales au Futa-Jalon » in M. Adamu et A.H.M. Kirk-Greene (eds.) *Pastoralists of the West African Savanna*. Manchester : Manchester University Press en

association avec l'Institut africain international.

Camara, N., Diallo, M. A., Sanoussi, Z. A. (1986) « Langue, culture et économie dans le Fouta guinéen », in M. Adamu et A.H.M. Kirk-Greene (eds.) *Pastoralists of the West African Savanna*. Manchester : Manchester University Press en association avec l'Institut africain international.

Diallo, Thierno (1999) « Les stratifications des structures politico-sociales de la société traditionnelle au Fuuta Jalloo évolution » in V. Azarya, A. Breedveld, M. de Bruijn, H. Van Dijk (Eds.) *Pastoralists under Pressure? Fulbe Societies Confronting Change in West Africa*, Leiden: Brill.

McGovern, Mike (2013) *Unmasking the State: Making Guinea Modern*. Chicago et Londres : University of Chicago Press.

McGovern, Mike et Alexis Arieff (2013) *"History is stubborn": Talking about Truth, Justice, and National Reconciliation in the Republic of Guinea'*, *Comparative Studies in Society and History*: 50 (1): 198-225.

Posthumus, Bram (2016), *Guinea: Masks, Music and Minerals*. Londres : Hurst & Company.

République de Guinée (2014/15), *Gestion de la transhumance : une approche communautaire de gestion des parcours à bétail*. Projet régional de gestion durable du bétail ruminant endémique en Afrique de l'Ouest,

PROGEBE-Guinée. Conakry : Ministère de l'Élevage et des Productions animales.

CHAPITRE 3 : REPUBLIQUE DU MALI

Bâ, Amadou Hampaté et Jean Daget (1984) *L'empire peul du Macina (1818-1853)*. Abidjan, les Nouvelles Éditions Africaines, (première édition 1962).

Christiansen-Bolli, Regula (2010), *A grammar of Tadakshak, a northern Songhay language of Mali*, thèse de doctorat, Leiden University Centre for Linguistics (LUCL), Université de Leiden. En ligne.

Conseil des éleveurs du nord de Tillabéri (2016), « Bilan non-exhaustif des attaques touarègues et des FDS maliens sur les éleveurs peulhs nigériens de 1990 à 2007, du 21 avril 2010 au 10 août 2016 ». Niamey. GAJEL (non publié).

de Bruijn, Mirjam et van Dijk, Han. 1995. *Arid Ways: Cultural Understandings of Insecurity in Fulbe Society, Central Mali*. Amsterdam : Thela Publishers (consultable ouvertement en ligne).

International Crisis Group (juillet 2016), *Central Mali: An Uprising in the Making?* Africa Report n° 238.

Lecocq, Baz. 2004. *'Unemployed Intellectuals in the Sahara: The 'Teshumara' Nationalist Movement and the Revolutions in Tuareg Society', International Review of Social History*, 49: 87-109. p. 94.

Ibrahim Maïga (juin 2016). Groupes armés au Mali : au-delà des étiquettes. Rapport sur l'Afrique de l'Ouest, Numéro 17, Institut d'études de sécurité (ISS), Dakar (En ligne).

République du Mali (2007) Programme d'action national d'adaptation au changement climatique (PANA), Ministère de l'Équipement et des Transports – Direction nationale de la météorologie. Bamako, juillet 2007.

République du Mali (2016), Rapport annuel 2016. Direction nationale des productions et des industries animales, Ministère de l'Élevage et de la Pêche. Bamako, République du Mali. Janvier 2016.

Théroux-Bénoni, Lori-Anne et William Assanvo. 2016 (août). Jeunes « djihadistes » au Mali : Guidés par la foi ou par les circonstances ? Dossier politique, Institut d'études stratégiques (ISS), Dakar.

Thiam, Adam (mars 2017), Centre du Mali : enjeux et dangers d'une crise négligée, Bamako : Centre pour le dialogue humanitaire.

Van Dijk, Han. 1999. *'Ecological Insecurity and Fulbe Pastoral Society in the Niger Bend'*, in V. Azarya, A. Breedveld, M. de Bruijn, H. Van Dijk (Eds.) *Pastoralists under Pressure? Fulbe Societies Confronting Change in West Africa*, Leiden : Brill.

CHAPITRE 4 : REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Ciavolella, Riccardo (2010), *Les Peuls et l'État en Mauritanie : une anthropologie des marges*. Paris : Karthala.

Dia, Amadou Oumar (2013) *Peuls et Paysans : les Halaybe de Mauritanie*. Paris : L'Harmattan.

Leservoisier, Olivier (2012), *'Ethnicity and Interdependence: Moors and*

Haalpulaaren in the Senegal Valley, in James McDougall et Judith Scheele (eds.), *Saharan Frontiers: Space and Mobility in Northwest Africa*. Bloomington & Indianapolis: Indiana University Press.

Salem, Zekeria Ould Ahmed (2005) *'Mauritania: A Saharan frontier-state'*, *The Journal of North African Studies*, 10:3-4, 491-506.

Salem, Zekeria Ould Ahmed (2013) *Prêcher dans le désert : Islam politique et changement social en Mauritanie*. Paris : Éditions Karthala.

Schmitz, Jean (1999) « L'Expulsion des Fulbe de la rive mauritanienne du fleuve Sénégal en 1989 : Répétition dans l'histoire ou catastrophe ? » In: V. Azarya, A. Breedveld, M. de Bruijn, H. Van Dijk (Eds.) *Pastoralists under Pressure? Fulbe Societies Confronting Change in West Africa*, Leiden: Brill.

Tchangari, A.T. Moussa et Diori, Ibrahim (décembre 2016), *Convoitises foncières dans le bassin du lac Tchad au Niger : Rapport de l'Observatoire du droit à l'alimentation au Niger*. Niamey : Alternative Espaces Citoyens.

Wabnitz, Hans-Werner (2009) *"Return to the Sources: Revival of Traditional Nomads' Rights to Common Property Resources in the Code Pastoral of the Islamic Republic of Mauritania"*, *Natural Resources Journal*, 49: 191-218.

CHAPITRE 5 : REPUBLIQUE DU NIGER

Bonfiglioli, Angelo Maliki (1988) *Dudal : Histoire de famille et histoire de troupeau chez un groupe de Wodaabe du Niger*. Cambridge University Press, Éditions de la Maison des sciences de l'homme Paris.

Gado, Boureima Alpha (2002), *'Arbitration & Resolving Tenure Conflict in Boboye, Niger'*, pp. 157-169, in Toulin, C., P. L. Delville, & S. Traouré (eds.), *The Dynamics of Resource Tenure in West Africa*. International Institute for Environment and Development (IIED, Londres) en association avec James Currey publishers, Oxford.

Oliver Hughes (mars 2014), Catholic Relief Services Niger, *Literature Review of Land Tenure in Niger, Burkina Faso, and Mali: Context and Opportunities*. Mars 2014. Consulté en ligne, 28 novembre 2017.

Krätli, Saverio (2008), *'Cattle Breeding, Complexity and Mobility in a Structurally Unpredictable Environment: The Wodaabe Herders of Niger'*, *Nomadic Peoples* 12 (1): 11-41.

Mohamadou, Abdoulaye (2009) *Decentralisation and local power in Niger*. International Institute for Environment and Development (IIED), Londres.

Niger Horizons (septembre 2014), *Analyse des facteurs de conflits au Niger*. Rapport commandé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Gouvernement du Niger. 74pp.

Oxby, Clare (2011) *'Will the 2010 'Code Pastoral' Help Herders in Central Niger? Land Rights and Land Use Strategies in the Grasslands of Abalak and Dakoro Departments'*, *Nomadic People* 15 (2): 53-81.

Oxby, Clare (2014) *'Social differentiation of risk: perceptions of the future in drought-prone Central Niger'*, *Journal des africanistes*, 84 (1): 106-129.

République du Niger (2014), Ministère de l'Élevage, Direction des Statistiques, Système d'information sur les marchés à bétail (SIM Bétail). *Atlas sur l'élevage au Niger. Tome 1 : L'élevage au Niger, une richesse sans fin.*

CHAPITRE 6 : REPUBLIQUE FEDERALE DU NIGERIA

Abdullahi, U. S., Danyel, H. N. et Aliyara, Y. H. (2015), 'Grazing Reserves and Pastoralism in Nigeria: A Review', *Vom Journal of Veterinary Science* (10): 137-142.

Awogbade, M. O. (1983) *Fulani Pastoralism: Jos Case Study*. Zaria: Ahmadu Bello University Press.

Blench, Roger (1983), 'Fulani Movement into the Southern Gongola Area from 1835 to the Present.' Working Paper VIII, Resource Inventory Management Ltd., Cambridge, UK.

Blench, Roger (1994) 'The expansion and adaptation of Fulbe Pastoralism to subhumid and humid conditions in Nigeria'. *Cahiers d'Études africaines*, 133-135: 197-212.

Blench, Roger (mai 2017) 'Pastoralist-farmer conflict in Nassarawa and Benue States', projet de rapport pour MISEREOR (non publié).

Blench, Roger (juin 2017) 'Resolving pastoral conflict and supplying Nigeria with meat: how can the paradox be resolved?' Document de travail pour MISEREOR.

Blench, R. (juin 2017). *Fencing agricultural land in Nigeria: why should it be done and how can it be achieved?* Enquêtes sur le terrain dans les zones de crises entre éleveurs et agriculteurs

et sur le renforcement des interventions des partenaires de MISEREOR au Nigeria, Phase 3. Projet de rapport.

Blench, Roger (décembre 2017) *Pastoralist-farmer conflict in southwestern Nigeria – Report on the Oyo Workshop, November 2017*. Enquêtes sur le terrain dans les zones de crises entre éleveurs et agriculteurs et sur le renforcement des interventions des partenaires de MISEREOR au Nigeria, Phase 5. Projet de rapport.

Braukämper, Ulrich (1996), "Strategies of Environmental Adaptation and Patterns of Transhumance of the Shuwa Arabs in the Nigerian Chad Basin", *Nomadic Peoples*, 39: 53-68.

Bohannon, Paul (1954) 'The migration and expansion of the Tiv', *AFRICA: Journal of the International African Institute*, 24 (1): 2-16.

Centre for Democratic Development and Training (Zaria) (2017), *Farmer-Pastoralist Conflicts in Nigeria: Case Studies of Dansadau, Sabuwa and Birninn Gwari Communities of Zamfara, Katsina and Kaduna States*. Rapport au DFID, septembre 2017.

Centre pour le dialogue humanitaire (2016), *The Kafanchan Peace Declaration: March 23rd 2016, Kafanchan, Kaduna State, Nigeria*. Abuja : CHD / Coopération allemande.

République fédérale du Nigeria (1965), *The Grazing Reserves Law, 1965*. Enacted by the Legislature of Northern Nigeria. Le document est reproduit dans le *Journal of Nomadic Studies: An Interdisciplinary Journal on Migrant Groups*, 2001 (4): 85–91. National Commission for Nomadic Education, Kaduna, Nigeria.

Gefu, Jerome O. (1992) *Pastoralist Perspectives in Nigeria: The Fulbe of Udubo Grazing Reserve*. Uppsala : Nordic African Institute, Rapport de recherche n° 89.

Higazi, Adam (2016) 'Farmer-pastoralist conflicts on the Jos Plateau, Nigeria: security responses of local vigilantes and the Nigerian state', *Conflict, Security and Development*, 16:4, 365-385.

Higazi, Adam et Youssef, Zahbia (2017) *From cooperation to contention: political unsettlement and farmer-pastoralist conflicts in Nigeria*. Londres : Conciliation Resources, Political Settlements Research Programme (financement du DFID). Publié en ligne.

Higazi, Adam (2018), "The impacts of the Boko Haram insurgency on pastoralism in north-east Nigeria", in Mohammed, K. et A. L. Tukur (eds.), *Peacebuilding and reconstruction in the Lake Chad Basin*. Yola : Modibbo Adama University of Technology, Nigeria.

Higazi, A. (2018) "Rural insecurity on the Jos Plateau: livelihoods, land & cattle amid religious reform & violent conflict", pp. 269-307, in Mustapha, A. R. et D. Ehrhardt (eds), *Creed & Grievance: Muslim-Christian relations and conflict resolution in northern Nigeria*. Oxford : James Currey.

Ibrahim, Jibrin (2017) *Political Economy and Conflict Analysis for the Proposed World Bank Livestock Productivity and Resilience Support Project*. Rapport non publié pour la Banque mondiale, Abuja.

International Crisis Group (septembre 2017), *Herders against Farmers: Nigeria's Expanding Deadly Conflict*, Africa Report n° 252.

Kuna, Mohammed J. et Ibrahim, Jibrin (Eds.) (2016) *Rural Banditry and Conflicts in Northern Nigeria*. Abuja : Centre for Democracy and Development. 450pp.

Maina, Junaidu (2017) 'Overview of Livestock Production Systems in Nigeria: Options for Change and Sustainability.' Présentation à la Conférence nationale sur la transformation du secteur de l'élevage nigérian, 14 septembre 2017, Abuja.

Rufa'i, Murtala Ahmed (2017) *Cattle Rustling and Rural Banditry in Zamfara State*. Center for Peace Studies (CPS), Usmanu Danfodiyo University, Sokoto.

Stenning, Derrick (1957), 'Transhumance, Migratory Drift, Migration: Patterns of Pastoral Fulani Nomadism', *The Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, 87 (1): 57-73.

Stenning, Derrick (1959), *Savannah Nomads: A Study of the Wodaabe Pastoral Fulani of Western Bornu Province, Northern Region, Nigeria*. Londres : International African Institute, Oxford University Press.

Lois nigérianes sur la lutte contre les pâturages ouverts (janvier 2018)

État de Benue du Nigeria (2017), une loi interdisant l'élevage et les pâturages ouverts des troupeaux et portant création de l'administration, de la réglementation et du contrôle des pâturages clos (ranches) et de l'élevage et d'autres affaires y associées. Makurdi : Gouvernement de l'État de Benue.

Gouvernement de l'État d'Edo (2017) un projet de loi établissant le contrôle par l'État d'Edo de l'élevage/des pâturages et à d'autres fins.

Gouvernement de l'État d'Ekiti (2016) : Interdiction de pâturage de bovins et autres ruminants.

Gouvernement de l'État de Taraba (2017) : Projet de loi sur l'interdiction des pâturages ouverts et sur la création de ranches 2017.

ETUDES REGIONALES ET MULTIPAYS – AFRIQUE DE L'OUEST ET SAHEL-SAHARA

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (juin 2012), *La transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest : Proposition de Plan d'action*. Rapport, 108 pp.

Krätli, Saverio, Swift, Jeremy et Powell, Annabelle (décembre 2014) *Saharan Livelihoods: Development and Conflict*. Saharan Knowledge Exchange, Banque mondiale.

Krätli, Saverio et Dyer, Caroline (2009) *Mobile Pastoralists and Education: Strategic Options*. Document de travail Numéro 1 sur l'éducation des nomades. Londres : International Institute for Environment and Development.

Hesse, Ced et Thébaud, Brigitte (2006) 'Will Pastoral Legislation Disempower Pastoralists in the Sahel?', *Indigenous Affairs*, 1/06 : 14-23.

Institut d'études de sécurité (juin 2017) « Le Liptako-Gourma : épice de la crise au Sahel ? ». *Rapport au Conseil de paix et de sécurité*, Dakar, 30 juin 2017. En ligne.

Lemoalle, Jacques et Magrin, Géraud (Eds.) (2014) *Développement du Lac Tchad : Situation actuelle et futurs*

possibles. Examen d'un groupe d'experts sous la supervision de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) à la demande de la Commission du Bassin du Lac Tchad. Marseille : Éditions de l'IRD.

McDougall, James et Judith Scheele (eds.) (2012), *Saharan Frontiers: Space and Mobility in Northwest Africa*, Bloomington, Indiana : Indiana University Press.

Nugteren, Henk et Le Côme, Catherine (2016), édité par Fred Zaai, Thea Hilhorst et Jacqueline Sluijs. Libérer le potentiel du pastoralisme pour développer l'Afrique de l'Ouest [*Unleashing the potential of pastoralism to develop West Africa*]. Institut royal des Tropiques (KIT) et Organisation néerlandaise de développement. Consultable sur : <http://www.kit.nl/sed/> ou <http://www.snv.org/>

Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS) (*Regional Project to Support Pastoralism in the Sahel*) (2017) *Élevage pastoral au Sahel et en Afrique de l'Ouest : 5 idées reçues mises à l'épreuve*. Inter-réseaux Développement rural (Banque mondiale /CEDEAO/ UEMOA/CILSS). Consultable en français et en anglais.

Scheele, Judith (2012) *Smugglers and Saints of the Sahara: Regional Connectivity in the Twentieth Century*. Cambridge : Cambridge University Press.

Thébaud, Brigitte (juin 2017) *Résilience pastorales et agropastorales au Sahel : portraits de la transhumance 2014-2015 et 2015-2016 (Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger)* (248pp.) Rapport, pour Life and Nordic Consulting Group, financé par le programme "Construction

de la résilience et de l'adaptation aux extrêmes climatiques et aux catastrophes (BRACED) du Ministère britannique pour le développement international.

Déclaration de Nouakchott sur le pastoralisme : Mobilisons ensemble un effort ambitieux pour un pastoralisme sans frontières. Nouakchott, 29 octobre 2013.

Touré, I., Ickowicz, A., Wane, A., Garba, A., Gerber, P. (Eds.) (2012) Système d'information sur le pastoralisme au Sahel : Atlas des évolutions des systèmes pastoraux au Sahel, 1970-2012 (*Atlas of trends in pastoral systems in the Sahel*). Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) & Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). En ligne.

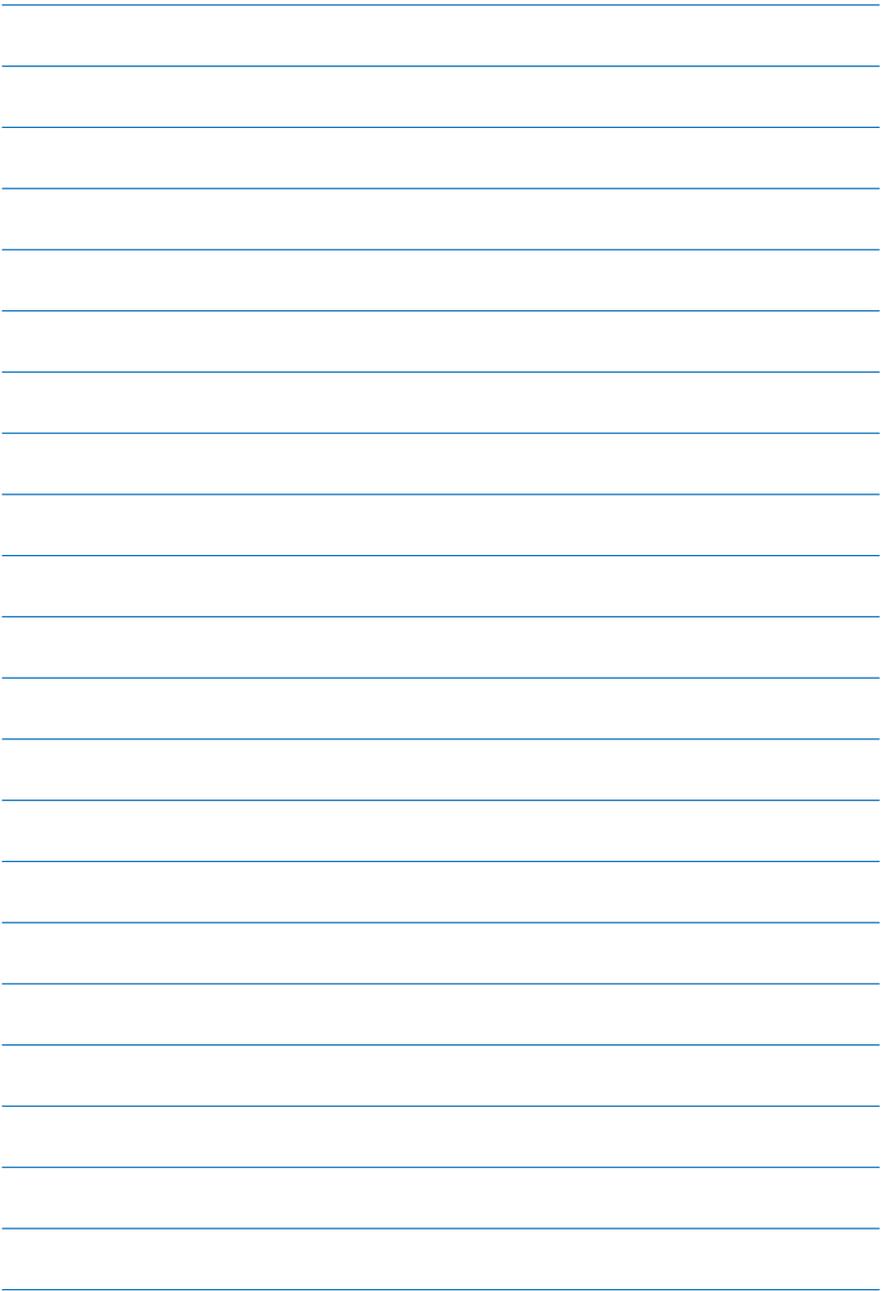
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) (2011) Sécurité des moyens d'existence : changements climatiques, migrations et conflits au Sahel. Genève : PNUE avec l'OIM, OCHA, l'UNU et le CILSS. En ligne.

Accords et déclarations sur le pastoralisme au niveau de la région

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), « Décision A/Dec.5/10/98 r relative à la Réglementation de la transhumance entre les États membres de la CEDEAO ». Vingt-et-unième conférence des Chefs d'État, Abuja, 31 octobre 1998. *Journal officiel de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)*, Vol. 35, octobre 1998. En ligne.

Déclaration de N'Djaména (2013), *Élevage pastoral : une contribution durable au développement et à la sécurité des espaces saharo-sahéliens*. N'Djaména, 29 mai 2013, Colloque régional et Conférence ministérielle.







UNITED NATIONS OFFICE FOR WEST AFRICA AND THE SAHEL

UNOWAS

BUREAU DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST ET LE SAHEL

Unité de recherche et d'analyse

- unowas.unmissions.org
- twitter.com/UN_UNOWAS
- facebook.com/UNOWAS